



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

Concours : Agrégation externe

Section : Philosophie

Session 2019

Rapport de jury présenté par : Isabelle Pariente-Butterlin
Professeur des universités, Université d'Aix-Marseille
Présidente du jury

Les rapports de jury sont établis sous la responsabilité des présidents de jury.

SOMMAIRE

COMPOSITION DU JURY	6
PRÉAMBULE	7
ÉPREUVES D'ADMISSIBILITÉ	10
Composition de philosophie sans programme.....	10
Données concernant l'épreuve.....	10
Données statistiques.....	10
Sujet.....	10
Rapport d'épreuve.....	10
Composition de philosophie sur programme.....	15
Données concernant l'épreuve.....	15
Données statistiques.....	15
Sujet.....	15
Rapport d'épreuve.....	15
Épreuve d'histoire de la philosophie.....	24
Données concernant l'épreuve.....	24
Données statistiques.....	24
Sujet.....	24
Rapport d'épreuve.....	25
ÉPREUVES D'ADMISSION	30
Leçon de philosophie sur programme.....	30
Données concernant l'épreuve.....	30
Données statistiques.....	30
Liste de couples de sujets proposés aux candidats.....	30
Rapport d'épreuve.....	35
Leçon de philosophie sans programme.....	45
Données concernant l'épreuve.....	45
Données statistiques.....	45
Liste de couples de sujets proposés aux candidats.....	45
Rapport d'épreuve.....	50
Explication de texte français.....	54
Données concernant l'épreuve.....	54
Données statistiques.....	54
Liste des textes proposés.....	54
Rapport d'épreuve.....	64
Traduction et explication de texte étranger.....	71
Données concernant l'épreuve.....	71
Données statistiques.....	71
Rapports d'épreuve.....	71
Grec.....	71

Latin.....	76
Allemand.....	79
Anglais.....	81
Italien.....	84
STATISTIQUES.....	97

AGRÉGATION EXTERNE DE PHILOSOPHIE

SESSION 2019

COMPOSITION DU JURY

L'article 4 du décret n° 2013-908 du 10 octobre 2013 relatif aux modalités de désignation des membres des jurys et des comités de sélection pour le recrutement et la promotion des fonctionnaires relevant de la fonction publique de l'Etat, de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière dispose que :

« L'arrêté fixant la composition d'un jury ou d'un comité de sélection est affiché, de manière à être accessible au public, sur les lieux des épreuves pendant toute leur durée ainsi que, **jusqu'à la proclamation des résultats**, dans les locaux de l'autorité administrative chargée de l'organisation du concours ou de la sélection professionnelle. **Cet arrêté est, dans les mêmes conditions, publié sur le site internet de l'autorité organisatrice.** »

Pour la session 2020, les candidats pourront prendre connaissance de l'arrêté de composition du jury sur devenirenseignant.gouv.fr jusqu'à la proclamation des résultats d'admission de la session.

PREAMBULE

La session 2019 du concours de l'agrégation externe de Philosophie a vu de très belles réussites : elles témoignent assurément de la qualité des prestations des candidats et de l'exigence philosophique qui est la leur, ainsi que de l'excellence de la formation et de la préparation qui leur ont été dispensées. Le niveau d'ensemble de cette session est très solide, et les moyennes sont comparables, sinon légèrement supérieures, à celles de la session précédente.

Tous les postes ouverts au concours de l'agrégation externe de philosophie ont été pourvus. Leur nombre a connu une augmentation significative, passant de 61 en 2018 à 73 en 2019. Si le nombre de candidats restait stable (1273 inscrits en 2019, 1270 en 2018), le nombre de candidats non-éliminés augmentait, passant de 647 en 2018 à 669 en 2019. Les moyennes obtenues par les candidats sont très légèrement supérieures à celles de l'année précédente. La moyenne des candidats admissibles est de 11,04/20 (10,85 en 2018). La barre d'admissibilité était fixée à 57 en 2019 (56 en 2018). La moyenne des candidats admis est de 10,56/20 (10,23 en 2018) avec une barre d'admission à 118,50 (110 en 2018).

Le jury se félicite de ce que le concours ait permis de recruter une nouvelle génération de professeurs, qui ont une idée précise et exigeante de leur métier. Ils disposent de tous les atouts pour continuer à assurer, par leur geste pédagogique, la transmission et l'élaboration vivante de notre discipline. Ce rapport a un double objet : s'il entend décrire précisément la session 2019, il vise aussi à aider les futurs candidats à se préparer le mieux possible aux épreuves du concours.

Une des difficultés du concours tient à ceci que les connaissances techniques dans la philosophie, aussi nécessaires soient-elles, ne suffisent pas et qu'elles doivent être sollicitées à bon escient, c'est-à-dire pour soutenir une analyse attentive des textes et des concepts au service desquels elles doivent être mises. Les connaissances acquises par les candidats tout au long des années de leur formation philosophique, et en particulier lors de l'année de préparation à l'agrégation, doivent venir s'articuler à une analyse attentive et patiente des problèmes impliqués par les textes proposés à l'étude, ou par les sujets de dissertation et de leçon – à l'écrit comme à l'oral : la belle habileté verbale de certains candidats, aussi acrobatique soit-elle, n'impressionne pas le jury. Elle ne peut se substituer à l'attention précise au sujet proposé.

Les épreuves du concours requièrent certes de la part des candidats des connaissances précises et techniques dans le domaine de l'histoire de la philosophie ; ils doivent aussi pouvoir manifester des connaissances solides dans ce que Georges Canguilhem appelait les « matières étrangères » à la philosophie, et sans lesquelles il n'est pas de bonne philosophie. Comment, en effet, sans ces « matières étrangères », être en mesure de prendre et d'étudier un exemple dans une dissertation ou une leçon et comment, si on ne prend pas d'exemple, faire apparaître qu'on pense quelque objet du monde quand on pense ce qu'on pense ? Le jury attire donc l'attention des candidats sur le lien qu'ils doivent être constamment soucieux de tisser et de respecter entre l'abstraction des concepts et la mise en évidence de ce que, concrètement, ces derniers permettent de penser. De ce point de vue, les exemples rencontrés dans les textes à expliquer sont des moments essentiels de l'argumentation qui, trop souvent, sont ignorés des candidats. Le jury le regrette d'autant plus que leur explication attentive est essentielle à la clarification du texte.

Aussi bien dans le cadre d'une explication de texte que d'une composition ou d'une leçon de philosophie, le jury a été attentif au souci philosophique que le candidat manifeste de ce texte précisément ou de ce concept, qui ont été soumis à son attention. Ils ne doivent à aucun moment devenir de simples occasions ou prétextes pour mettre en avant des connaissances tenues pour générales et partout

applicables. Le jury a ainsi apprécié positivement l'attention aux difficultés de ces exercices que certains candidats ont manifestée : ils ont su reconnaître les difficultés de tel texte ou de tel concept pour tenter de les déterminer et de les déployer dans un geste d'une grande exigence philosophique. La disparition des problèmes philosophiques sous des strates accumulées de connaissances ne saurait se substituer à cet exercice lucide et honnête de confrontation avec les difficultés conceptuelles ou argumentatives. Le jury invite les futurs candidats à réfléchir à ce point très délicat de l'utilisation, à *bon escient*, de leurs connaissances. Elles sont à mettre au service de l'effort philosophique dans ce qu'il a de plus exigeant et leur simple exposé ne saurait en aucune façon se substituer à cet effort.

Le jury appelle à cet égard les candidats à une grande prudence notamment dans l'utilisation qu'ils ont parfois cru possible et satisfaisante de faire des « *-ismes* », dont la simple mention ne saurait remplacer une analyse. Qu'un tel procédé puisse servir à identifier des courants de pensée dans une généralité assez puissante ne doit pas les amener à croire qu'ils pourraient à eux seuls donner ne serait-ce que les clefs de la lecture d'un texte. Une fois qu'a été prononcé un terme comme celui de *réalisme*, par exemple, il faut encore savoir le définir, le rapporter à une version spécifique, et le faire fonctionner pour expliquer un texte, ou pour articuler la position que l'on veut défendre, sans quoi cette mention d'un courant ne pourra pas être tenue pour une analyse philosophique. Les candidats doivent veiller à se garder de tels moyens de verrouiller la réflexion, contrairement à ce qui leur est demandé et réfléchir à ce qu'en pourrait être une utilisation à bon escient.

L'oral est, il faut le souligner, un moment de redistribution des places dans le concours qui reste ouvert après l'écrit. Autrement dit, le classement des candidats se modifie notablement entre l'admissibilité et l'admission et le classement des candidats admissibles n'est pas définitivement acquis avant les épreuves orales.

Le jury invite donc les candidats à réfléchir au calendrier de leur préparation au concours, et au temps de préparation qu'ils accordent à l'oral. Trop de candidats se présentent aux épreuves de l'oral en ne les ayant préparées que très superficiellement, révélant des lacunes importantes à propos des textes mis au programme, ou faisant usage de références approximatives, en particulier lors de l'épreuve de leçon sur programme, qui portait, lors de cette session sur concours, sur la politique. En termes clairs, il n'est pas raisonnable de penser préparer les épreuves orales après les épreuves écrites. Les épreuves d'explication de texte en langue française et en langue étrangère demandent en particulier que les candidats s'approprient les textes et les problématiques et tout simplement que les textes soient *médités*, ce qui ne saurait se faire dans la précipitation. Le jury les invite donc à ne pas repousser un pan de la préparation qui leur est offerte au risque de se trouver pris de court après les épreuves écrites.

Par contraste, le travail des candidats qui se sont approprié un texte, ses problématiques et les concepts d'un auteur apparaît nettement lors de l'épreuve d'explication, même si cette dernière demeure imparfaite et ne résout pas toutes les difficultés — à supposer qu'il soit possible de résoudre toutes les difficultés d'un texte de philosophie ? En revanche, plaquer sur un texte des connaissances qu'un terme, isolé de son contexte, pourrait paraître permettre de solliciter, sans vérifier qu'elles sont effectivement éclairantes, et qu'elles précisent la lecture, est un subterfuge qui ne saurait cacher que l'exercice n'est tout simplement pas fait. L'épreuve de leçon sur programme, quant à elle, demande des connaissances techniques, précises sur un domaine spécifique du programme et l'utilisation de références bien maîtrisées en dehors de l'accès à toute bibliothèque ; le jury est pour sa part attentif à la distinction qui semble parfois échapper à certains candidats entre la leçon hors-programme et la leçon sur programme. Il ressort de ces quelques remarques ce qui devrait être une évidence mais qu'il semble nécessaire de rappeler : les épreuves orales doivent être préparées bien à l'avance, quelles que soient les complexités que cela entraîne

dans l'organisation du travail de l'année — et sans doute aussi en dépit de la difficulté de se projeter comme admissible à l'agrégation.

De cette redistribution des places à l'oral, il y a une autre leçon à tirer, à propos de la spécificité des épreuves d'admission à laquelle il fait partie de la préparation au concours de se confronter : l'exercice demande en particulier une maîtrise de la prise de parole philosophique. Trop de candidats l'ont contournée lors de cette session en lisant purement et simplement une prestation, entièrement rédigée, dont ils ne se sont détachés à aucun moment. Des candidats qui souhaitent embrasser les carrières de l'enseignement devraient mieux maîtriser cet exercice dont le jury reconnaît la difficulté.

ÉPREUVES D'ADMISSIBILITÉ

PREMIÈRE ÉPREUVE

Composition de philosophie sans programme

Rapport établi par M. Philippe QUESNE
à partir de observations de l'ensemble des membres de la commission

Données concernant l'épreuve

Intitulé de l'épreuve : « Composition de philosophie sans programme. Durée : 7 heures ; coefficient : 2. »

Données statistiques

Candidats présents : 706

Moyenne des notes : 7,01 (moyenne des admissibles : 10,42)

Ecart type : 3,22 (écart type des admissibles : 2,54)

Répartition des notes :

0,5 : 5 ; 01 : 24 ; 02 : 28 ; 03 : 43 ; 04 : 58 ; 05 : 76 ; 06 : 99 ; 07 : 106 ; 08 : 71 ; 09 : 53 ; 10 : 48 ; 11 : 29 ;
12 : 27 ; 13 : 20 ; 14 : 6 ; 15 : 10 ; 16 : 4

Sujet

La simplicité

Rapport d'épreuve

Le sujet de l'épreuve de composition hors-programme se présentait sous la forme d'un terme unique; « La simplicité ». On commencera par en souligner une double spécificité qui n'a pas manqué de poser question aux candidats : d'une part, il a été assez peu mis en avant par les différentes traditions philosophiques et d'autre part, il permet d'interroger de manière transversale presque chacun des domaines de la philosophie, sinon tous. Le traitement du sujet engageait donc, pour ces deux raisons, la liberté philosophique de traitement qui est celle d'un professeur de philosophie dans l'élaboration de son cours. Certes, le sujet ainsi formulé invitait à questionner le terme lui-même, ses significations nominales ou réelles, ses déterminations notionnelles ou conceptuelles, et à en explorer la signification, mais il ne devait en aucun cas amener les candidats à exclure la construction d'un problème destiné à conduire le travail et à lui donner son unité. Car il ne va pas de soi que la simplicité soit un concept à proprement parler, pas plus qu'il ne va de soi qu'elle soit une valeur. Ces deux hypothèses à son égard demandait à être construites dans leur dimension problématique et le jury regrette que les hypothèses selon lesquelles la simplicité ne serait ni un concept ni une valeur aient été très peu envisagées.

L'élaboration d'un problème permettant de penser la simplicité a donc été le premier choix philosophique que les candidats ont eu à faire. Autant il pouvait être pertinent de mettre la simplicité en rapport avec un ou même plusieurs concepts, autant il était important d'expliquer et de justifier ce choix et

d'éviter les effets d'arbitraire. Le choix d'un second concept, s'il pouvait aider à construire la réflexion, ne devait pas conduire à oublier la forme de l'énoncé – en elle-même significative – non plus qu'à modifier le sujet, ni à lui en substituer un autre. Or de nombreux candidats ont opté pour cette facilité, laquelle consiste à produire, tout simplement, un autre sujet : « La simplicité, est-ce la facilité ? », « Les sciences ou les mathématiques sont-elles simples ou compliquées ? », « La simplicité est-elle liée à la vérité ou à la fausseté ? », sont des exemples parmi d'autres, explicites, de ce remaniement du sujet. L'opposition entre la simplicité et la complexité, qui constitue le point de départ de nombreuses copies, et ce à juste titre, ne peut se substituer à l'énoncé, et n'a de valeur que si elle introduit une difficulté d'envergure pour l'analyse de la simplicité. Une telle approche a conduit nombre de candidats à assimiler subrepticement la simplicité à d'autres notions, en apparence plus facilement saisissables parce que s'inscrivant dans des champs plus classiquement abordés par les traditions philosophiques, telles que l'unité, la nature, la facilité, la clarté, la pureté. Aussi pertinents puissent-ils être, ces rapprochements ne dispensaient aucunement de mener une interrogation sur ce qu'est la simplicité – et non ce à quoi elle s'assimile ou s'oppose – ni de se demander s'il convient de voir en elle une propriété, un principe, une vertu, un idéal, etc... Ils devaient donc être maniés avec la plus grande précaution.

En revanche, se demander si la simplicité n'est rien d'autre que l'échec à atteindre à un certain degré de complexité, ou bien si, à l'inverse, elle signe la capacité à maîtriser une certaine composition complexe, expose, sous la forme d'une alternative problématique, une difficulté qui apparaît quand on tente d'analyser la simplicité et par là-même d'éprouver sa dimension et ses déterminations proprement conceptuelles. Les meilleures copies se sont donné des perspectives d'interrogation pertinentes, par exemple : énoncer que « soit la complexité découle d'un ajout, d'une modification, et la simplicité se voit conférer un caractère originaire et premier, immédiat, naturel, soit la simplicité vient en second lieu et retranche certains éléments au complexe » semble pouvoir constituer une tension pertinente. Ou encore : « la simplicité semble proche de ce qui est évident et clair, pourtant, la complexité est loin de se réduire à la confusion », met en place une difficulté quant à l'analyse du concept, que la réflexion se donne dès lors pour but de démêler et de résoudre.

Les deux traits caractéristiques de la simplicité, polysémie et absence du répertoire philosophique usuel, soulignés plus haut, ont manifestement, pour l'un, facilité le travail des candidats, et pour l'autre, l'ont rendu plus ardu.

Il importait d'affronter, dans l'analyse, ce qu'on désigne comme la polysémie de la simplicité, qu'on peut entendre comme son appartenance à plusieurs domaines consacrés de la philosophie, morale, esthétique, épistémologie par exemple. La philosophie morale est ainsi concernée à plusieurs titres par la simplicité. Elle peut être interrogée au regard de l'opposition de la simplicité et de la duplicité par exemple, ou bien au regard de la distinction à faire entre la simplicité du comportement et la pureté de l'intention. Il était aussi possible de poser la question de la possibilité de simplifier les situations dans lesquelles se trouvent les agents pour leur apporter une réponse univoque ou pour éviter ce qui peut être identifié comme des difficultés casuistiques.

Il y avait donc lieu de se demander s'il est possible de simplifier la vie morale, donc de réduire sa complexité, en suivant des principes moraux (et de poser ainsi la question de savoir si les principes moraux existent, et quel type d'ensemble ils composent), ou si tout principe pratique est voué à ignorer une grande part de la complexité de l'existence. De ce point de vue, l'impératif catégorique est souvent supposé, dans une perspective qu'on tient pour kantienne, résoudre toutes les difficultés morales, et on pouvait, à son propos, se demander dans quelle mesure il est possible de procéder à l'égard de la morale de cette

manière. Faut-il supposer que la vie morale est complexe, subtile, délicate pour bien la mener ? Toute tentative de la rendre simple est-elle nécessairement vouée à l'échec ? Et pour suivre la référence à Kant : comment s'articulent dans le champ d'une rationalité proprement *pratique* la considération de l'universel moral et celle de la singularité des cas, médiée peut-être par la confrontation à des obligations entrant en tension les unes avec les autres. On avait ici l'occasion de constituer la distinction entre complexité et simplicité à partir d'exemples concrets.

L'esthétique a quant à elle directement affaire à l'idée d'un rapport entre l'excès de variété ou de diversité, qui alourdit l'œuvre et peut confiner à l'ornemental, au superflu, au précieux. Elle s'inquiète aussi de son défaut, et entre ces deux écueils, on trouverait une juste mesure, celle de la simplicité, dont le modèle serait, par exemple, celui qu'offre la tragédie grecque pour les œuvres du langage. Le jury déplore la pauvreté des exemples, voire leur absence, alors qu'ils relèvent de la culture qu'il est normal d'attendre d'un futur professeur de philosophie et donc d'un candidat à l'agrégation : si ce n'est comme par accident, le jury n'a rencontré qu'une allusion au *Benedicite* de Chardin, quelques occurrences des *Chaussures* de Van Gogh, l'évocation de Soulages ou de Klein, ou un paragraphe sur Mies van der Rohe et le « diable » qui « se cache dans les détails », en sorte qu'il a pu avoir trop souvent l'impression que les candidats pensent l'art *in abstracto*, sans œuvres singulières dans lesquelles il s'incarne.

Dans le domaine de la philosophie de la connaissance, des candidats se sont notamment demandé si une théorie physique qui comporte moins d'hypothèses, qui se révèle plus économique qu'une autre, est en ce sens plus simple, et si elle doit, pour cette raison, être considérée comme plus vraie. La question a parfois visé la nature elle-même, pour examiner si elle se caractérise par la même économie de moyens. La question s'est posée de savoir si toute connaissance ne doit pas, pour être une *véritable* connaissance, procéder par analyse et synthèse, décomposition en éléments simples et recombinaison. Ainsi, à partir de l'analyse de la composition chimique d'une molécule d'eau, une copie indique que l'analyse ne constitue pas une simplification du complexe mais au contraire une manière d'en rendre raison. Une autre rappelle que les biologistes désignent par « simplicité » la manière dont l'évolution produit des automatismes efficaces par complexification des organismes. Plusieurs copies ont mobilisé de manière intéressante la définition euclidienne du point comme ce qui n'admet pas de partie. L'ontologie peut ainsi interroger l'existence du simple : relève-t-il de la chose elle-même ou de l'esprit qui simplifie la chose, la réduit à du simple ? Une copie montre comment la remontée aux éléments simples implique une complexification progressive de la théorie physique. Une autre copie commence par distinguer ce qui est divisible en droit et ce qui est divisible en fait (l'organisme ne l'étant pas en droit puisque le décomposer en fait, c'est le détruire) pour en conclure que la simplicité varie selon le type d'être considéré. Ces analyses épistémologiques demandaient elles aussi d'être en mesure de prendre appui sur des théories scientifiques précisément connues, sans quoi le propos demeurait approximatif, allusif et ne parvenait pas à saisir l'objet qu'il entendait penser.

Cette variation des domaines susceptibles de donner des clefs d'entrée dans le sujet est la marque de la richesse de la matière philosophique que permettait d'interroger la simplicité. Elle ne suffisait toutefois pas à elle seule à donner un plan possible de dissertation ; le traitement d'un problème ne saurait se réduire au simple constat non plus qu'au relevé des variations constatables à travers les domaines qu'il permet d'interroger. Les candidats qui ont traité de la simplicité en science, puis dans le domaine esthétique pour terminer par la morale, par exemple, n'ont pas produit à proprement parler une analyse philosophique, non plus qu'un traitement critique, de la simplicité. Ils ont seulement, par la variation des domaines, accumulé diverses perspectives, qui pourraient être pertinentes, mais qui n'ont jamais donné lieu qu'à un propos décousu. La juxtaposition des domaines ne peut en aucune manière faire un plan ni manifester une

quelconque nécessité de la pensée. Elle peut servir de point d'appui pour constituer la richesse du sujet, mais elle n'est pas pertinente, à elle seule, dans la construction d'une argumentation.

Cette facilité est donc une erreur pure et simple : les copies qui consacrent chacune des parties de leur travail à un champ d'usage de la notion, sous la forme de la pure et simple juxtaposition, ne remplissent pas le programme d'une dissertation, qui est celui d'une réflexion suivie, servie par une argumentation et des transitions raisonnées, et non pas celui d'une suite d'exposés dont on se demande, alors, ce qui les unit, ce qui justifie qu'ils soient présentés dans *ce* ordre, ou tout simplement quel problème ils sont censés résoudre. S'il est important d'être en mesure d'énoncer quel sens peut avoir le concept de simplicité dans la philosophie morale, quel autre sens dans la philosophie de la connaissance, et quel autre dans l'esthétique, il est plus approprié encore d'inverser la perspective, et de se demander quel sens original, nouveau, inédit de la simplicité est découvert par la philosophie morale, ou bien par la philosophie de la connaissance, pour se donner les moyens, par la suite, de les distinguer, ou d'en voir éventuellement les traits communs.

Les candidats sont aussi tombés dans le travers inverse : ne fonder la réflexion que sur un seul des domaines de sens. Dans ce cas, la plupart du temps, ils ont fait le choix de privilégier, pour appréhender la simplicité, le domaine de la philosophie de la connaissance, voire, encore plus simplement, la science. Il semble donc nécessaire de rappeler que l'analyse du concept ne doit en sacrifier aucun aspect, mais bien évidemment chercher à en approfondir le plus possible la compréhension, poursuivant en cela l'effort de clarification. Le jury n'attendait pas une revue des sens de la simplicité en fonction des domaines de la philosophie ; les candidats avaient le choix de mener leur enquête philosophique à propos de la simplicité en organisant leur parcours à travers les domaines de la philosophie, soit qu'ils considèrent que l'un d'eux était plus significatif, soit que la variation des domaines ait soutenu leur propos.

L'autre spécificité marquante de ce sujet était de ne pas amener les candidats à s'ancrer dans une philosophie particulière ; elle a manifestement autant posé problème qu'elle les a soutenus dans une exigence de tension et de recherche proprement philosophiques. En l'absence d'une doctrine facilement repérable, il était possible de procéder très concrètement d'une autre manière, qui a été remarquée positivement par le jury. Par exemple, une copie, cite une phrase de Descartes contenant le mot « simple » dans un contexte tout à fait approprié au sujet, et cette phrase est tout à la fois commentée dans son occurrence du mot « simple » et constamment rapprochée du traitement du sujet et de la réflexion suivie. Il semble que ce soit une manière exemplaire de conduire la dissertation en l'occurrence – le même type de développement a également été vu à partir d'une phrase d'Aristote.

On doit souligner la liberté qu'offrait ainsi le sujet, ouvert à des cheminements très divers, autour d'une notion qui résistait particulièrement à ce que l'on pourrait désigner comme une orthodoxie de repli, puisqu'il était impossible de se contenter de (et même de parvenir à) repérer les différentes significations qu'elle a pu avoir au cours de, ou au travers, ses occurrences. Seul, le resserrement progressif de ses variations pouvait permettre de la construire, et il était impossible de la réduire à un cas d'école bien connu, ou de l'affadir par une approche chronologique. Mais la résistance de la notion a su être assumée : plusieurs bonnes copies affrontant le risque de penser ont su s'achever de manière aporétique, une aporie bien construite étant aussi un gain pour la pensée. Ainsi une copie engagée dans une réflexion subtile, qui a patiemment repéré les registres de distinction nécessaire pour s'approcher de la simplicité, et qui a travaillé sur les types de contraste entre l'opposition simple/complexité et l'opposition simple/composé, ou la tension entre la simplicité comme résultat de l'analyse et la simplicité comme fondement de la synthèse, conclut-elle sur l'idée que « le cœur du concept de simplicité est idéologique » et que nous considérons comme simple ce que nous ne voulons pas avoir à déconstruire ou à interroger, le retour aux origines dont l'exigence de

simplicité semblait être l'occasion (et qui a été analysée à travers la figure de l'enfant dans *Emile ou de l'éducation*) n'étant finalement qu'un retour critique sur des éléments au-delà desquels nous ne nous permettons pas de régresser.

On peut se féliciter que, dans cette épreuve de composition hors-programme, le sujet ne puisse en aucun cas se prêter à une simple cartographie des territoires, ni aux opérations de commémoration auxquelles donne trop souvent lieu l'histoire de la philosophie. Au contraire il a donné l'occasion à ceux qui ne sont pas enfermés dans ces tactiques de trouver en puissance une pensée qu'il ne pré-déterminait en rien. À condition d'être affronté pour lui-même, le sujet fécondait le pouvoir heuristique : loin de tout dogme, ou de toute évidence première, un candidat a ainsi su construire avec clairvoyance et élégance les conditions du décalage entre simplicité et élémentarité, et la nécessité de ne pas confondre simplicité et substantialité, à partir d'analyses qui, appuyées par exemple sur Williams et « *The elements of being* », interrogeaient le caractère ineffable du simple et l'insignifiance de l'élément isolé. C'est de cette liberté philosophique que les professeurs de philosophie auront à faire usage dans la construction de leurs cours et le choix du parcours qu'ils feront faire à leurs élèves. Le jury se félicite qu'elle se soit manifestée.

ÉPREUVES D'ADMISSIBILITÉ

DEUXIÈME ÉPREUVE

Composition de philosophie sur programme

Rapport établi par M. Dominique HORVILLEUR
à partir de observations de l'ensemble des membres de la commission

Données concernant l'épreuve

Intitulé de l'épreuve : « Composition de philosophie se rapportant à une notion ou à un couple ou groupe de notions selon un programme établi pour l'année. Durée : 7 heures ; coefficient : 2. ». Notion au programme en 2019 : Le temps.

Données statistiques

Candidats présents : 676

Moyenne des notes : 7,83 (moyenne des admissibles : 11,68)

Ecart type : 3,32 (écart type des admissibles : 2,56)

Répartition des notes :

0,5 : 2 ; 01 : 11 ; 02 : 20 ; 03 : 18 ; 04 : 49 ; 05 : 70 ; 06 : 88 ; 07 : 96 ; 08 : 76 ; 09 : 67 ; 10 : 42 ; 11 : 33 ; 12 : 35 ; 13 : 29 ; 14 : 19 ; 15 : 9 ; 16 : 8 ; 17 : 2 ; 18 : 1 ; 19 : 1

Sujet

Considère-t-on jamais le temps en lui-même ?

Rapport d'épreuve

Un truisme : la difficulté propre à la seconde dissertation tient à sa nature. « Sur programme », elle a été, sauf exceptions, préparée avec constance et le plus grand sérieux, encadrée par des cours, – qui ont pourvu les candidat(e)s de toutes les connaissances requises. Or, ces atouts ne doivent pas transformer l'épreuve en un supposé contrôle des savoirs acquis, qu'elle n'est évidemment pas. Alors, le sujet proposé se voit ravalé au rang de prétexte à la révision des leçons retenues, à la réitération, avec plus ou moins de conviction, de parcours déjà balisés. Cette difficulté n'a, pourtant, rien d'inextricable dès que l'on accepte, en amont, de considérer la période de préparation comme un travail philosophique à part entière, de s'y investir sans réserve, et de saisir, le jour dit, l'exercice imposé, comme son *prolongement*, et non pas sa récapitulation. L'effort déployé durant ces intenses mois d'apprentissage doit irriguer la réflexion attendue, à chaque fois singulière, au lieu de l'automatiser. Cela ne va pas de soi, nous le savons, d'autant que la notion du « programme » subit, à force d'avoir été visitée, criblée et canalisée, une sorte d'érosion, de déperdition de sens. Or, c'est bien là le pari de cette épreuve que de conjindre des connaissances rigoureuses, qui excluent les généralités vides, à une pensée en acte, renouvelée, qui préserve de la lassitude engendrée par tout savoir devenu inerte.

La question posée cette année – « Considère-t-on jamais le temps en lui-même ? » – appelait à relever un tel défi, et l'analyse de l'intitulé poussait à une réflexivité accrue. Rappelons que cette analyse, à la contrainte de laquelle désormais la grande majorité des candidat(e)s se plie, ne doit surtout pas être confondue avec un quelconque *commentaire* du sujet, au cours duquel on tenterait de sonder ses intentions fantomatiques. Les candidat(e)s ne sont pas invité(e)s à se mettre à la place, inassignable, de qui lira leurs copies. Elle s'apparente plutôt à la procédure d'adoption d'un sujet orphelin, en ce qu'elle vise, à la fois, à le faire sien et le rendre intelligible ce qui au départ n'est que verbal, et, surtout, à prendre position, c'est-à-dire à montrer comment et pourquoi un problème se pose, dans la mesure où une question philosophique ne contient jamais en son sein une directive univoque. C'est pourquoi, d'ailleurs, cette analyse ne se termine pas à l'introduction, où elle a son lieu naturel, mais devrait se prolonger, en s'enrichissant, tout au long de la copie au gré des développements. Elle se doit donc d'être précise et élective : c'est là sa vertu, mais aussi son risque.

En l'occurrence, on ne pouvait manquer d'être sensible à la forme même de l'intitulé, assez insolite, qui poussait à *creuser* progressivement l'interrogation, plutôt qu'à la *déplier* selon un protocole préalablement arrêté. En effet, la présence de l'adverbe « jamais », dans son emploi positif, ajoutait une forme d'incertitude, intrigante, à la question binaire, plus simple, de savoir si, oui ou non, « on considère le temps en lui-même ». Que la réponse à celle-ci soit affirmative ou négative, « jamais » en suspend le caractère décisive, et la déstabilise de plusieurs manières : d'une part, en ce que la question portait tout autant, voire davantage, sur les *circonstances* de l'examen du temps, son effectivité, sa rareté ou son caractère exceptionnel, que sur sa possibilité principielle, *de jure* (« Peut-on considérer... »). Mais d'un autre côté, trancher *de facto*, — et la spontanéité avec laquelle l'on penche vers une réponse négative devait être réfrénée — laisse entier le problème de l'éventualité et de la légitimité d'une telle considération, au moins à titre d'exigence. Cette prétention à saisir le temps en lui-même serait-elle contestable, parce que dépourvue de sens, ou garde-t-elle, ne serait-ce qu'à titre critique, sa pleine validité, parce qu'elle ferait ressortir, en creux, ce qui manque à *jamais* dans nos « considérations », savantes ou quotidiennes, du temps, et auquel on se devrait de faire accueil, d'autant plus qu'il *se pourrait* qu'on le fasse, en dépit de son apparente impossibilité logique ? Ni totalement de fait, ni totalement de droit, la question, dans ce va-et-vient entre deux types d'approches, incitait donc à la fois à remonter en-deçà des « considérations » répertoriées sur le temps, qu'elles soient d'ordre philosophique ou autre, et à rester ouvert(e) à l'appel sourd et entêtant, peut-être illusoire, mystificateur, ou peut-être irrévocable, impératif, d'une investigation ou d'une épreuve affective qui le soit du temps « lui-même ». À cela s'ajoute que « jamais » suggère un retour sur les conditions elles-mêmes temporelles de la considération escomptée du temps. Telle circularité n'avait, à vrai dire, rien de déconcertant pour qui est au fait des textes canoniques en la matière.

Encore convenait-il de montrer que loin de condamner à une régression indéfinie, ou une mise en abyme, ou à clore le débat à peine entamé, cette circularité valait comme une ouverture, en ce qu'elle suggérait que la considération du temps ne passait pas forcément par une extraction, plus que problématique, hors du temps, et donc une transgression de notre finitude. Est-ce bien *le temps* qu'on considère, quand on *considère* le temps ? Et si ce n'est pas lui, sur quoi d'autre en priorité porte la considération ? Pour quelles raisons ? Or, s'il s'avère que le temps échappe à toute appréhension directe, qu'il est à la fois le plus manifeste et le moins apparaissant, pourquoi ces biais par lesquels nous l'approchons ne nous livreraient-ils pas d'aventure, comme à la dérobée, au rebours de ce que nous étudions ou éprouvons, quelque chose de lui-même ? Ce qui permettait de faire un sort à l'énonciation impersonnelle (« on ») du libellé, qui laissait indéfinie l'identification du *considérant*, et ouverte la possibilité d'un clivage, récurrent dans notre histoire, entre des considérations – au choix : sensibles, triviales,

vulgaires, inauthentiques, affectives, immédiates, vécues etc.–, et celles qui se revendiquent d'être réfléchies. Bref : « Considère-t-on *jamais*... ». Mais reconnaissons que cet adjectif a peu engagé la réflexion qu'il méritait, trop rarement en tout cas, (ou de façon rhétorique), pour que le jury pût faire de sa compréhension un point discriminant. Néanmoins, les meilleures copies qu'il a été donné de lire, à défaut de le thématiser explicitement, sont restées fidèles à la cadence et à l'esprit de la question qu'il insufflait, et ont su adopter une démarche, qui, tout en étant résolument démonstrative, procédait par les relances successives qu'imposait la pression d'une interrogation renaissant, du fait de ce flottement, à chaque étape du développement.

En revanche, le verbe « considérer », dans l'éventail des degrés d'attention, tant théorique que pratique, qu'il dénote, en deçà, en signe ou en vicariance d'une connaissance ou d'une maîtrise proprement dite non disponible, a préoccupé la plupart des candidat(e)s, et on doit les en féliciter. Néanmoins cet examen préalable, qui était bien sûr attendu, a pu donner lieu à des dérives, instructives quant à la nécessité, lors de l'analyse, de sonder les ressources de la langue ordinaire, tout en restant vigilant sur ses éventuels pièges. Ainsi, que le temps soit « objet de considération » n'implique pas le moins du monde qu'il soit « un objet », tout court. C'est une particularité du français que d'exprimer le complément d'un verbe par le terme « objet », là où d'autres langues recourent au participe passé ou à d'autres périphrases.

Cet usage ne porterait à aucune conséquence s'il n'entraînait en résonance avec la problématique, bien connue des étudiant(e)s en philosophie, de l'objectivité. Il s'en est alors suivi, fréquemment, comme une crispation première de la pensée : dès l'introduction il était déjà presque acquis que faire du temps un « objet de considération » interdisait de le « considérer *en lui-même* », et le reste du devoir n'était plus alors que l'illustration de cette impossibilité insinuée en réalité dès le départ par une interprétation emphatique d'un fait de langage. Or le temps considéré n'est pas nécessairement « objet » de considération : il peut être visé, contemplé, intuitionné, éprouvé, etc., sans que la relation ne soit, au sens technique du terme, de l'ordre d'une *constitution*. Puisqu'a été rappelée à de nombreuses reprises l'étymologie latine du terme (*cum-sidus, sideris*), on peut douter que qui contemple une constellation (et non une étoile isolée) en fasse « son objet », les coordonnées de la contemplation ne se répartissant pas selon la polarité sujet/objet, l'observateur s'intégrant (ou s'oubliant, ou s'immergeant, peu importe ici) dans le champ de ce qui est observé. Assurément, il n'était pas exclu de s'interroger sur les éventuelles apories d'une « objectivation » du temps, mais il s'agissait alors d'un problème *particulier*, lié à une époque, elle aussi particulière, (post-kantienne, si l'on veut), de la philosophie de la connaissance, qu'il était indu d'ériger en unique perspective éligible, alors qu'elle ne procédait, en somme, que d'une intelligence faussée de nos usages linguistiques.

En outre, la mécompréhension fréquente de la construction de l'énoncé a accusé cette pente : la locution « en lui-même » n'est pas, en effet, placée en épithète du « temps » pour former une très obscure entité, comme s'il y avait quelque chose telle une énigmatique 'intérieurité du temps' qu'il faudrait sonder, mais en attribut de « considérer » pour en désigner la visée, et l'éventuelle pureté de celle-là. S'il était inévitable, au cours de l'exposé, de parler du « temps en lui-même » comme d'un syntagme, il ne fallait pas être abusé par cette expression. Sinon, comment pourrait-on, sans contradiction, concilier le point de vue d'une « considération » avec un temps supposé « en soi » ? Un tel départ interdisait aux candidat(e)s de vraiment commencer, ou condamnait à une argumentation assez vaine. À leur décharge, on peut avancer que, plus profondément, on a du mal à s'extirper des héritages récents, en l'occurrence celui qui voudrait que la dualité sujet/objet soit l'une des questions cruciales de la philosophie. En sorte que même celles et ceux qui ont évité ce blocage initial n'ont pu s'empêcher de placer leurs investigations sous le signe de l'alternative temps objectif/temps subjectif ou temps du monde/temps de l'âme. Peut-être, répétons-le, pareille alternative était-elle légitime, mais comme elle ne se prévalait pas de l'évidence (ainsi, par exemple,

il est littéralement faux, ou extrêmement réducteur de poser que l'approche augustinienne, pour introspective qu'elle soit, est « subjective »), il convenait d'en établir le bien-fondé, voire la genèse. Ce à quoi, justement, l'intitulé de la question, qui laissait à déterminer les *modalités* de la considération, laquelle n'est pas un savoir fondé, invitait les candidat(e)s. Preuve supplémentaire qu'un sujet, s'il ne peut être correctement traité qu'à travers des connaissances précises, exige de pouvoir les remettre en chantier, et, au sens strict du terme : de les reprendre. Quitte à se placer en porte-à-faux avec ce que l'on croyait jusqu'ici comprendre, et donc avec soi-même.

D'une certaine façon, il ne manquait rien, parmi les copies au moins correctes, qui fût de l'ordre d'un (ou de plusieurs) traitement idéal. C'est bien plutôt les objectifs annoncés qui ont pu tromper les attentes qu'ils avaient eux-mêmes suscitées, et les défauts incriminés restent donc bien les leurs. Aussi est-il sans doute plus utile de montrer, de façon très sélective sur un exemple, autour de certains textes fondateurs, presque unanimement cités, comment il a été possible à certain(e)s candidat(e)s d'approfondir leurs acquis de manière à traiter vraiment le sujet, et ce avec leurs propres instruments. D'où nous inférons que cela était, et reste, accessible à tou(te)s.

La perspective la plus souvent retenue a consisté à se demander si le temps était nécessairement considéré relativement à ce qui est en lui, changement, mouvement, événements, (ces trois termes n'étant d'ailleurs pas interchangeables), ou s'il pouvait l'être directement, sans la médiation des instanciations temporelles ; et, dans le meilleur des cas, à essayer de dépasser cette alternative, soit en montrant, dialectiquement, que ces deux branches n'étaient pas exclusives (via, par exemple, la distinction entre l'unité abstraite ou formelle d'un temps unique et la plénitude d'un temps indissociable de ses manifestations), soit en avançant qu'il existait une troisième voie, qui se résumait, le plus souvent, à faire du temps une réalité propre à l'esprit (voie dite augustinienne) ou à l'existence (voie plus ou moins heideggérienne). De fait, depuis les analyses aristotéliennes en *Physique IV* jusqu'aux débats contemporains, à la suite de l'article de John Mc Taggart, *The unreality of time*, avec ses deux « séries », et, plus récemment, de celui de Sydney Shoemaker, *Time without change*, avec son expérience de pensée sur les « gels locaux », ce problème est bel et bien au centre des considérations, tant métaphysiques qu'épistémologiques, sur le temps.

Si les deux dernières références ont été moins convoquées, ou, quand elles le furent, juste exposées et rarement discutées, en revanche, la définition du temps comme « nombre du mouvement selon l'avant et l'après » a été, elle, quasi omniprésente. Et, en général, bien expliquée. L'important, alors, était d'en déterminer la portée de façon à ne pas la laisser à l'état d'un simple précipité doctrinal. L'intitulé invitait, entre autres, à questionner les méthodes mises en œuvre, à éprouver, plutôt que la vérité d'une connaissance prétendue, l'appropriation du *mode même* de « considération » auquel se trouvait suspendue telle ou telle thèse sur ce qu'est (ou n'est pas) le temps. Il était donc pertinent d'interroger pour elle-même la démarche dialectique et définitionnelle mise en œuvre dans ces cinq chapitres, sans la ramener à un trait général de l'aristotélisme. (Et on en dira de même pour le *style* introspectif et exégétique de Saint-Augustin, réflexif et transcendantal de Kant, descriptif et radical chez Husserl, etc.) En effet, pour qui est attentif, il est frappant de voir avec quelle lenteur, même en si peu de pages, l'intelligibilité du temps se découvre, puisque, à la différence des autres traités sur ce qui « accompagne » le mouvement, la « solution » aux apories initiales, (qui conduisent à reléguer le temps dans le non-être, et ce, à la fois contre et en accord avec l'expérience immédiate qu'on en a), c'est-à-dire la définition, semble délivrée assez tôt, et que pourtant l'enquête se poursuit en se compliquant, au prix d'avancées et de retour, illustrant à sa manière la plurivocité du « en lui-même » et l'incomplétude d'une « définition ». Car il apparaît, une fois la formule générale adoptée, que c'est à la nature de l'instant que la pensée se heurte lorsqu'elle tente d'appréhender la réalité

du temps, nature paradoxale en ce qu'il unit en son sein le même et l'autre, l'identité et la différence, accomplissant la double fonction d'unir et de diviser.

Certain(e)s candidat(e)s – très rares – ont eu le courage, à cette occasion, de se confronter à certains textes redoutables de la deuxième partie du *Parménide* où Platon montre que, pour que l'on puisse penser la possibilité d'un 'passage' du temps, il faut distinguer entre deux sens du 'maintenant' : celui qui, à chaque fois nouveau, jaillit dans le présent, et celui, de toujours, qui en lui-même ne passe pas ; distinguer et concilier, puisque aucun des deux à lui seul ne suffit, le premier parce qu'il dissout le temps dans le devenir de relations incommensurables, le deuxième parce qu'il suspend le temps. L'examen des difficultés relatives à l'instant, unité de mesure et limite, était indispensable pour comprendre comment le temps, qu'il ne saurait, évidemment, être question de rassembler dans une vue synoptique, n'étant pas une « substance », se définit comme ce qui *maintient* ou articule (« nombre ») ensemble l'avant et l'après dans leur *distinction*.

Sur cette base, on a pu affronter les deux objections traditionnelles, symétriques, qui ont été élevées contre cette définition. La première, devenue trop notoire depuis Bergson, est qu'elle rabattrait le temporel sur la trajectoire spatiale, puisque le mouvement dont le temps est mesure s'avère être le transport local, et, plus éminemment, celui, circulaire, du premier ciel. A cela, certaines copies ont su rappeler la caractérisation antérieure du mouvement comme « entéléchie de la puissance en tant que telle », qui le rendait irréductible, fût-il local, à une simple assignation spatiale, puisqu'il était pris avant tout comme un processus. Il est certain que la grandeur spatiale offre un appui à son intellection : l'espace que parcourt un mobile étant continu, il est possible de le diviser en une série infinie de points, et par là de décomposer le mouvement, et par conséquent le temps, puisqu'il s'écoulerait proportionnellement à celui-là. Il ne s'ensuit nullement comme une « dépendance » du temps par rapport à l'espace, puisque, selon Aristote, celui que parcourt un mobile n'est rien en dehors du mouvement qu'il accomplit ; mais au mouvement, pris dans son acception *dynamique*, oui, et la question initiale s'en trouvait renforcée, puisqu'elle touchait au *passage* du temps. D'où la deuxième objection, selon laquelle la définition serait circulaire, « avant » et « après » étant des catégories temporelles, et qu'elle supposerait donc une précompréhension (à la suite, cette fois, de la critique de Heidegger) de ce qu'est (mais en quel sens « est »-il ?) le temps, qui se verrait destitué au profit d'une considération de la temporalisation, demandant à prendre en charge le caractère « extatique » de l'existant. À quoi certain(e)s ont fait valoir, sans hésiter à entrer dans le détail, en s'appuyant notamment sur certains textes de *La Métaphysique* que si l'antérieur et le postérieur ont un sens d'emblée temporel, ils ne l'ont pas seulement. Ainsi, selon le lieu, ils désignent l'ordre des positions qui peuvent être occupés par un mobile, et dans le mouvement, ils signifient ces mêmes positions pour autant qu'une translation s'accomplit de l'une *vers* l'autre, selon un ordre dynamique. Tout mouvement ferait apparaître de l'antérieur et du postérieur en les mettant en rapport. Et c'est cette relation qui est transposée dans le temps, en ce que c'est la nature essentiellement *progressive* du mouvement qui donne un sens à la notion de *succession*, qui est première par rapport à sa schématisation sous la forme de grandeur extensive qui permet la détermination de termes *successifs*. Si le mobile, un corps un mouvement, se caractérise par le fait d'être successif, l'être même (si c'en est un) du successif, à savoir du temps, est autre, et c'est ce qui focaliserait l'analyse (aporétique ? définitionnelle ?) d'Aristote.

Pareille attention au texte – et, répétons-le, il était présent à l'esprit d'une grande majorité – permettait d'une part de nouer le lien du temps au mouvement, ainsi qu'à son expérience, de façon non pas accidentelle, historique, mais inextricable (en sorte que l'on pouvait aussi bien douter que ce soit « en lui-même » que le temps est considéré, qu'asserter qu'il ne peut être atteint, dans son mode fluctuant d'être, et

donc *lui-même*, qu'à travers le changement, y compris celui d'états psychiques. Et, derechef, notre question se repose...), d'autre part de comprendre le sens des critiques qui lui ont été adressées. Elles sont nombreuses, retenons-en, brièvement, deux. La première, à laquelle certains devoirs remarquablement informés ont fait écho, est celle de Plotin (et, après lui, tout un courant qui, de Saint-Augustin, au premier chef, jusqu'à Schelling, a sensiblement imprégné notre entente du temps), dans le Traité 45 (ou Ennéades, III, 7), qui reproche à Aristote d'avoir demandé au mouvement, qui n'est qu'un *signe* du temps, de nous renseigner sur son *essence*, (mais en a-t-il une ?) le confondant alors avec son accident, alors que pour le comprendre « en lui-même » il faudrait se placer sur la voie où le temps procède de l'éternité, le jeu des révolutions astrales demeurant privé de sens, tant qu'on ne les rapporte pas à la 'dégradation' des existences éternelles. La méditation plotinienne sur *l'origine*, ou la provenance, du temps éveille l'intuition, peut-être obscure, que, pour considérer le temps « en lui-même », indépendamment de ce qui advient en son cours, il faut adopter un autre point de vue, ou le point de vue d'un ailleurs, qui a un support *analogique* (notre âme étant au temps, ce que l'éternité est à l'être) et un ressort *anagogique* (nous aspirons à « échapper » au temps.), auquel d'ailleurs bien des copies ont été attentives à travers l'analyse, souvent subtile, parce qu'*a contrario*, de certains affects, tels l'ennui, l'attente, le regret, l'impatience, etc. sans toujours parvenir en délivrer le sens.

La deuxième critique est beaucoup plus familière, mais pas forcément mieux connue : celle initiée par les fondateurs de la mécanique classique. Ainsi, quelques devoirs ont su mettre à contribution, d'abord, les Discours concernant deux sciences nouvelles de Galilée, pour montrer qu'à l'occasion du concept de vitesse instantanée, le temps est traité, non plus comme une abstraction dérivée du mouvement, mais comme une grandeur continue dans laquelle le mouvement se développe ; en sorte qu'il devient premier par rapport à lui, et puisqu'il permet d'en assurer la reconstruction intelligible, il acquiert sur lui une antériorité de droit, et permet, à titre de fondement, de faire coïncider le réel et le mathématique. À partir de là, le temps est bel et bien « considéré » comme une variable indépendante, et non plus comme un accident, symbolisée par notre « t ». Nous sommes reconnaissants envers toutes celles et tous ceux qui ont fait l'effort de reconstituer cette invention, qui, malgré sa modestie apparente, plaçait au cœur du sujet. Et nous le sommes *a fortiori* à l'égard des copies qui ont témoigné d'une certaine familiarité avec les Principes mathématiques de la philosophie naturelle de Newton, avec une mention spéciale pour celle qui a rappelé cette déclaration dans le scholie qui suit les définitions initiales que « en matière philosophique nous devons faire abstraction de nos sens et considérer *les choses en elles-mêmes*, à part de ce qui n'est que leurs mesures sensibles. ». D'où sa définition du temps « vrai et mathématique, en lui-même » qui coule uniformément, sans relation à rien d'extérieur, qu'il oppose rigoureusement au temps « relatif, apparent et vulgaire » et se scande en heure, jour, mois, année, qui dépend, lui, d'une mesure sensible et externe de la durée par le mouvement. Mais un tel temps qui s'impose au physicien pour ces calculs se laisse-t-il « considérer » autrement que comme une abstraction vide ? Même celles et ceux qui n'avaient qu'une connaissance indirecte de la position newtonienne d'un « temps absolu » ont su la commenter à partir de la si précieuse correspondance entre Clarke et Leibniz, ce dernier contestant, au nom du principe de raison suffisante, que le temps pût être une substance ontologiquement autonome ou homogène, indépendamment des événements ou des existences possibles, pour adopter une thèse que l'on appelle aujourd'hui « relationniste ».

Et à qui faisaient défaut ces références classiques restait, en dernier recours, Bergson, lui aussi quasi unanimement cité, mais, nous l'avons déploré, souvent réduit, à cause d'une lecture trop étroite du seul deuxième chapitre des Données immédiates de la conscience à la critique du temps « spatialisé » et à la thèse simpliste suivant laquelle, à l'inverse, la durée authentique, « le temps en lui-même » donc, ne serait qu'un vécu de la conscience. Concernant la première, il convenait de se demander, à admettre que le

temps ordinaire soit réduit à l'espace en raison de sa mesure, imposée pragmatiquement, qui en fait une multiplicité quantitative, et non pas qualitative, comment nous pouvons avoir encore l'impression que c'est malgré tout du « temps ». À s'en tenir aux versions parfois proposées, c'est notre expérience même qui risquait de devenir mystérieuse, opaque, et, par contrecoup, l'épaisseur de la durée, à laquelle Bergson convie de revenir, si cette « durée » s'avérait n'avoir aucun rapport avec ce que nous appelons « temps » ; et tout aussi impénétrable, « l'intuition » qu'il érigea bientôt en méthode. Heureusement, il y eut des copies qui, non seulement, à l'occasion de l'analyse du mouvement, se sont penchées sur « l'idée *mixte* d'un temps mesurable, qui est espace en tant qu'homogénéité et durée en tant que succession », idée formée par une sorte « d'endosmose », encore assez vague dans ce premier ouvrage, qui amenait à distinguer non pas deux, mais trois temps, celui de la mathématique, ou de la mécanique, qui n'est qu'espace, dont le déploiement idéalement instantané repose sur un refoulement de la durée incompressible, celui, homogène et hybride, qui est social et humain, et celui de la durée pure où s'originent bel et bien les deux précédents, mais surtout qui furent attentives aux dimensions ontologique et cosmologique que, par la suite, revêt la durée (et son intuition) et firent un sort à la déclaration de *L'évolution créatrice* : « L'Univers dure. », aussi bien qu'aux pages où, dans l'*Introduction à la métaphysique*, Bergson avance l'idée que, loin de confiner dans l'introspection, l'effort d'intuition met en contact avec « une infinité de durées possibles ». Et, parmi ces copies, il y en eut quelques-unes qui poussèrent jusqu'à l'investigation des rapports entre Bergson et Einstein, à l'occasion d'une relecture de *Durée et simultanéité*. Même si l'exécution n'en fut pas toujours très claire, elle était extrêmement féconde, puisque dans cette confrontation c'est sans conteste la prétention de saisir le temps en lui-même qui se trouve en jeu, et comment sa « considération » affleure dans ce qui pourtant la recouvre ou en détourne...

Enfin, parmi les auteurs dits 'incontournables', Kant fut, sans doute, le plus mis en fiches et le moins bien lu. Trop de candidat(e)s nous ont donné le sentiment d'avoir évité toute confrontation avec la lettre de l'Esthétique transcendantale (à fortiori avec celle de la *Dissertation de 1770*) ainsi que l'attesterait le peu d'attention portée aux cinq arguments de l'exposition métaphysique et à « l'objection si unanime qu'elle doit se présenter naturellement à l'esprit », que pourrait soulever l'affirmation de l'idéalité transcendantale du temps, — qui en nie donc la réalité absolue-, selon laquelle puisqu'il y a des changements réels, et que ceux-ci ne sont possibles que dans le temps, il doit nécessairement être réel. Pareil évitement interdisait de penser la portée de la thèse, tenue à tort pour rebattue, qui fait du temps « la forme du sens interne » et « la condition formelle *a priori* de tous les phénomènes », et d'entrer dans le dialogue que Kant noue à distance avec Newton. Plus grave encore, il rendait incompréhensible que Kant soutînt, alternativement, qu' « on peut fort bien faire abstraction des phénomènes dans le temps », ce qui semblerait indiquer qu'on pût 'le considérer en lui-même', sans la médiation de ce qui advient en lui, y compris les changements, et qu'il était rigoureusement impossible d'en avoir la moindre représentation directe, et donc de le « considérer » tel quel. Comme il le résumera dans l'appendice à l'Analytique : c'est « une intuition vide sans objet ». Qui n'avait pas un peu séjourné dans le texte ne pouvait pas s'emparer de cette difficulté, pourtant si féconde, au regard de la question précise qui était posée.

En revanche, celles et ceux qui avaient fourni cet effort ont su rayonner, à partir de cette apparente contradiction, dans le reste de *la Critique de la Raison pure*, de façon à approfondir cette difficulté (qui, d'ailleurs, dans sa formulation initiale n'était pas spécifique au temps, puisqu'elle vaudrait également pour l'espace). Ainsi, nous avons apprécié les copies qui, même lorsqu'elles le faisaient maladroitement, se sont tournées vers la théorie du schématisme, ou de la temporalisation des catégories, qui conduisait, d'une part, à considérer divers aspects du temps, sa production dans le cas du nombre, sa continuité pour les anticipations de la perception, sa permanence, son ordre, la simultanéité, pour les analogies de l'expérience, enfin son ensemble, pour les postulats de la pensée empirique, le « en lui-même », se déclinant en plusieurs

sens, impliquant alors divers visages ; d'autre part, à revenir sur le statut de l'imagination, cet « art caché dans les profondeurs de l'âme humaine », qui suggérait que la « considération » du temps se fasse, de manière sinon irréfléchie, en tout cas, non réflexive.

Signalons une prestation, impressionnante, qui sut, à cette occasion, croiser les interprétations divergentes, quant à la place de l'entendement dans cette opération, d'Hermann. Cohen, et de Martin Heidegger pour mieux faire ressortir la nature radicalement aporétique, sans être définitive (reste encore une place, même infime, pour le « jamais »...), de la considération du temps, D'autres copies se sont intéressées aux deux premières analogies, qui concernent la manière d'ordonner les événements dans le temps : par exemple, en quel sens faut-il supposer une 'substance' du temps, puisque la succession, n'étant que la façon d'apparaître de la conscience empirique, toujours changeante, il est impossible de rien conclure, à partir d'elle, concernant la situation des phénomènes (avant, après, pendant...) ? Cependant, aucune pensée ne serait possible, si nous ne rapportions à un invariant, qu'on appellera la substance du temps, et dont la permanence est le schème, directement insaisissable, le flux de notre sens interne ; invariant qui permet de *mesurer* le temps, mais au prix d'un cercle nécessaire (une horloge n'est qu'une répétition d'un phénomène naturel déterminé, dont on doit néanmoins supposer la régularité) auquel Kant a eu le mérite de se confronter sans détour, amenant à repenser, dans la mise à l'écart de tout recours à un mystère théologique, la distinction newtonienne entre temps relatif (« vulgaire ») et temps absolu (« mathématique »), puisqu'il interpréterait ce dernier comme une limite, la différence entre la mesure sensible du temps et le temps « lui-même » étant celle d'une approximation tendancielle. Enfin quelques dissertations ont eu le mérite de mentionner un ajout (certains diraient un repentir) de la seconde édition, « la Réfutation de l'idéalisme », — dont l'intitulé est : « La conscience simple, mais empiriquement déterminée, de ma propre existence, prouve l'existence des objets dans l'espace et hors de moi » — pour sonder les vraies raisons de la nécessaire figuration du temps en montrant que ce dernier ne peut constituer une intuition au même titre, ou d'une façon équivalente, que l'espace, l'une d'elles esquissant même un rapprochement avec l'étonnante expérience de pensée développée par Strawson, tout au long du deuxième chapitre des *Individus* sur ce que serait notre orientation dans un univers qui serait uniquement sonore.

Toutes ces copies, en raison de leur endurance, et malgré des conclusions différentes et parfois aventureuses, faisaient pleinement ressortir la pertinence de la question qui leur avait été posée : les difficultés qu'il y a à expérimenter comme à penser le temps abstraction faite de *ce qui* est temporel, et, au premier chef, le changement, sont le revers d'une visée qui échoue à le présenter « lui-même », tout autant que le témoignage d'une « considération » qui travaille sans cesse à s'épurer. Ce rapport d'épreuve laisse de côté, délibérément, des massifs aussi imposants qu'Augustin, Husserl, Heidegger, (la liste serait longue), eux aussi cités avec constance, ainsi que l'aspect pratique de la question, souvent abordée avec bonheur (à travers Sénèque, Pascal, Kierkegaard ou Marx, par exemple). Mais il ne s'agissait pas de proposer une quelconque reprise ; seulement de souligner, avec insistance, en privilégiant une seule ligne parmi tant d'autres, la nécessité pour les candidat(e)s, le jour de l'épreuve, de *repenser* leurs connaissances, quelles qu'elles soient. Cette exigence satisfaite, leur tâche sera moins lourde.

Il est d'usage de terminer un rapport en se réjouissant, à juste titre, des quelques performances exceptionnelles, créditées des meilleures notes, au risque, à la fois d'intimider, lorsqu'elles sont brillantes et originales, et de décevoir, quand elles se sont imposées par l'extrême rigueur d'une démonstration, difficile à restituer dans un résumé fidèle. Il y en a eu, certes, et avec lesquelles on serait, y compris nous qui les découvrons, bien en peine de rivaliser. Mais beaucoup plus significatif est le fait que, dans de très nombreuses copies, il y eut des moments *vrais*, particulièrement accomplis — par la finesse d'un exemple, la lecture d'un texte, une hypothèse audacieuse, etc.— qui supportaient la comparaison avec les premières. Si

de tels passages n'ont pas toujours suffi, car l'ensemble était encore mal maîtrisé, à garantir une note satisfaisante, ils restent le témoignage réconfortant pour l'avenir que candidat(e)s et jury sont sur un pied d'égalité, chaque fois qu'un désir philosophique est mis en œuvre, et qu'ils partagent une même vocation, une même raison d'être là.

ÉPREUVES D'ADMISSIBILITÉ

TROISIÈME ÉPREUVE

Épreuve d'histoire de la philosophie

Rapport établi par Mme Nathalie CHOUCHAN
à partir de observations de l'ensemble des membres de la commission

Données concernant l'épreuve

Intitulé de l'épreuve : « Commentaire d'un texte extrait de l'œuvre d'un auteur(antique ou médiéval, moderne ou contemporain) figurant dans un programme établi pour l'année et comportant deux auteurs appartenant chacun à une période différente. Durée : 6 heures ; coefficient : 2. » - Auteurs au programme en 2019 : « Locke - Hegel ».

Données statistiques

Candidats présents : 673

Moyenne des notes : 7,25 (moyenne des admissibles : 11,03)

Ecart type : 3,30 (écart type des admissibles : 2,79)

Répartition des notes :

0,5 : 1 ; 01 : 12 ; 02 : 19 ; 03 : 38 ; 04 : 79 ; 05 : 80 ; 06 : 77 ; 07 : 98 ; 08 : 68 ; 09 : 55 ; 10 : 43 ; 11 : 28 ; 12 : 26 ; 13 : 17 ; 14 : 13 ; 15 : 6 ; 16 : 9 ; 17 : 2 ; 18 : 2

Texte

§4 *L'idée la plus claire de pouvoir actif est obtenue de l'esprit*

Nous sommes dotés à profusion d'idées de *pouvoir passif*, grâce à presque toutes les sortes de choses sensibles ; pour la plupart, on ne peut manquer d'observer que leurs qualités sensibles, et même leur substance, sont soumises à un flux continu ; c'est donc avec raison qu'on les considère comme susceptibles de changer encore.

Du *pouvoir actif* (*pouvoir* au sens propre), on n'a pas moins d'exemples, puisque pour tout changement observé l'esprit doit trouver quelque part un pouvoir capable de le produire, ainsi que, dans la chose même, la possibilité de le recevoir. Mais, à bien considérer les choses, les corps ne donnent guère par les sens d'idée de *pouvoir actif* aussi claire et distincte que celle que nous avons par réflexion sur les opérations de l'esprit.

Car tout pouvoir est lié à une action et il n'y a que deux sortes d'action dont nous ayons une idée : la pensée et le mouvement ; voyons donc d'où nous viennent les idées les plus claires des *pouvoirs*, causes de ces actions :

1. le corps ne donne aucune idée de l'activité de penser ; ce n'est que par réflexion que nous l'acquérons ;
2. on n'a pas non plus l'idée de commencement du mouvement à partir du corps : un corps en repos ne nous offre aucune idée du *pouvoir actif* de mouvoir, et quand il est lui-même mis en mouvement, ce mouvement est plutôt une passion qu'une action en lui. Ainsi, quand une boule de billard obéit au coup de la

queue, ce n'est pas une action de la balle mais une pure passion ; et de même quand, par une poussée, elle met en mouvement une autre balle qui est sur son passage, elle ne fait que lui communiquer le mouvement qu'elle a reçu d'une autre et elle en perd elle-même autant que l'autre en reçoit. Et ceci ne nous donne qu'une idée très obscure du *pouvoir actif* de mouvoir d'un corps : nous l'observons seulement transférer un mouvement et non le produire. C'est de fait une idée très obscure de *pouvoir*, celle qui contient non la production de l'action mais la continuation de la passivité ; et tel est le cas du mouvement dans un corps poussé par un autre : le maintien du changement produit en lui quand il passe du repos au mouvement n'est pas plus une action que le maintien du changement de forme par le même coup.

L'idée de commencement de mouvement n'est acquise que par réflexion sur ce qui se passe en nous, où nous trouvons par expérience que, simplement en le voulant, simplement par une pensée de l'esprit, nous pouvons mouvoir les parties de notre corps qui étaient auparavant au repos.

Ainsi, il me semble que nous n'avons qu'une idée obscure très imparfaite du *pouvoir actif* par l'observation des sens sur les opérations des corps : les corps ne nous présentent en eux-mêmes aucune idée du pouvoir de commencer une action, que ce soit le mouvement ou la pensée. Mais si, de la poussée que les corps opèrent les uns sur les autres sous ses yeux, quelqu'un pense tirer une idée claire de *pouvoir*, cela sert également mon dessein puisque la *sensation* est l'une des voies par lesquelles l'esprit acquiert ses idées. Je pensais seulement intéressant de voir en passant si l'esprit ne reçoit pas ses idées de *pouvoir actif* de façon plus claire à partir de ses propres opérations qu'à partir de la sensation externe.

John Locke, *Essai sur l'entendement humain*, Livre II, Chapitre 21, Le pouvoir, trad. Jean-Michel Vienne.

Rapport d'épreuve

Pour l'épreuve d'histoire de la philosophie de l'agrégation externe, les candidats ont eu à commenter le § 4, du chapitre 21 du livre II de l'*Essai sur l'entendement humain* de Locke dont le titre – peu pris en compte dans de trop nombreux commentaires – énonce la thèse suivante : « L'idée la plus claire de pouvoir actif est obtenue de l'esprit ».

Qu'une idée, celle de « pouvoir actif » en l'occurrence, puisse être plus ou moins claire avait pourtant de quoi retenir l'attention philosophique d'un lecteur et susciter plusieurs interrogations. Encore fallait-il ne pas substituer immédiatement un titre à une autre : trop de copies ont retenu que « l'idée claire de pouvoir actif est obtenue de l'esprit », énoncé fautif et de surcroît en contradiction manifeste avec la suite du texte.

Une telle négligence a de quoi surprendre. Le commentaire d'autres passages du texte en a pourtant également pâti. Beaucoup de copies ne tiennent pas compte de la différence entre les affirmations effectives de Locke : « *il n'y a que* deux sortes d'actions dont nous ayons une idée », « l'idée de commencement de mouvement *n'est* acquise *que* par réflexion sur ce qui se passe en nous... » et des propositions modalisées de diverses manières : « les corps ne donnent *guère* par les sens d'idée de pouvoir actif aussi claire et distincte... », « ce mouvement est *plutôt* une passion qu'une action en lui ». D'aucuns ne craignent pas à baptiser hésitation ou contradiction cette différence dans l'énonciation des propositions. De telles approximations de lecture rendaient bien difficile la détermination de l'objet du texte et la compréhension de sa progression.

Les correcteurs ont eu l'impression convergente qu'un nombre important de candidats ne s'était pas suffisamment préparé au commentaire d'un texte de Locke, ce qui s'est révélé être particulièrement dommageable. La mobilisation de quelques énoncés très généraux sur la philosophie de la connaissance de Locke ne permettait pas de saisir la subtilité du texte proposé. Le commentaire a alors pris la forme de remarques juxtaposées sans qu'aucun principe de lecture soit retenu, ou un principe de lecture non

pertinent. Ainsi, une connaissance insuffisante de la spécificité du livre II consacré aux idées par rapport au livre I de l'*Essai* a pu conduire à lire le texte comme une « réfutation de l'innéisme », ce qui ne pouvait convenir.

A l'inverse, les lectures les plus précises du texte ont été le fait de candidats qui connaissaient la singularité et l'importance du long chapitre II, 21 consacré au pouvoir et qui ont également su se référer à l'amont comme à l'aval du paragraphe 4, pour expliciter le statut de l'idée de pouvoir, comprise parmi les « idées simples qui viennent par sensation et par réflexion » - cf II, 7, 8 – et pour situer cette enquête sur l'idée de pouvoir actif dans le mouvement réflexif du chapitre 21 qui s'oriente vers un examen des idées de volonté et de liberté, et de ce qui nous porte à l'action.

Il faut rappeler ici que l'introduction du commentaire n'est pas facultative, qu'il lui revient de situer le texte avec pertinence, de déterminer le problème qu'il soulève et de proposer un principe de lecture soulignant l'unité et les enjeux du propos. Il était assez aisé de saisir l'intention explicite de l'auteur, plus difficile d'identifier le problème et d'exposer rigoureusement la progression de ce passage.

Apercevoir que le texte pose une question d'ordre généalogique ne suffisait pas à déterminer son objet et de nombreuses copies ont mis en exergue des interrogations qui s'apparentaient à de faux problèmes. Il ne s'agit pas pour Locke de réfuter la possibilité que l'idée de pouvoir actif vienne par les sens, mais de discerner les degrés de clarté et d'obscurité des idées de « pouvoir actif » dont nous disposons. Beaucoup de candidats expliquent que l'observation des corps ne donne pas l'idée de pouvoir actif, alors que la difficulté était au contraire de comprendre pourquoi Locke affirme que toute observation nous en donne une, quoique peu claire ou même « très obscure » si on la compare à l'idée fournie par la réflexion sur les opérations de l'esprit. Il importait donc d'apporter toute l'attention nécessaire à la distinction entre « réflexion » et « perception ».

Il n'était pas non plus pertinent de lire le texte comme une mise à l'épreuve de « l'empirisme de Locke » – formulation générale et bien peu rigoureuse – ni de s'interroger sur la possibilité de concilier la « position empiriste » avec la thèse selon laquelle l'idée la plus claire de pouvoir actif vient de l'esprit. Le raisonnement était le suivant : si cette idée vient de l'esprit, elle pourrait bien être innée, ce qui impliquerait que Locke se contredit. Que cette lecture relève d'un forçage visant à donner au texte un relief qu'on n'y aperçoit pas ou qu'elle relève d'une méconnaissance de ce qu'est la réflexion pour Locke importe peu. Dans un cas comme dans l'autre, la mention de l'empirisme a fait écran à la compréhension de ce paragraphe.

La difficulté à s'en tenir à ce que dit le texte, à le commenter dans son ordre propre, a révélé le plus souvent une incompréhension de la démarche « expérimentaliste » mise en œuvre par Locke dans l'ensemble de l'*Essai*, telle qu'elle est synthétiquement présentée à la fin du livre I : pour évaluer les principes sur lesquels sont fondés les raisonnements, on fera appel « uniquement à l'expérience et aux observations que chacun peut faire par soi-même sans aucun préjugé pour savoir s'ils sont vrais ou faux ». Tout ce que nous savons, nous vient par l'intermédiaire des idées que nous apercevons en notre esprit et il importe donc au plus haut point d'étudier la genèse de celles-ci.

Les correcteurs ont de fait apprécié les copies qui ont précisément circonscrit leur commentaire à la question de la genèse de l'idée de pouvoir actif à partir de ce qui est observable de manière externe ou interne à l'esprit, sans y adjoindre le problème métaphysique de la réalité du mouvement et du changement, ni celui de la causalité ou encore de la liberté de la volonté. « En quoi la réflexion est-elle plus apte que la perception à nous donner l'idée de pouvoir actif ? » : cette question synthétique a constitué une orientation de lecture adoptée dans plusieurs copies de bonne facture.

Il était judicieux – ce fût le cas dans de très bons commentaires – de s'interroger pour commencer sur la présentation de l'idée de pouvoir, idée qui découle simplement de la mise en relation de l'idée d'une chose qui agit et de celle d'une chose qui pâtit. Cette mise en relation débouche, selon que

l'esprit part de la première ou de la seconde idée, soit sur l'idée de pouvoir actif, soit sur celle de pouvoir passif. Par l'explicitation de l'analyse génétique de l'idée de pouvoir, il était possible et intéressant de montrer comment Locke se démarque de la métaphysique scolastique et de la notion de puissance qui y est déployée.

Les copies se distinguent aussi les unes des autres du fait que certaines ignorent purement et simplement plusieurs expressions du texte là où il faudrait affronter les difficultés qu'elles recouvrent et s'efforcer de proposer une hypothèse de lecture cohérente avec l'extrait et avec la théorie de la connaissance de Locke.

Ainsi, la mise en relation de l'idée de pouvoir passif avec l'observation des corps n'a pas toujours été comprise, au point d'évoquer le caractère « oxymorique » de l'expression « *pouvoir passif* » alors que celui-ci renvoie tout simplement à la capacité de recevoir des changements (cf II, 2 et II, 21) dont l'idée découle nécessairement de l'observation du changement continu des « qualités sensibles ». Les paragraphes II, 8, § 23 à 26 ont été très rarement cités alors que le commentaire du premier paragraphe du texte s'en trouvait facilité puisqu'ils exposent la distinction entre les trois espèces de qualités : les qualités premières (grosseur, figure, mouvement...), les qualités sensibles (couleur, sons, odeurs, saveurs...) et le pouvoir de produire des changements (qui est bien considéré par Locke comme une « qualité ») : le Soleil a le pouvoir de blanchir la cire, le feu de rendre le plomb fluide.

Si « on n'a pas moins d'exemples de pouvoir actif » que de « pouvoir passif », c'est que pour tout changement observé, notre esprit « doit trouver » un pouvoir capable de le produire. Mais ce pouvoir, dont on peut induire l'existence, ne peut justement faire l'objet d'une observation par l'intermédiaire des sens, et nous n'en avons tout au plus qu'une idée obscure. Tel est le premier temps du raisonnement exposé par Locke. Celui-ci se poursuit par la mise en évidence d'une connexion entre pouvoir et action, puis par la recherche d'une expérience susceptible de nous donner l'idée d'action et de pouvoir actif.

Beaucoup trop de copies ont immédiatement identifié le « *pouvoir actif* » à la causalité, ce qui constitue une confusion regrettable. Locke ne cherche pas dans ce texte à montrer que la causalité se réduit empiriquement à la successivité mais que l'expérience externe est étrangère à l'idée de commencement d'action et d'initiative.

On peut également noter que le commentaire du terme « *substance* » (I.3) et de l'affirmation que celle-ci est soumise à un flux continu, est apparu particulièrement discriminant : si beaucoup connaissent la critique de l'idée de substance développée par Locke et sont même en mesure de donner des exemples de « changement de la substance », divers rapprochements avec la notion aristotélicienne de substance ont donné lieu à de nombreuses approximations et erreurs. La distinction entre pouvoir passif et pouvoir actif a été régulièrement assimilée au couple aristotélicien puissance/acte sans aucun souci de clarification.

Plus généralement, les références à Aristote et Descartes ont été nombreuses mais d'une pertinence très variable. S'il est assurément légitime de faire ressortir la singularité et les enjeux d'un texte par une comparaison avec d'autres auteurs, la rigueur et la précision en sont la condition nécessaire. Ainsi, la référence à Descartes et aux idées claires et distinctes a régulièrement fait ressortir une méconnaissance de la caractérisation cartésienne de l'idée, aussi bien que de la différence entre Locke et Descartes concernant le statut de l'idée. Même si cela se situe dans un chapitre postérieur au texte à expliquer, les candidats auraient pu avoir connaissance de la définition donnée par Locke des idées claires et obscures, distinctes et confuses dans le chapitre 29 du livre II.

L'affirmation que « le corps ne donne aucune idée de l'activité de penser » a également posé problème, soit qu'on comprenne que c'est *notre* corps qui ne peut nous donner une telle idée, soit qu'on dérive vers la question de savoir si la matière a le pouvoir de penser. Le propos et surtout la démarche

descriptive et ostensive de Locke sont mal cernés : il s'agit de montrer que l'observation des corps ne peut nous donner l'idée de « l'action » de penser, que nous apercevons notamment lorsque notre esprit se porte de lui-même vers une idée.

La suite du texte poursuit la détermination de ce que l'expérience sensible montre et sur ce qu'elle ne montre pas : l'idée la plus claire du pouvoir actif qui ne peut venir de la sensation du mouvement des corps, provient en revanche de l'expérience réflexive du mouvement volontaire. C'est ce qui justifie que l'on passe de l'examen des qualités sensibles – dans le § 1 – à celui du mouvement visible dans le cas du choc. Il faut examiner dans quelle mesure l'expérience visible d'un choc, celui des boules de billard en l'occurrence, nous donne, par différence avec le flux changeant des qualités sensibles, une idée de « pouvoir actif ».

Certaines copies solides et claires ont bien saisi l'intérêt du cas du choc élastique – soit sans déformation – puisque celui-ci manifeste une apparente action de la boule qui en met en mouvement une autre à condition qu'on observe cette seule séquence ; il manifeste *en même temps* l'absence de commencement visible du mouvement de la première boule donc l'absence de pouvoir actif visible, puisque seule la transmission d'un mouvement est observable. On ne perçoit qu'un transfert et non une production de mouvement.

Le cas du choc inélastique – avec déformation – évoqué dans les dernières lignes du paragraphe vient compléter le raisonnement : ce qui a lieu, qu'il s'agisse du maintien du mouvement ou du maintien d'une déformation, n'est qu'une « continuation de la passivité ». Il y a bien une idée de « pouvoir actif » qui se dégage mais celle-ci ne peut que rester « très obscure » puisqu'elle occulte le commencement du mouvement.

Le rapprochement avec l'*Enquête sur l'entendement humain* de Hume n'était pas ici nécessaire et relevait plutôt de l'association d'idées. Certes Hume raisonne lui aussi sur le mouvement des boules de billard mais sa préoccupation est tout autre.

C'est l'expérience réflexive du mouvement volontaire – décider de lever le bras par exemple – qui nous permet d'observer factuellement qu'un certain mouvement résulte de la pensée. Sans une pensée déterminée qu'on peut qualifier de volition, ce mouvement n'aurait pas lieu. Le commencement du mouvement est, en ce sens, observable pour autant qu'on souligne que c'est par une « réflexion sur les opérations de l'esprit » que nous disposons de cette idée. En effet, quelle qu'elle soit, la simple sensation du mouvement de notre corps ne suffirait pas. De bonnes copies ont su caractériser la *réflexion* comme ce « sens interne » grâce auquel nous avons une idée de notre propre activité pensante notamment de nos volontés. Il est toutefois intéressant de rappeler que l'expérience réflexive de l'initiative d'un mouvement nous met en présence d'un phénomène qui, du point de vue de Locke, nous reste aussi inintelligible que le miracle de la Création.

On notera aussi que les notions de de volonté et de liberté ont fait l'objet de nombreuses et graves confusions, la suite du chapitre 21 apparaissant souvent mal connue.

Il restait toutefois à proposer une lecture du dernier paragraphe du texte, qui a dérouté une grande majorité de candidats. Certaines propositions ont manqué de cohérence : pourquoi Locke argumenterait-il en faveur d'une thèse pour ensuite convenir que la démonstration importe peu ? Même si cela reste une interprétation bien générale, il était possible, comme ce fût le cas dans un nombre significatif de copies, de mettre au compte de « l'antidogmatisme » de Locke l'affirmation surprenante que d'autres peuvent penser tirer une idée claire de pouvoir de la seule observation de la poussée que les corps opèrent les uns sur les autres.

Le commentaire pouvait toutefois être plus précis : que quelqu'un pense avoir une idée claire du pouvoir par simple sensation sert le dessein de Locke dans la mesure où il a déjà établi que sensation et

réflexion sont les deux seules voies permettant à l'esprit d'obtenir des idées. Cela n'exclut nullement que l'idée « la plus claire » soit celle qui exhibe le lien entre pouvoir et action, qui se manifeste par un commencement ou une initiative, et que cette idée procède exclusivement de la réflexion.

L'expression « en passant » présente dans la dernière phrase du texte et qui a également mis en difficulté de nombreux candidats, se trouve également dans d'autres paragraphes de l'*Essai* avec une finalité équivalente. Elle n'implique pas que Locke se désintéresse de ce qu'il vient d'établir ; bien plutôt qu'il se prépare à reprendre l'enquête – dès le paragraphe suivant – à partir de l'étude de certaines opérations de l'esprit, et de ces deux pouvoirs que sont la volonté et l'entendement. Cette enquête débouche à la fin du chapitre sur la différence entre la « mobilité » définie comme pouvoir d'être mu et la « motivité » définie comme pouvoir de mouvoir et participe d'une théorie de l'agentivité humaine et de la responsabilité personnelle.

ÉPREUVES D'ADMISSION

PREMIÈRE ÉPREUVE

Leçon de philosophie sur programme

Rapport établi par M. Frank BURBAGE

à partir des observations de l'ensemble des membres de la commission

Données concernant l'épreuve

Intitulé de l'épreuve : « Leçon de philosophie sur un sujet se rapportant, selon un programme établi pour l'année, à l'un des domaines suivants : la métaphysique, la morale, la politique, la logique et l'épistémologie, l'esthétique, les sciences humaines. Pour la préparation de la leçon, aucun ouvrage ou document n'est mis à la disposition des candidats. Durée de la préparation : 5 heures ; durée de l'épreuve : 35 minutes ; coefficient 1,5. » - Domaine au programme en 2019 : « La politique ».

Données statistiques

Candidats présents : 156

Moyenne des notes : 7,82 (moyenne des admis : 9, 97)

Ecart type : 3,65 (écart type des admis : 3,21)

Répartition des notes :

01 : 2 ; 02 : 6 ; 03 : 10 ; 04 : 11 ; 05 : 12 ; 06 : 23 ; 07 : 22 ; 08 : 13 ; 09 : 15 ; 10 : 11 ; 11 : 6 ; 12 : 6 ; 13 : 5 ; 14 : 6 ; 15 : 3 ; 16 : 3 ; 17 : 2 ; 18 : 2

Liste de couples de sujets proposés aux candidats

(sous réserve d'oublis ou d'erreurs)

A quoi reconnaît-on qu'une politique est juste ?	Le droit d'ingérence
A quoi reconnaît-on un bon gouvernement ?	Le droit du plus fort
A quoi sert la notion d'état de nature ?	Le fanatisme
A quoi sert l'État ?	Les biens communs
A quoi servent les élections ?	Les passions politiques
L'anarchie	Le gouvernement des experts
Cité juste ou citoyen juste ?	Le droit du premier occupant
Prendre le pouvoir	La culture est-elle affaire de politique ?
Faire la paix	Comment penser un pouvoir qui ne corrompt pas ?
Le meilleur régime	L'insoumission

La peur du désordre	L'imagination politique
L'exercice du pouvoir	Le vainqueur a-t-il tous les droits ?
Citoyen et soldat	Le jugement politique
Comment décider, sinon à la majorité ?	Le manifeste politique
Comment juger de la politique ?	Le monde politique
Connaissance historique et action politique	Le peuple et les élites
Constitution et lois	Le politique peut-il faire abstraction de la morale ?
L'État est-il le garant de la propriété privée ?	Le politique et le religieux
De quoi l'État doit-il être propriétaire ?	Le populisme
Égalité des droits, égalité des conditions	Le pouvoir absolu
Démocrates et demagogues	Le pouvoir peut-il se déléguer ?
La vie politique	Le pouvoir peut-il se passer de sa mise en scène ?
La démocratie est-elle nécessairement libérale ?	Le pouvoir politique est-il nécessairement coercitif ?
L'Etat-providence	La politique implique-t-elle la hiérarchie ?
Démocratie et représentation	Le premier devoir de l'Etat est-il de se défendre ?
Prendre les armes	Le public et le privé
Démocratie ancienne et démocratie moderne	Le respect des institutions
Des sociétés sans État sont-elles des sociétés politiques ?	Le savoir utile au citoyen
Désobéir aux lois	La division des pouvoirs
Les croyances politiques	Le social et le politique
Economie et politique	Le sens de l'Etat
Eduquer le citoyen	Les pauvres
En politique n'y a-t-il que des rapports de force ?	L'écologie politique
En quoi une discussion est-elle politique ?	L'éducation civique
Espace public et vie privée	L'éducation politique
Est-il possible d'être neutre politiquement ?	L'égalité des chances
Existe-t-il un bien commun qui soit la norme de la vie politique ?	La politique et la gloire
Faire la loi	L'ennemi intérieur
Faut-il craindre la révolution ?	L'empire
Faut-il détruire l'Etat ?	L'égalité des hommes et des femmes est-elle une question politique ?

Faut-il diriger l'économie ?	L'erreur politique, la faute politique
Faut-il être réaliste en politique ?	Les conditions de la démocratie
Faut-il limiter l'exercice de la puissance publique ?	Les jeux du pouvoir
Les hommes de pouvoir	L'Etat universel
Les devoirs de l'État	Les frontières
Faut-il limiter la souveraineté ?	Les inégalités sociales
Faut-il se méfier du volontarisme politique ?	Les droits et les devoirs
Faut-il penser l'Etat comme un corps ?	L'insurrection
Fonder une cite	Les droits de l'homme
Gouverner, administrer, gérer	Les libertés fondamentales
Servir l'Etat	Peut-on innover en politique ?
Groupe, classe, société	Les limites de l'Etat
L'intérêt public est-il une illusion ?	Les lois sont-elles seulement utiles ?
La chose publique	La politique doit-elle être rationnelle ?
Politique et participation	Que fait la police ?
La cité idéale	Les opinions politiques
La citoyenneté	Le politique doit-il se soucier des émotions ?
La comédie du pouvoir	Les peuples ont-ils les gouvernements qu'ils méritent ?
La communauté internationale	Les problèmes politiques sont-ils des problèmes techniques ?
La constitution	La corruption politique
Les services publics	Les règles d'un bon gouvernement
Un Etat peut-il être trop étendu ?	L'audace politique
La décision politique	Politique et territoire
La défense nationale	Politique et trahison
La délibération politique	Les valeurs de la République
La démagogie	Les vertus politiques
La violence de l'Etat	Politique et trahison
La démocratie est-elle moyen ou fin ?	L'état d'exception
La démocratie est-elle possible ?	L'État doit-il éduquer le citoyen ?
La démocratie n'est-elle que la force des faibles ?	L'Etat doit-il faire le bonheur des citoyens ?
La désobéissance civile	L'Etat doit-il disparaître ?
L'Etat est-il fin ou moyen ?	Qui a une parole politique ?

La dictature	L'État et le marché
La fin de la politique	L'État peut-il être indifférent à la religion ?
La fonction première de l'Etat est-elle de durer ?	La liberté des citoyens
L'hégémonie politique	La fraternité a-t-elle un sens politique ?
Les factions politiques	L'homme et le citoyen
Qu'est-ce qu'un adversaire en politique ?	Politique et mémoire
La force des lois	L'histoire est-elle utile à la politique ?
La formation des citoyens	L'hospitalité a-t-elle un sens politique ?
Qu'est-ce qu'un mouvement politique	L'idée de contrat social
Guerre et politique	L'idée de domination
Qu'est-ce qu'un chef ?	La laïcité
La guerre civile	L'impartialité
Le discours politique	La peur du désordre
Gouverner et se gouverner	L'impuissance de l'État
La justice sociale	Pourquoi des élections ?
L'irrationnel et le politique	La nation
La liberté de culte	La politique est-elle naturelle ?
La liberté d'opinion	L'utopie a-t-elle une signification politique ?
Avons-nous besoin de partis politiques ?	Politique et esthétique
La nation et l'Etat	L'oligarchie
La neutralité de l'État	L'aristocratie
Peut-on se désintéresser de la politique ?	L'opposant
La paix civile	L'opinion publique
La participation des citoyens	L'utopie en politique
Gouverner, est-ce prévoir ?	L'ordre public
La politique a-t-elle besoin d'experts ?	L'unité du corps politique
La politique doit-elle viser la concorde ?	Mensonge et politique
La politique peut-elle changer la société	Morale et politique sont-elles indépendantes ?
La politique échappe-t-elle à l'exigence de vérité ?	Mourir pour la patrie
La politique peut-elle changer le monde ?	Ni Dieu ni maître
Les droits naturels imposent-ils une limite à la politique ?	Peuples et masses
La politique est-elle l'affaire de tous ?	Peut-il y avoir une société des nations ?
La politique est-elle l'art des possibles ?	Peut-on être apolitique ?

La politique est-elle par nature sujette à dispute ?	Conseiller le prince
Le métier de politique	Peut-on être citoyen du monde ?
La politique est-elle un art ?	La politique et le mal
La politique est-elle une science ?	La révolte
La politique peut-elle se passer de croyances ?	Peut-on gouverner sans lois ?
La politique peut-elle unir les hommes ?	Peut-on justifier la raison d'Etat ?
La politique repose-t-elle sur un contrat ?	Peut-on régner innocemment ?
La sûreté	Peut-on se passer de chef ?
La protection sociale	Peut-on se passer d'un maître ?
La politique est-elle plus importante que tout	Peut-on souhaiter le gouvernement des meilleurs ?
La représentation en politique	Que peut-on attendre de l'Etat ?
La responsabilité politique	Politique et propagande
Politique et parole	La raison d'Etat
Nation et richesse	La sécurité publique
La populace	Que dois-je à l'Etat ?
Pouvoir et autorité	Qu'est-ce qu'une politique sociale ?
La séparation des pouvoirs	La servitude volontaire
La politique a-t-elle besoin de modèles ?	Pouvoir et contre-pouvoir
La société civile	Qu'est-ce qui fait la légitimité d'une autorité politique ?
La société et l'Etat	Qu'est-ce qu'être républicain ?
La société peut-elle se passer de l'État ?	La souveraineté
L'ambition politique	La religion
Que construit le politique ?	La souveraineté populaire
Que peut le politique ?	La technocratie
La tyrannie	Les idées politiques
La tolérance	La politique a-t-elle besoin de héros ?
La sphère privée échappe-t-elle au politique ?	Que serait une démocratie parfaite ?
La tyrannie de la majorité	Quels sont les moyens légitimes de la politique ?
Les lieux du pouvoir	Qu'est qu'un régime politique ?
La politique requière-t-elle le compromis	Qu'est-ce qu'être libéral ?
La contestation	Qu'est-ce qui est politique ?
La violence de l'État	Qu'est-ce qui fait la justice des lois ?

La volonté générale	Qu'est-ce qui n'est pas politique ?
L'action politique	Qu'est-ce qui fait un peuple ?
Sécurité et liberté	Le débat politique
L'apolitisme	Qu'est-ce qu'un conflit politique ?
L'amour des lois	Science et démocratie
L'art de gouverner	Qu'est-ce qu'une crise politique ?
Politique et secret	Qu'est-ce qu'une communauté politique ?
La politique doit-elle se mêler de l'art ?	L'autorité politique
Le souci du bien-être est-il politique ?	Qui est souverain ?
Le bonheur des citoyens est-il un idéal politique ?	Qui gouverne ?
Le citoyen peut-il être à la fois libre et soumis à l'Etat ?	Le consensus
Le jugement politique	Tout pouvoir n'est-il pas abusif ?
Raison et politique	Résister à l'oppression
Le consentement des gouvernés	République et démocratie
La réaction en politique	Le totalitarisme
Le coup d'État	La politique suppose-t-elle une idée de l'homme ?
Le despote peut-il être éclairé ?	Y a-t-il des guerres justes ?
Le droit au Bonheur	Toute communauté est-elle politique ?
Réforme et révolution	Une décision politique peut-elle être juste ?
Le droit de punir	Une société juste est-elle une société sans conflits ?
Le droit de révolte	Y a-t-il des compétences politiques ?
L'engagement politique	Y a-t-il une spécificité de la délibération politique ?
Le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes	La réforme des institutions
Le philosophe-roi	La loyauté

Rapport d'épreuve

Rappelons tout d'abord la particularité de la « Première Leçon » de l'agrégation de philosophie : d'une part, elle porte sur un programme déterminé – en l'occurrence, pour la session 2019 : « La politique » –, d'autre part, elle n'autorise l'accès à aucune sorte de ressource documentaire (pas d'accès à la bibliothèque). La durée maximale est de trente-cinq minutes. Il n'y a pas d'entretien. Cela signifie que, comme le disait déjà le rapport du concours de la session 2014, « devant donner lieu à des prestations savantes » et correspondant aux exigences d'une formation philosophique de haut niveau, « l'épreuve ne

peut reposer que sur les connaissances acquises sur le domaine au programme, et que celles-ci doivent, par conséquent, être étendues et approfondies », et mobilisées avec pertinence pendant les cinq heures que dure la préparation de l'épreuve. On sait d'expérience que les *connaissances*, en philosophie, entretiennent un lien essentiel avec les *exercices*, et qu'elles requièrent une mise ou remise en jeu effective, dans le moment même de la leçon. Autrement dit – et c'est l'un des ressorts de cette épreuve sans accès aux ressources documentaires –, cette « Première Leçon » appelle une préparation au long cours, permettant aux candidats de prendre connaissance d'éléments importants et significatifs du domaine de référence : perspectives de problématisation, éléments de doctrines, exemples, les uns et les autres adossés à une culture générale de bon aloi.

Lors de cette session 2019, le jury a été unanimement surpris par le niveau très faible d'un assez grand nombre de prestations, correspondant apparemment à un type de préparation, ou de mise en œuvre ultime, assez mal ajusté. Comme l'indiquait le rapport de la session 2014 – et dont les candidats n'ont à l'évidence pas tenu suffisamment compte – le jury s'étonne, globalement, tant du faible niveau des connaissances que de la grande maladresse technique d'un nombre important des leçons qu'il a entendues. Ou, plus précisément dit : de l'extension souvent très réduite des références mobilisées ; du faible niveau de compréhension des concepts et arguments mentionnés (plus qu'analysés) ; de la rareté et de la pauvreté des exemples empruntés aux situations historiques, passées ou présentes, dans et par lesquelles le fait et les propriétés caractéristiques de la politique sont susceptibles d'apparaître, d'être observés et questionnés ; et, plus généralement, d'un sens des réalités et des questions politiques très incertain. Quels que soient les sujets, ce sont souvent les mêmes extraits qui font retour dans les exposés des candidats : quelques extraits des Livres 1 ou 3 des *Politiques* d'Aristote, du chapitre 13 du *Léviathan* de Hobbes, du Livre 1 du *Contrat Social* de Rousseau, parfois augmentés par quelques emprunts faits aux cours que Foucault a consacrés à l'élaboration du concept de bio-pouvoir. On n'entend quasiment jamais parler du Livre III, *a fortiori* du Livre IV, du *Contrat social*, et cela même sur des sujets impliquant la notion de *religion civile* ou la question précise du *gouvernement*. Même chose avec le chapitre 21 du *Léviathan*, presque jamais cité, alors même que de nombreux sujets relatifs aux limites de la souveraineté, à la liberté des sujets, à la différence entre espace public et vie privée, auraient pu s'en trouver éclairés. La connaissance des œuvres apparaît souvent imprécise, et le travail de lecture sommaire. Les éléments de doctrine empruntés aux auteurs sont parfois réduits à de brèves vignettes – « le pessimisme de Hobbes », « l'optimisme de Kant » – et très mal appropriés aux sujets retenus. Parmi les lacunes les plus significatives, on remarque que la tradition anglo-écossaise moderne est vraiment absente (la genèse de la notion de *société civile* est mal connue), alors même que la perspective utilitariste joue un rôle charnière dans l'élaboration des théories contemporaines de la justice et qu'elle est également ce contre quoi nombre d'auteurs (Rawls, Nozick, notamment) ont élaboré leur propre position. Du fait de cette lacune, certains candidats sont en difficulté pour situer précisément, sur le plan théorique, les auteurs qu'ils convoquent. Spinoza est lui aussi, à une ou deux exceptions près, presque passé sous silence. Les philosophes du 19^{ème} siècle sont souvent ignorés ou caricaturés (même Hegel ou Marx). Comte n'est quasiment jamais utilisé. Les candidats sautent directement du 18^{ème} siècle à la fin du 20^{ème} siècle, sans tenir compte de ce moment intellectuel très riche, qui voit la naissance et le développement des sciences humaines et des sciences politiques – en concurrence parfois avec les traditions plus anciennes, constitutives de la philosophie politique. Le traitement de nombreux sujets s'en trouve affecté. Non pas parce que telle ou telle référence aurait un caractère obligé, ou parce qu'on attendrait des candidats une impossible et absurde exhaustivité. Mais parce qu'il est difficile de traiter les sujets proposés et retenus sans disposer d'un outillage conceptuel substantiel – celui qui s'élabore grâce à des lectures préparatoires d'une ampleur suffisante.

Par rapport à la situation décrite dans le rapport de la session 2014, on note un effort appréciable d'élargissement de l'horizon *contemporain* des références. Hayek, Arendt, Rawls, Nozick, Foucault, Rancière, sont assez souvent cités. Mais rares sont en réalité les leçons qui font réellement travailler ces auteurs, qu'elles se contentent plutôt de mentionner, parfois de résumer, sans parvenir à prendre une mesure précise des problèmes tout à fait réels qu'ils ont cherché à résoudre ou des déplacements qu'ils opèrent au sein des perspectives traditionnelles. Comme le dit de manière imagée l'un des membres de la commission, c'est le syndrome de la « visite guidée » : on passe d'un auteur à un autre, sans que cela soit justifié par un progrès et une articulation dans le traitement de la question. Et ce sont souvent les mêmes passages, figés dans quelques interprétations peu éclairantes, qui sont mentionnés – comme si certaines fiches étaient préparées à l'avance et simplement reprises lors de la leçon. Il en va ainsi par exemple de Rawls, réduit au voile d'ignorance ou au principe de différence, sans que les tensions et les difficultés inhérentes à sa position soient déployées et examinées. Certes, ces problématiques ont toute leur importance : la question du meilleur régime pour l'antiquité, celle de la souveraineté (son fondement, ses limites) pour la période moderne, celle de la justice sociale ou de l'équité pour la période contemporaine. Mais la philosophie politique ne s'y réduit pas.

Trois défauts majeurs sont ici mêlés, que les meilleures leçons ont su, judicieusement, éviter :

— l'absence au moins apparente et parfois surprenante de sens historique ou de culture générale relatifs à la politique (ainsi tel candidat ne semble pas connaître le sens habituel de la distinction entre pouvoir *exécutif* et pouvoir *législatif*, telle qu'enseignée dès les classes du collège ; tel autre ne parvient pas à bien situer dans la chronologie de l'histoire du monde le moment de la Révolution Française ou celui de l'Empire) ; *a contrario*, il est évident que les meilleures leçons bénéficient d'une connaissance historique et géopolitique solide et variée ;

— le caractère superficiel ou fragmentaire de la culture philosophique spécialisée : c'est la bibliothèque personnelle des candidats, proprement philosophique, qui n'a pas été vraiment constituée, travaillée et méditée dans l'année de préparation du concours ou même dans les années antérieures, et cela malgré les cours dont les candidats ont pu bénéficier comme élèves ou comme étudiants. Plusieurs lectures d'ampleur, de première main, un travail suivi sur des auteurs et des œuvres que l'on fait véritablement siens, sont effectivement indispensables, et c'est sur eux que les meilleures leçons parviennent à prendre appui ;

— des imperfections techniques assez rédhibitoires : des introductions étonnamment brèves et très formelles, sans véritable situation ou construction intellectuelle du sujet ; l'élaboration souvent factice ou relâchée d'un propos qui au bout du compte manque d'unité et de progressivité ; des références beaucoup trop nombreuses (on a parfois compté plus d'une vingtaine d'auteurs mentionnés dans une leçon de 30 minutes !) ; des exemples vaguement indiqués, et très peu analysés ; des plans passe-partout et de surcroît un peu jargonnants, qui semblent relever d'une matrice générale et qui ne tiennent pas compte de la singularité des sujets : on traite de la « sous-détermination empirique du concept » en I ; de la « nécessité d'une radicalisation essentielle » en II ; de sa « dialectisation » en III ; des conclusions se réduisant à des résumés très redondants, qui ne contiennent aucune véritable position philosophique.

Est-ce parce que les candidats n'accordent pas à cette partie du concours le temps de préparation nécessaire, attendant les résultats de l'admissibilité pour s'y engager – il est alors évidemment trop tard pour s'engager dans des lectures précisément travaillées ? Est-ce parce que ce domaine, la politique, ainsi que les auteurs qui s'y sont consacrés, passent pour être plus faciles, et ne pas appeler le même niveau d'élaboration spéculative que d'autres parties ou questions de philosophie, réputées plus

sérieuses et plus exigeantes ? Est-ce parce que les parcours de formation, de la terminale à l'université, en passant par les classes préparatoires, négligent à l'excès les questions politiques ?

Ces questions nous sont collectivement posées. Elles concernent le recrutement et la formation des professeurs de philosophie, qui auront d'une manière ou d'une autre à instruire à leur tour leurs élèves ou leurs étudiants des questions politiques.

Or s'il est commode d'invoquer, comme on vient de le faire, certaines maladroites de préparation ou d'élaboration, cette explication ne saurait suffire. Ce qui a frappé le jury c'est bien davantage, de la part de candidats ayant visiblement travaillé avec un très grand sérieux, le poids d'une espèce de verrou, intellectuel et discursif à la fois, et que cherchait déjà à caractériser le rapport de la session 2014. C'est en effet comme si, s'agissant de la politique, la philosophie devait être sans cesse reconduite, soit à l'abstraction de visées idéales – il existerait comme une « politique pour philosophes » –, à laquelle on oppose très vite la réalité (supposée) des choses et le sérieux de la véritable politique, soit à l'horizon borné d'un moment historique par définition relatif, et toujours déjà dépassé. On se condamne ainsi à la confrontation somme toute assez plate de l'idéal et du réel, du passé et du présent. Comme si la philosophie n'avait rien à nous apprendre de la *réalité politique*, des institutions, des pratiques, des croyances et des personnalités dans lesquelles elle se réalise et s'incarne, de leur rationalité ou de leur irrationalité caractéristiques. Très significativement et comme y insistent tous les membres de la commission : les exemples dans les leçons entendues sont rares, voire totalement absents, ce qui révèle un rapport très incertain au réel. Les leçons tournent alors, au mieux, à la confrontation formelle des doctrines (les axiomes de Hobbes ne sont pas ceux d'Aristote, qui ne sont pas ceux de Platon, etc.), au pire, à un exercice purement livresque, au sein duquel les références sont convoquées les unes après les autres, comme on alignerait des cartes dans un jeu construit à l'avance.

A contrario, les meilleures leçons – c'est-à-dire souvent celles qui se sont laissées embarrasser par les sujets retenus, travaillent dans le sens d'une véritable instruction. Soit parce que la politique – et plusieurs leçons sont parvenues à questionner de manière très éclairante la notion même de *vie politique* – appelle et soutient dans sa pratique même des formes de pensée spécifiques : sensibilité, imagination, intelligence pratique, les unes et les autres mêlées à l'action, que déploient ceux qui « font de la politique » et par lesquelles on peut, en philosophie, se laisser instruire. Soit parce que la politique devient un objet de connaissance ou de pensée, visée et questionnée comme telle dans sa réalité constitutive, dans ses principes ou dans ses fins, par la philosophie ou par des disciplines complémentaires ou même concurrentes (sciences sociales ou sciences politiques). Les meilleures leçons ont su tirer parti de cette articulation – Machiavel, Marx aussi parfois, plus rarement Montesquieu alors même que sa lecture pouvait être très instructive, Weber, ont alors servi de point d'appui, et sur des sujets très variés. Si la politique porte sa propre rationalité, celle-ci ne se laisse pas facilement identifier : ni celle de fins abstraitement visées, ni celle de moyens efficacement déployés.

Les candidats doivent faire précisément comprendre au jury la justification problématique du sujet retenu. Libre à eux de choisir la démarche la plus pertinente pour cela : mise en situation du sujet à partir d'un exemple, analyse de notion(s) et travail de définition, etc. Sur ce plan comme sur d'autres, les attentes du jury ne sont jamais figées. Mais il importe que le moment introductif débouche sur une construction explicite et assumée comme telle de la difficulté (ou des difficultés) que le candidat place au centre de son propos et dont l'argument de la leçon permet l'examen.

Le jury s'efforce de proposer des couples de sujets comportant une réelle variété, thématique mais aussi, d'une certaine manière, épistémique. Les intitulés de sujets peuvent ainsi appartenir à des registres assez divers, auxquels il faut évidemment se rendre attentif. Soit par exemple le sujet « Faut-il penser l'Etat comme un corps ? ». Il n'est pas tout à fait de même nature que cet autre : « La tyrannie de la majorité ». Le second renvoie à ce qu'on tient (à tort peut-être) pour une donnée de fait, et à l'idée d'un retournement de la légitimité majoritaire : comment expliquer une telle qualification ? Dans quels contextes se trouve-t-elle mise en œuvre, et peut-être justifiée ? Le premier concerne une manière de penser, dont la nature et la justification doivent être interrogées – la visée qui conduit à considérer l'Etat comme un corps est-elle descriptive, explicative, normative ? À quel type de désignation, ou de représentation a-t-on ici à faire ?

Plusieurs leçons ont pâti d'une inattention quasi immédiate au sujet, dont il est ensuite bien difficile de se relever. Ainsi par exemple le sujet « la désobéissance civile » aura-t-il été compris comme une interrogation sur la désobéissance *au sein de la société* (y compris la délinquance ou la criminalité), et cela sans que soit jamais envisagée précisément la désobéissance politiquement déterminée et déterminante – arme de combat pacifique contre un pouvoir jugé inique ou refus assumé et public de se soumettre à une loi ou à un règlement, tels qu'ils ont été thématiques notamment par Thoreau., et tels qu'ils sont mis en œuvre dans nombre de combats politiques contemporains (les luttes américaines des années 1960 pour les droits civiques de la minorité noire, par exemple). Soit encore le sujet : « La démocratie n'est-elle que la force des faibles ? » : l'expression « force des faibles » n'est presque pas interrogée, son caractère paradoxal n'est pas souligné, les différents sens que l'on peut lui donner ne sont pas dégagés. La leçon dérive très rapidement vers une interrogation générale sur la démocratie et sur les critiques dont elle a pu être l'objet, en particulier l'accusation de populisme. Et l'on a l'impression d'entendre un développement préparé à l'avance, le sujet devenant un simple prétexte pour son exposition.

De manière étonnante, alors que cela peut constituer un point d'appui instructif, la signification la plus commune des termes n'est pas toujours prise en compte. De là des réductions parfois importantes. Ainsi pour certains sujets qui comportent l'expression « le politique », il est arrivé que ce terme soit compris comme désignant un homme, et non pas aussi un domaine ou un ordre de réalité spécifique (par exemple pour le sujet : « le politique et le religieux »). C'est parfois aussi le sens général que l'on oublie ou néglige : comment traiter le sujet « L'audace en politique », sans se donner – même rapidement – le sens habituel du terme d'« audace » et sans évoquer une seule situation où son emploi se révèle pertinent ? Même difficulté avec le terme de « passion », relativement à la question des *passions politiques*.

Si l'analyse des notions impliquées par le sujet est rarement totalement absente des moments d'introduction, le jury remarque qu'elle se borne souvent à la reprise d'une définition stéréotypée, par exemple de la politique ou de l'État, comme s'il s'agissait de se mettre en règle avec une espèce de consigne formelle, sans engager un réel travail de problématisation. Et si le cas du hors-sujet total est rare, l'analyse des notions est souvent restreinte, ou gâchée par des substitutions trop rapides – ainsi lorsque la notion d'*audace* (sujet déjà mentionné) est confondue avec celle de *courage*, puis avec la simple *transgression* de la loi.

Il arrive que certains sujets ne soient tout simplement pas pris au sérieux. Ainsi par exemple le sujet « Qui gouverne ? » se voit-il transformé immédiatement en cet autre : « Qui doit gouverner ? », au motif que les questions de fait ne sont pas de véritables questions philosophiques. C'est parfois la culture d'ensemble des candidats qui semble faire défaut. Soit le sujet « Ni Dieu ni maître », compris comme une question portant sur le refus de l'autorité, impliquant une négation de la vie politique ou de la vie sociale. Le candidat sait qu'il s'agit de la devise de l'anarchie mais ne connaît de l'anarchie que sa version libertarienne et semble tout ignorer de l'anarchisme comme courant politique, syndical et associatif au 19^{ème} et au 20^{ème}

siècles. Ce qui appauvrit la réflexion et entraîne des identifications sommaires à ce qui constituerait un « individualisme », comme si l'anarchie n'avait jamais été porteuse de l'idéal d'une organisation collective de la société, fondée sur l'association spontanée des producteurs. Ou comme si elle n'avait jamais pris une dimension proprement politique, sensible aujourd'hui encore dans les mouvements fédéralistes.

Un autre défaut récurrent des candidats, souvent noté dans les rapports de concours, et relevé à nouveau cette année, consiste à dissocier les termes des intitulés de sujet et, par conséquent, à en perdre le sens global, pour s'enfermer dans des considérations partielles ou biaisées. Trop d'introductions procèdent à cette espèce de découpage, qui se veut éclairant, et qui se révèle assez destructeur.

Le plus simple et le plus raisonnable consiste à aborder les intitulés de sujet avec un maximum de bon sens. Ce qui signifie très concrètement : faire provisoirement confiance aux significations communes et aux contextes de sens habituellement mis en jeu. On a parfois l'impression que les candidats se contraignent et se laissent prendre au jeu d'une inutile et très artificielle sophistication, ce qui les conduit à passer tout simplement à côté de la question qui leur est posée. Il n'est ni déraisonnable ni philosophiquement indigne de considérer, par exemple, que le sujet « faire la paix » appelle, non pas l'énumération complexe de tous les sens du terme « faire », ou la mise en opposition du « faire » et de la « pacification », mais plutôt la prise en compte d'un certain nombre de situations, de dispositifs et de dispositions sous lesquelles, effectivement, la paix – une certaine paix en tout cas – peut effectivement être mise en place. Autrement dit : le jury observe que nombre de candidats ont du mal à considérer, alors même que cela constituerait un point de départ tout à la fois efficace et judicieux, l'hypothèse que le sujet, assez directement, leur propose. A partir de quoi un questionnement critique peut se mettre en place, relatif aux présupposés, aux définitions, aux contextes réels ou idéels de plausibilité.

Aucune hypothèse ou thèse, aucune référence, aucun argument, n'est implicitement attendu. Les attentes du jury ne sont pas déterminées *a priori*. C'est le candidat lui-même qui s'oblige, à partir du moment où il questionne et comprend le sujet de la manière qui lui apparaît la plus judicieuse, construit sa propre réflexion, emprunte une perspective ou un moment de pensée à tel ou tel auteur, sélectionne ou étudie un exemple. C'est cette actualité d'une pensée en première personne qu'attend et qu'apprécie le jury, dans le moment même de la leçon. Raison pour laquelle on ne tient jamais rigueur à un candidat d'être momentanément ou même durablement embarrassé, si et lorsqu'il parvient à faire philosophiquement usage de cet embarras.

Les leçons qui fonctionnent bien, *a fortiori* les meilleures d'entre elles, sont la plupart du temps économes s'agissant du nombre des références ou des exemples, mais toujours adossées à un très solide travail de description, d'explication ou de compréhension du sujet lui-même, dont le sens problématique est précisément établi, des hypothèses de travail et des éléments conceptuels ou factuels auxquels celles-ci sont rapportées, des articulations et des passages permettant au propos de se développer sans perdre son unité intrinsèque.

Trop souvent, la tentation et la commodité doxographiques viennent entraver ce travail spéculatif ou argumentatif – le résumé d'une (supposée) doctrine venant se substituer au traitement du sujet et en dissoudre la singularité problématique. Par effet de retour, les notions ou les conceptions empruntées à tel ou tel auteur, ne sont pas restituées ou questionnées dans leur signification proprement théorique. Ainsi par exemple : on a très souvent entendu parler de « l'état de nature » sans que le sens même de ces termes et de cette formule, ou son statut théorique, ne soient précisés ou simplement questionnés. Comme si l'affaire était d'emblée entendue, et qu'il ne valait pas la peine d'y penser ou d'y repenser sérieusement. On a entendu dire aussi de manière hâtive et très générale que l'état de nature n'est, « pour les contractualistes », ou même « pour les modernes », qu'un état hypothétique. La « volonté générale » aura

souvent été convoquée comme si son existence ou sa définition allait de soi, sans que les enjeux et difficultés constitutifs de cette notion et des dispositifs théoriques ou pratiques dans lesquels elle se trouve enchâssée ne soient simplement évoqués ou questionnés : quel sens donner au terme de « volonté » ? à qui revient-il d'être le sujet ou l'agent d'une telle volonté ? à quel horizon de généralité (à quelle communauté politique – si quelque chose de tel existe) a-t-on à faire ?

Cette faiblesse spéculative est très précisément la même que celle qui empêche le travail sur les exemples. Plusieurs leçons ont fait mention de la Révolution Française et en particulier de la Terreur – sans que la nature des événements ou du processus regroupés sous ce terme ne soit précisément décrite ou questionnée : de quoi ou de qui exactement parle-t-on ? à quel type de violence a-t-on ici à faire ? s'agit-il d'ailleurs seulement de violence ? qu'est-ce qui confère à la Terreur son caractère politique ? Certaines leçons qui ne sont pas dénuées de qualités présentent ce défaut qui les fait apparaître comme « hors-sol ». Ainsi par exemple d'une leçon sur « Citoyen et soldat » : presque exclusivement consacrée à la figure du citoyen-soldat telle qu'elle a pu exister dans l'Antiquité, comme si cette articulation perdait ensuite toute sa pertinence, du fait du développement d'un commerce censé conduire, nécessairement, à la paix. Quelle que soit l'intérêt de la référence à Montesquieu, penseur du « doux commerce », il est surprenant d'ignorer l'histoire de la Révolution et des soldats de l'an II, de l'Empire et de la Grande Armée, le problème de la conscription, les deux guerres mondiales, la mobilisation générale et la résistance, la colonisation et la décolonisation, la guerre d'Espagne et la guerre d'Algérie et les rapports inédits qui sont ainsi créés entre la citoyenneté et l'engagement militaire ou la lutte armée, sans parler de la situation contemporaine et des nouvelles formes de conflictualité et de lutte armée.

C'est par la friction des arguments les uns contre les autres qu'on mesure leur force ou leurs limites. Et c'est dans l'effort de description, autrement dit dans une interrogation sur la réalité même de la vie politique, que les meilleures leçons ont ancré leur propos. Les bonnes et parfois très bonnes leçons jouent ce jeu avec précision et avec rigueur : ne pas se contenter de répéter ou de paraphraser la question ou la formule proposée mais déterminer et exposer un problème précis ; élaborer raisonnablement l'hypothèse expliquant le sujet, pour ensuite la questionner ou même la contester ; examiner progressivement plusieurs réponses possibles, déterminer leurs justifications raisonnées et aussi leurs limites ; élaborer une position ultime, dont les raisons sont présentées et assumées.

Il en va ainsi d'une leçon sur « La constitution » qui n'ignore rien de sa définition juridique mais prend le parti philosophique d'interroger le lien que la constitution comme instance juridique entretient avec le pouvoir et l'action politique. Platon n'est pas ici le penseur d'une impossible cité idéale, et la leçon reconstruit avec lui la figure du nomothète. C'est cette figure qui est interrogée dans un premier moment, à la lumière de références prises dans *La République*, *Le Politique* *Les Lois*, jointes à certains passages d'Aristote (pris notamment dans le Livre III des *Politiques*). La constitution est l'œuvre par excellence de la politique – et ici *du* politique – elle instaure les principes qui donnent à la cité son identité et au peuple sa vertu. Le livre III des *Politiques* d'Aristote et les *Lois* de Platon sont utilisés finement pour défendre une conception organique de la constitution qui ne se limite pas à l'ordre légal. Ce modèle de « l'art royal », qui pourrait à la limite être l'œuvre d'un seul homme, est ensuite mis en question, pour faire progressivement émerger une conception critique du rapport entre constitution et politique : la constitution *borne* le pouvoir politique, elle n'en est pas la stricte émanation ; elle l'oblige à respecter des principes relevant d'un ordre normatif supérieur. Ainsi les droits fondamentaux – *droits de l'homme et du citoyen* si l'on pense au 26 Août 1789 – sont-ils *déclarés* et non *constitués* par l'action politique. La question qui se pose alors est de savoir si et à quelle(s) condition(s) une telle politique peut rester *créatrice*. Et si la constitution n'est rien d'autre alors que le décalque d'un ordre moral, naturel ou divin, qui préexisterait. Pour répondre à cette question, il faut

penser la constitution non seulement comme une borne mais comme un cadre où les rapports de domination, sans s'effacer, se composent et parfois se compensent et s'ordonnent – dans une dynamique alors pacificatrice. La politique n'est ni un art royal ni un instrument de gestion, mais l'activité de constitution d'un monde commun. L'opposition entre constitution et politique semble ainsi pouvoir être dépassée, et cela d'une manière qui n'est pas naïve : une constitution juste ne suffit pas à faire exister la politique comme telle ; la constitution doit être distinguée de la « co-institution » d'un monde commun. Cette leçon, très appréciée du jury, aura maintenu d'un bout à l'autre une relation informée et critique au droit public tout en faisant preuve d'une réelle inventivité philosophique. Et si la notion de monde commun est empruntée à Arendt, celle de co-institution est construite et assumée, en première personne, par le candidat.

Ainsi encore d'une autre leçon, dans l'ensemble bien conduite, sur « La populace ». Elle commence par prendre au sérieux les équivoques et flottements impliqués par ce terme : pourquoi parler de « populace » et non de peuple ? et comment comprendre la négativité à laquelle on semble avoir ici à faire ? Cette leçon se soutient elle aussi de l'articulation de qualités complémentaires d'information, de construction et d'audace philosophique. Comprenant bien l'opposition possible entre le peuple et la populace et tenant compte des différents sens qu'elle a pu prendre historiquement (et cela à partir du couple romain *populus/plebs*), le candidat choisit de la questionner : « *Y a-t-il une impossibilité à penser une politique de la populace ?* ». Ce choix n'est pas gratuit : l'introduction mobilise à bon escient des références littéraires (la description du bas-peuple de Londres dans le *Cromwell* de Hugo) et cinématographiques (Sidney Lumett, Chaplin) pour remettre progressivement en cause la distinction convenue entre un peuple politiquement qualifié et une populace relevant d'une espèce de désordre et représentant nécessairement une menace. La leçon n'est jamais dogmatique, comme en témoigne une problématique plusieurs fois reprise et affinée : « *Une fois admis que le sujet de la politique est le peuple tout entier, peut-on tolérer un élément anti-politique en son sein ?* » et une progression patiente. La leçon consacre deux moments à l'examen des thèses qu'elle va finalement chercher à dépasser en construisant un concept positif de populace. Dans un premier moment, on élabore et on examine l'hypothèse selon laquelle « *la constitution d'un ordre politique quelconque exige de conjurer la guerre de tous contre tous dont la populace est la résurgence* ». La référence majeure dans cette partie est Hobbes, qui travaille à partir de l'opposition entre peuple et multitude, mais associée à l'exemple contemporaine des *gated communities*, et aux analyses de Chantal Mouffe, pour interroger la persistance peut-être indépassable de l'état de guerre, au sein même de la société politique. Dans un second moment, le rejet de la populace est déplacé, rapporté non plus au concept de « *multitude* » mais à celui de « *Pöbel* » thématiqué par Hegel dans les *Principes de la philosophie du droit* : la populace est considérée du point de vue de la perte des sentiments éthiques et sociaux des membres « *surnuméraires* » d'une société incapable (ou refusant) de se donner les moyens de leur intégration. La populace n'est pas une réalité pré-politique mais le produit du développement maximisé de la production marchande. Cette émergence d'une « *subjectivité rebelle étrangère au peuple et annonciatrice de troubles sociaux* » pose à nouveaux frais la question du statut et de l'intégration politique de la populace. La leçon prend alors son tour ultime : il s'agit de reconnaître à la populace une capacité politique et non seulement de penser son intégration fonctionnelle à l'État dans le cadre du traitement de la question sociale. La politique de la populace – ou plutôt *par la* populace – prend alors le sens d'un génitif subjectif et non plus objectif : la populace n'est pas assimilée au *Lumpen-proletariat*, mais à un prolétariat qui ne se laisse pas assujettir, et qui déploie sa capacité propre à reconfigurer la politique. La leçon analyse notamment, assez précisément, les luttes ouvrières de l'Italie des années 1960-70, associées à un processus qui ne se réduit pas à la déstructuration de la classe ouvrière, mais voit émerger des formes nouvelles de solidarité et d'engagement, aux frontières d'une certaine forme d'asocialité.

Pour traiter le sujet « Qu'est-ce qu'une crise politique ? », un autre leçon, elle aussi très appréciée, part de l'exemple historique du serment du jeu de paume, qui n'est pas un simple événement, mais qui n'a pas encore le sens complet (et pas davantage en germe) de la révolution accomplie, pour montrer que « *si la crise menace l'ordre, elle n'en est pas la négation. L'ordre est encore visible, mais privé de son fondement* ». Il s'agit de caractériser ce moment de suspens. Dans un premier moment, la crise politique est pensée comme « *lieu d'indétermination de la souveraineté* ». La référence à Hobbes permet de distinguer les différends qui peuvent exister entre les sujets de ceux qui visent plutôt le détenteur du pouvoir souverain et peuvent engager la guerre (guerre entre États, contestant la souveraineté les uns des autres, la guerre civile, produite et conduite à partir de ce que Hobbes nomme des « organisations non assujetties »). On peut à partir de ce point distinguer la crise politique d'autres types de crises, comme les crises économiques, qui ne sont pas nécessairement des menaces pour la paix civile ou les principes fondateurs de la vie collective. Le propos s'adosse à un souci constant d'exemplification authentique : non pas pour illustrer platement un propos déjà constitué mais pour le transformer. Ainsi de l'exemple des deux guerres civiles anglaises analysées par Hobbes dans le *Behemoth*. L'histoire contemporaine de la Pologne dans les années 1980 est elle aussi convoquée pour montrer comment la crise de la dette et la politique d'austérité ont finalement suscité un mouvement syndical, point d'articulation du social et du politique, qui a joué un rôle clef dans la chute du régime. La crise politique n'est donc pas seulement « *un différend sur le souverain qui engage la guerre* », mais un moment d'« *indétermination et non de guerre* ». Il faut se doter d'un concept plus précis de crise politique : celui-ci est d'abord emprunté à Carl Schmitt et à sa théorie de l'état d'exception exposée dans la *Théologie politique*. La crise politique apparaît dans la seconde partie de la leçon comme « *le lieu de la décision politique* » dans une situation d'exception où les règles de droit ne peuvent plus s'appliquer. La crise politique ne manifeste plus dès lors la fragilité ou même la défaillance de l'ordre politique, mais son essence, par opposition à l'ordre juridique. L'état d'exception « *permet de penser à la fois la suspension et la continuation de la politique* ». Là aussi, les exemples mobilisés se révèlent très pertinents : la dictature romaine ; ou la crise causée en France par la guerre d'Algérie. Ils ne se redoublent pas car le second fait apparaît à la fois la pertinence et les limites de l'analyse schmittienne. Car si l'ordre politique est bien distingué de l'ordre moral et de l'ordre juridique, rien ne permet de penser les limites de l'état d'exception ou d'explorer les différentes décisions possibles. La réflexion sur les causes des crises fait ainsi apparaître l'intérêt de la pensée machiavélique du « *revers de fortune* » élargie à Marx et à sa réflexion sur l'« *écart entre le pouvoir politique et la puissance sociale* ». Pour ne pas être arbitraire, la décision doit s'appuyer sur une réflexion sur les causes de la crise. On peut évidemment regretter que le concept médical de « crise » tel qu'il apparaît dans la pensée d'Hippocrate n'a pas été davantage thématiqué (moment décisif qui dans l'évolution de ce processus incertain qu'est une maladie permet le diagnostic, par opposition à ce qui constituerait une confusion et, partant, une indétermination maintenues). Mais cette leçon fait bien apparaître la faiblesse d'un certain usage contemporain de la notion : comme si « crise » signifiait toujours et seulement incertitude, ou indécision. C'est la cohérence d'ensemble et la progressivité de l'argument, et aussi ce travail très méticuleux de l'exemple, qui ont été valorisés par le jury.

Ces quelques remarques se veulent avant tout encourageantes. De bonnes, voire de très bonnes notes, ont été attribuées à des leçons d'une grande exigence, et qui néanmoins sont à portée d'un nombre important de candidats. La plupart des défauts et des imperfections observés sont faciles à corriger. À condition de profiter de toute l'année de préparation, de faire véritablement siennes les règles, au demeurant assez simples, de composition d'une leçon. Les connaissances solides que l'on peut acquérir en amont sont complémentaires du discernement dont on doit faire preuve dans la lecture et la construction du sujet. Le jury valorise sans hésiter les éléments qui lui apparaissent positifs, et tient à encourager les

candidats de la session future, qui ont à travailler non plus sur « la politique », mais sur « logique et épistémologie ».

ÉPREUVES D'ADMISSION

DEUXIÈME ÉPREUVE

Leçon de philosophie sans programme

**Rapport établi par M. Guillaume BARRERA
à partir des observations de l'ensemble des membres de la commission**

Données concernant l'épreuve

Intitulé de l'épreuve : « Leçon de philosophie sur un sujet se rapportant à : la métaphysique, la morale, la politique, la logique et l'épistémologie, l'esthétique, les sciences humaines à l'exception du domaine inscrit au programme de la première épreuve d'admission. Pour la préparation de la leçon, les ouvrages et documents demandés par les candidats seront, dans la mesure du possible, mis à leur disposition. Sont exclus de la consultation les encyclopédies et anthologies thématiques. Durée de la préparation : 5 heures ; durée de l'épreuve : 35 minutes ; coefficient 1,5 ».

Données statistiques

Candidats présents : 157

Moyenne des notes : 8,22 (moyenne des admissibles : 10,10)

Ecart type : 3,41 (écart type des admis : 3,24)

Répartition des notes :

02 : 3 ; 03 : 4 ; 04 : 14 ; 05 : 19 ; 06 : 19 ; 07 : 18 ; 08 : 20 ; 09 : 12 ; 10 : 11 ; 11 : 9 ; 12 : 7 ; 13 : 10 ; 14 : 3 ; 15 : 5 ; 16 : 1 ; 17 : 2 ; 18 : 3

Liste de couples de sujets proposés aux candidats

(sous réserve d'oublis ou d'erreurs)

Distinguer	Qu'est-ce qu'un problème philosophique ?
La chose	L'interprétation est-elle un art ?
Qu'est-ce qu'une hypothèse scientifique ?	L'instinct
La pensée peut-elle s'écrire ?	L'idée de Dieu
L'accident	De quelle vérité l'opinion est-elle capable ?
Tout a-t-il un sens ?	Expérimenter
Pourquoi sommes-nous déçus par les œuvres d'un faussaire ?	Le paradoxe
La mort dans l'âme	Existe-t-il des sciences de différentes natures ?
La beauté du monde	La vertu
Faut-il opposer rhétorique et philosophie ?	Les mœurs et la morale

Le charme et la grâce	L'âme des bêtes
Quel est l'objet de l'échange ?	La réfutation
Commencer	Le sentiment moral
Le divin	Qu'est-ce que raisonner ?
Que sais-je de ma souffrance ?	La limite
Le savoir a-t-il besoin d'être fondé ?	Tout est corps
Que nous apprend le toucher ?	La cause
C'est trop beau pour être vrai !	La signification
La science nous éloigne-t-elle des choses ?	La téléologie
Le mépris peut-il être justifié ?	L'a priori
La technique fait-elle des miracles ?	L'insouciance
L'amitié	Grammaire et philosophie
L'homme et la bête	Justifier
La bêtise n'est-elle pas proprement humaine ?	L'angoisse
L'être du possible	Calculer
Le formalisme	Le plaisir et le bien
Qu'est-ce qu'une famille ?	La contradiction
Les instruments de la pensée	Mon corps
N'y a-t-il qu'une substance ?	Juger
Qu'est-ce que faire preuve d'humanité ?	La rêverie
Recevoir	Les systèmes
Le jugement de valeur est-il indifférent à la vérité ?	Regarder
Le désœuvrement	Faut-il rechercher la certitude ?
Peut-on rester insensible à la beauté ?	La méthode
La matière n'est-elle qu'une idée ?	Le silence
Où suis-je quand je pense ?	L'idée de création
La nature est-elle sauvage ?	L'attention
Les entités mathématiques sont-elles des fictions ?	La frivolité
La cruauté	L'ordre des choses
Les limites de la description	Qu'est-ce qui fait l'humanité d'un corps ?
Y a-t-il des héritages philosophiques ?	Dire ce qui est
L'embaras du choix	De quoi les métaphysiciens parlent-ils ?
Comment comprendre une croyance qu'on ne partage pas ?	La recherche de l'absolu
Le corps humain	Le singulier est-il objet de connaissance ?

La mémoire sélective	Qu'est-ce qu'une question métaphysique ?
Le goût des autres	Le corps est-il porteur de valeurs ?
L'idolâtrie	Pourquoi nous souvenons-nous ?
La logique pourrait-elle nous surprendre ?	Les visages du mal
N'y a-t-il de sens que par le langage ?	Qu'est-ce qu'un principe ?
Qu'est-ce qui est sublime ?	Donner sa parole
La sexualité	Qu'est-ce qu'un monde ?
Que montre l'image ?	L'erreur et la faute
La matière, est-ce l'informe ?	Les vertus
Ce qui est subjectif est-il arbitraire ?	La prévision
La force des idées	Le naturel et l'artificiel
Affirmer et nier	Un monde sans nature est-il pensable ?
L'extériorité	Y a-t-il du sacré dans la nature ?
Que vaut l'incertain ?	Survivre
L'irrationnel	Avoir une bonne mémoire
La vérité scientifique est-elle relative ?	Le progrès technique
Que nous apprennent les controverses scientifiques ?	La banalité
Que connaissons-nous du vivant ?	La vérité demande-t-elle du courage ?
Faut-il aller au-delà des apparences ?	Le genre humain
Tout est-il mesurable ?	Qu'est-ce qui est respectable ?
La diversité des sciences	Faut-il avoir peur de la liberté ?
Les limites de la raison	Avoir du style
Qu'est-ce qu'être sceptique ?	Y a-t-il une connaissance du singulier ?
La vérité a-t-elle une histoire ?	Etre sans scrupule
Qui peut parler ?	Ordre et désordre
Faut-il respecter les convenances ?	L'objet d'amour
Qu'est-ce qu'un individu ?	La distance
La tradition	L'exigence de vérité a-t-elle un sens moral ?
La vérité de la religion	Qu'est-ce qu'un chef d'œuvre ?
A-t-on des raisons de croire ?	La valeur du travail
Penser et parler	Que vaut la distinction entre nature et culture ?
Les paroles et les actes	Les bénéfices du doute
Le pouvoir des mots	Qu'est-ce qu'un modèle ?
La rationalité du langage	L'éducation peut-elle être sentimentale ?
L'origine	De quoi sommes-nous responsables ?

Histoire et mémoire	Quand agit-on ?
Les noms propres	La science a-t-elle des limites ?
La vanité est-elle toujours sans objet ?	Expliquer
L'habileté	Qu'y a-t-il au fondement de l'objectivité ?
La curiosité est-elle à l'origine du savoir ?	Être soi-même
Qu'est-ce qu'un témoin ?	Les limites du corps
Doit-on respecter la nature ?	La tendance
Penser et calculer	Pourquoi des cérémonies ?
L'indifférence	De quoi y a-t-il expérience ?
A-t-on des raisons de croire ce qu'on croit ?	La diversité des langues
Le musée	A quelles conditions est-il acceptable de travailler ?
Corps et identité	Peut-on savoir ce qui est bien ?
Percevoir et sentir	La générosité
Qu'est-ce qu'une forme ?	Le pouvoir des mots
Être réaliste	La fragilité
Les mœurs	Qu'est-ce qu'un phénomène ?
L'inapparent	Peut-on être heureux tout seul ?
La perfection	Que peut-on démontrer ?
Qui est métaphysicien ?	La nuance
Y a-t-il des degrés de réalité ?	La pratique de l'espace
De quoi n'avons-nous pas conscience ?	Indépendance et autonomie
Le souverain bien	Vérité et sensibilité
L'évidence	Faire et laisser faire
La violence	Avons-nous à apprendre des images ?
L'être et le bien	La fiction
Le visible et l'invisible	La mesure
La raison est-elle suffisante ?	Ménager les apparences
Les règles de l'art	Pourquoi y a-t-il des conflits insolubles ?
Désire-t-on la reconnaissance ?	Le probable
Rire et pleurer	La perfectibilité
Le faux et le fictif	Les raisons de vivre
Etre méchant volontairement	Qu'est-ce qu'une œuvre ?
Le savoir émancipe-t-il ?	La réalité du possible
Ne pas raconter d'histoires	Morale et prudence
Qu'est-ce qu'interpréter ?	La nécessité
Communiquer	Est-il vrai qu'on apprenne de ses erreurs ?

L'improbable	L'histoire a-t-elle un sens ?
Faut-il croire en quelque chose ?	L'équivalence
De quoi est-on malheureux ?	Le vrai et le vraisemblable
Qu'est-ce qui dépend de nous ?	Commémorer
Instinct et morale	Qu'avons-nous à apprendre des historiens ?
L'au-delà	La créativité
La morale est-elle fondée sur la liberté ?	La dialectique
L'esprit et la machine	Suis-je aussi ce que j'aurais pu être ?
Le corps dit-il quelque chose ?	Pardoner et oublier
Y a-t-il un langage commun ?	L'esprit peut-il être mesuré ?
Y a-t-il un besoin métaphysique ?	L'expression
La cause et la raison	Le désir de gloire
Qu'y a-t-il à l'origine de toutes choses ?	L'avarice
Que serait le meilleur des mondes ?	La contrainte
Le monde est-il éternel ?	La sagesse rend-elle heureux ?
Que suppose le mouvement ?	La recherche du bonheur
L'âme est-elle immortelle ?	Le principe de réalité
Faut-il croire au progrès ?	Le goût de la polémique
La mort fait-elle partie de la vie ?	L'esprit critique
La nature est-elle muette ?	L'exemplarité
Peut-on être hors de soi ?	Savoir de quoi on parle
Est-on le produit d'une culture ?	La maturité
Une théorie scientifique peut-elle devenir fausse ?	La confiance
Percevoir et imaginer	L'hospitalité est-elle un devoir ?
Dire oui	Avons-nous besoin de spectacles ?
Le oui-dire	La norme et le fait
L'interdit	Qu'est-ce qu'un problème ?
Avoir de l'expérience	Désacraliser
Le désir de savoir	Le beau est-il aimable ?
L'amour et l'amitié	Etudier
Faut-il aimer la vie ?	L'implicite
Se conserver	A quoi servent les statistiques ?
Le sacré	Peut-on vivre sans ressentiment ?
Le monde à l'envers	D'où vient le plaisir de lire ?
Faut-il être mesuré en toutes choses ?	S'intéresser à l'art

La contingence	La prison est-elle utile ?
Faut-il perdre ses illusions ?	L'amateurisme
Faut-il n'être jamais méchant ?	Peindre d'après nature
La nature a-t-elle une histoire ?	La proposition
La vie psychique	Faut-il mépriser le luxe ?
L'inintelligible	Avons-nous des devoirs envers les morts ?
Peut-on vivre dans le doute ?	La charité

Rapport d'épreuve

Le présent rapport n'entend pas délivrer rétrospectivement des blâmes aux uns et des éloges aux autres, mais offrir à toutes et tous des outils pour bien se préparer à la session future du concours, en corrigeant les défauts ou les erreurs passés et en soulignant les aspects positifs des prestations des candidats de la session 2019.

Il n'est pas nécessaire de rappeler qu'une leçon d'agrégation, dans sa manière, ne se distingue d'une dissertation que par son caractère oral, mais il est sans doute utile de redire que le terme lui-même marque son caractère : une leçon de *philosophie* devrait se signaler par des qualités de problématisation, de conceptualisation, de maîtrise d'une culture proprement philosophique et d'application de cette culture au réel. Ces exigences sont celles de tout professeur de philosophie. Comme *leçon*, elle doit manifester des qualités qui seront celles que le professeur mettra en œuvre dans son cours. La clarté, le recours à l'expérience, autrement dit la pertinence des cas imaginés et des exemples empruntés, autant que la rigueur et la cohérence du raisonnement sont particulièrement attendus. Ce souci du réel, ce travail des cas, mérite un accent particulier sur lequel le jury entend attirer l'attention des futurs candidats : trop de leçons se sont mues dans une abstraction, une généralité telles qu'elles auraient pu étayer ce soupçon, aussi ordinaire qu'injustifié, que la philosophie joue avec elle-même mais se garde bien de penser ce qui est. Les candidats, certes, parlent devant un jury, mais ils doivent avoir à l'esprit les exigences qu'ils auront devant une classe qui demande des définitions précises, des distinctions nettes, des références solides, des transitions reconnaissables et nécessaires, et des exemples éclairants.

L'essentiel, toutefois, est l'armature qui soutient le propos et fait une bonne leçon, à savoir l'effort de construction et de réflexion authentique : cet effort se révèle d'abord dans la problématisation et dans la qualité du plan. Pour rappeler quelques principes simples, une problématique n'est pas une reprise purement de surface mais sous une forme interrogative du sujet lui-même : « le désir de savoir » devrait donner lieu à une autre problématique que « Peut-on désirer savoir ? ». Une problématique doit également prendre soin de ne pas traiter la partie par le tout, le sujet par le thème : le libellé a toujours son importance. « Dire ce qui est » appelait un traitement précis concernant « le dire », non un exposé sur les relations du langage et de la réalité. Certes les liens du langage et de la réalité sont engagés par ce sujet, mais le dire relève d'une spécificité que le traitement précis du sujet demande d'envisager, sans quoi le traitement d'un sujet en vient à perdre la finesse de son énoncé et à le rabattre sur un autre.

Car une problématique doit soulever un vrai problème — qui ne soit pas la pure et simple transposition d'un problème déjà connu mais la prise en compte attentive de tous les termes du sujet. Elle marque, s'il le faut, des choix qui supposent l'introduction de concepts que l'énoncé du sujet peut avoir laissés implicites. Le risque, certes, est de sacrifier des pans importants du sujet ou de s'en éloigner

excessivement — mais le risque vaut mieux que la platitude. Certains de ces choix ont montré tout leur intérêt : pour réfléchir sur « La responsabilité », et convaincu que la responsabilité est une sorte de relation, mais irréductible à la causalité, un candidat s'est demandé « sur quoi se fonde une telle relation » ; au sujet de « la tradition », un autre se demande justement « comment arbitrer entre critique et besoin de la tradition ». D'autres choix, il est vrai, ont déçu, par ce qu'ils impliquaient de réducteur : on ne peut, par excès de scientisme, réduire la question « La vérité a-t-elle une histoire ? » à un problème portant exclusivement sur l'évolution des théories scientifiques, comme si les sciences exactes seules atteignaient la vérité. Le plus souvent, toutefois, la déception tenait à l'approche exclusivement morale d'un sujet qui ne le justifiait pas : « Qu'est-ce que raisonner ? » a donné lieu à une comparaison des « bons » et des « mauvais » raisonnements, entendus comme les raisonnements des « bons » et des « méchants ». « Recevoir », de même, a conduit à la problématique suivante : « peut-on penser cette relation autrement que de manière conflictuelle ? ». Dans les deux cas, l'intelligence de l'objet est restée implicite.

Le jury regrette également des traitements lourdement historiques du sujet : « La logique peut-elle nous surprendre ? », avec les mêmes matériaux, aurait pu être abordé d'une manière elle-même plus surprenante que par la succession des étapes qui mènent d'Aristote à Frege en passant par les moments kantien et hégélien, sans qu'un seul exemple de logique soit pris, tables de vérité ou paradoxe, principes, lois, etc ... Le défaut le plus grave dans la construction reste naturellement l'accumulation décousue de citations, d'arguments sans suite, et d'exemples, le candidat espérant sans doute que le jury trouvera dans ses propos une cohérence qu'il n'aperçoit pas lui-même.

Quant aux parties du plan, elles doivent aussi soulever et résoudre un problème : sur « L'idée de dieu » une partie entière de pure sociologie, aussi informée soit-elle, frustre un jury de philosophie. Une partie, entièrement destinée à montrer que le but de notre apprentissage n'est pas l'erreur, l'étonne défavorablement. De même, on ne peut asséner des jugements tels que « rien n'est respectable hormis la coutume », en les étayant par la seule autorité de Pascal, sans examiner d'un peu plus près ce qui pourrait bien être respectable dans la coutume ! Il est pour le moins regrettable que les références soient trop souvent utilisées par les candidats comme des arguments d'autorité.

La problématisation, en outre, doit encore s'appuyer sur un effort de conceptualisation tout à fait central. Dans la constellation des concepts qui accompagnent toujours les termes d'un sujet, il ne faut rien écarter. C'est cette constellation qui fait sens et peut élargir le champ de la réflexion. Elle n'est pas un recours, mais un attendu. Ainsi, on ne peut convenablement traiter de la dialectique sans mentionner la contradiction, de la nuance sans mentionner la musique, l'esthétique, le goût, les couleurs et les teintes, l'esprit de finesse, de doute sans scepticisme, de logique sans principes, tables de vérité, indémontrables, calculs, de téléologie sans finalités externe et interne, de limite sans détermination, du possible sans contingence, virtualité, compossibilité, de signification sans linguistique, triangle d'Occam, sens et référence, de rationalité du langage sans distinctions consacrées du langage, de la langue, et de la parole, de distinction sans distinctions réelle et modale, de choses sans étants, objets, êtres et substances, ou d'amour sans notions distinctes de l'éros, de *l'agapè* et de la *philia*, quitte à les remettre en cause.

Cette observation conduit à une autre, sur laquelle le jury attire l'attention des candidats : puisque le choix est donné, entre deux sujets, il vaut la peine, dans le quart d'heure de décision qui leur est accordé, de bien s'assurer que l'on dispose des moyens et des compétences requis par le sujet choisi. Certains sujets, en effet, s'avèrent particulièrement techniques, même si tous le sont à leur manière. L'un, bien armé en logique, réussira une leçon magistrale sur « le paradoxe », un autre ne convaincra pas sur « Grammaire et philosophie », pour n'avoir pas réussi à définir la grammaire, réduite au lexique, les notions de syntaxe et de sémantique n'apparaissant tout simplement pas. Malgré des connaissances épistémologiques sérieuses, on ne réussit pas bien à traiter le sujet « Percevoir et sentir » si l'on ignore

l'acte commun du senti et du sentant, le rôle du sens commun, l'hétérogénéité des sensations. On ne parviendra toutefois pas davantage à traiter un sujet comme : « Quand agit-on ? », qui pourrait paraître pourtant ne relever que du bon sens et de l'expérience commune, si l'on a très peu de connaissances sur la théorie de l'action, la délibération, l'intention, la décision, etc.

Il en va de même pour des sujets apparemment clairs mais difficiles à manier par excès de richesse, tels que « La vérité de la religion », « La vie psychique » ou « L'âme est-elle immortelle ? ». Ce dernier prédisposait aux malentendus qui suivent souvent le mot d'âme et le jury a regretté que le candidat ait désigné, sous le même mot, le principe de vie, l'esprit, le spirituel et le mental, le génie collectif, la conscience et l'inconscient. Il est certes très difficile, en un peu plus d'une demi-heure, de faire le tour d'une telle question et il faut, pour maîtriser cette difficulté, partir de positions bien claires.

À côté des questions si l'on veut classiques et techniques, certains sujets offrent l'occasion d'échapper aux risques du plan historique, de l'exposé, voire de l'effet de fiche toute faite. Or ces sujets, plus ouverts d'aspect, ne demandent pas moins de rigueur. Il faut là encore s'assurer que l'on maîtrise les sens obvie et latent, des expressions proposées – « La mort dans l'âme », ou « Le monde à l'envers », par exemple – pour ne pas les rabattre d'emblée sur un tour mieux connu. Ainsi « La fragilité » a-t-elle donné lieu à un développement toujours plus vague sur la faillibilité et l'imperfection sans que la spécificité de la fragilité au regard de ces deux autres propriétés ne soit bien cernée. « Les limites du corps » ont été entendues d'une manière strictement, étroitement spatiale et le jury a regretté que, à partir de cette étude, d'autres significations possibles des limites du corps ne soient pas davantage mises en évidence (fatigue, maladie, vieillissement, etc...); « Le silence » s'est transformé en simple occasion de disserter sur le langage, comme si le contraire du silence était la parole et non le bruit, et le son, par exemple, auxquels le candidat n'a pas prêté du tout attention. Le traitement de « De quoi est-on malheureux ? » s'est rapidement enfermé dans une alternative bien frayée entre la classification épicurienne des désirs et la distinction stoïcienne de ce qui dépend de nous et de ce qui n'en dépend pas. Il n'était plus question, par conséquent, de s'interroger sur la condition humaine prise en elle-même dont, toutefois, un tel sujet ne pouvait pas faire l'économie. Comment lui donner toute son ampleur sinon ?

Quel que soit le sujet, il importe de veiller à ne pas le perdre de vue, par des glissements, des réductions ou des élargissements qui l'étranglent ou le noient. Le hors-sujet guette, ou la frustration. Il est ainsi passablement énigmatique que l'on puisse répondre à une question telle que « La sagesse rend-elle heureux ? » par un développement sur l'individualisme, les conditions matérielles d'existence ou la production des normes sociales sans qu'auparavant rien de substantiel n'ait été dit sur la sagesse ni sur le bonheur. Un même glissement a transformé « Le faux et le fictif » en réflexion exclusivement consacrée à la fiction, au détriment du faux. Une même réduction a conduit de la question « Qu'est-ce qu'un principe ? » à cette autre : « Peut-on vivre sans principes ? », les principes étant d'emblée assimilés aux règles. Les écueils sont multiples et le jury n'ignore pas la difficulté de tous les éviter. Le présent rapport vise, en les identifiant, à aider les candidats à les dépasser.

Ces conseils, ces remarques ne doivent pas donner aux futurs candidats l'impression qu'une leçon est un parcours du combattant, qu'un tout petit nombre saurait franchir. Bien des leçons, réussies, témoignent du contraire, soit que la problématisation se soit imposée d'emblée par sa clarté, soit que les références aient marqué une compréhension et une culture très appréciables : on s'est demandé, au sujet de « L'exemplarité » ce qui soutiendrait un modèle sans normes ; on a douté que « L'idée de création » soit une idée s'il est vrai qu'une création radicale n'est pas pensable ; on a cherché dans une lecture fine de Pascal et d'Hannah Arendt une manière de dénoncer le penchant à (se) « Justifier » pour conférer une apparence de justice à la force, ou de réalité à l'idée de l'idéologie ; on s'est demandé si la question « Faut-il

perdre ses illusions ? » n'était pas en elle-même déplacée, s'il est vrai que c'est impossible. On a cerné « Le probable » avec une bonne connaissance de la modalité et des mathématiques, « Être méchant » avec de fines notions de philosophies morales antiques et modernes, étayées par une pertinente réflexion sur le présupposé ontologique de la formule elle-même.

Deux conseils pourraient enfin être utiles, l'un sur les références, l'autre sur le temps.

Si la leçon ne doit pas être un chapelet de noms propres et de figures obligées, et si le jury est capable de se délivrer de ses propres attendus, il est vrai qu'il existe des auteurs presque incontournables dans certains domaines et sur certains concepts – Aristote, Leibniz ou Bergson sur le possible, Nietzsche sur la valeur ou le ressentiment, Héraclite sur l'origine de la dialectique, Rousseau sur la perfectibilité, etc. Ils ne sont jamais exclusifs, certes, mais ils sont utiles et bienvenus, à condition de n'être pas cités superficiellement mais, bien sûr, pertinemment : ainsi l'on ne se hasarderait pas à présenter la proposition « cette chaise est rouge » pour un jugement analytique au sens kantien ...

Cela même, pourtant, ne doit pas tétaniser les candidats ni les empêcher de s'engager dans le traitement d'un problème : un candidat a ainsi pu donner une très belle leçon sur « Le visible et l'invisible » sans prononcer le nom de Merleau-Ponty. Ce qui est sûr, en revanche, c'est qu'il vaut mieux ordonner son propos sur un petit nombre de références de première main que de saupoudrer sa leçon de pures allusions, fatalement prévisibles.

Il faut enfin penser à la gestion du temps. Eviter le trop ou le trop peu : les uns sont presque interrompus quand les autres s'interrompent tout seuls 10 à 15' avant la fin des 35. Il convient avant tout de viser l'équilibre : une distribution trop fréquente – introduction et première partie en 20', deuxième partie en 10', troisième en 4 ou 5' – avait ceci de regrettable qu'elle ne pouvait passer inaperçue ni manquer de trahir un déséquilibre plus grave dans l'argumentation.

ÉPREUVES D'ADMISSION

TROISIÈME ÉPREUVE

Explication de texte français

**Rapport établi par Mme Véronique FABBRI et par M. Jean-François SURATTEAU
à partir des observations de l'ensemble des membres de la commission**

Données concernant l'épreuve

Intitulé de l'épreuve : « Explication d'un texte français ou en français ou traduit en français extrait de l'un des deux ouvrages inscrits au programme. Le programme est renouvelé chaque année. L'un des deux ouvrages est obligatoirement choisi dans la période pour laquelle aucun auteur n'est inscrit au programme de la troisième épreuve d'admissibilité. Durée de la préparation : 1 heure 30 ; durée de l'épreuve : 45 minutes (commentaire : 30 minutes ; entretien : 15 minutes) ; coefficient 1,5. » - Auteurs et ouvrages au programme en 2019 : LUCRÈCE, *De la nature des choses*, traduction de Bernard Pautrat (introduction et notes par Alain Gigandet), Paris, Le Livre de Poche, collection « Classiques de la philosophie », 2002. DESCARTES, *Méditations métaphysiques - Objections et Réponses*, présentation par Michelle Beyssade et Jean-Marie Beyssade, Paris, G.F.-Flammarion, 2011.

Données statistiques

Candidats présents : 157

Moyenne des notes : 9,00 (moyenne des admis : 10,92)

Ecart type : 3,79 (écart type des admis : 3,60)

Répartition des notes :

02 : 3 ; 03 : 6 ; 04 : 7 ; 05 : 14 ; 06 : 17 ; 07 : 21 ; 08 : 13 ; 09 : 14 ; 10 : 11 ; 11 : 14 ; 12 : 11 ; 13 : 1 ; 14 : 6 ; 15 : 9 ; 16 : 6 ; 17 : 2 ; 18 : 2

Liste des textes proposés

Auteur	Titre	De la page	Début du passage	Fin du passage	à la page
Lucrèce	<i>De la nature des choses</i>	p. 85	De : « En ce point, j'ai bien peur... »	à : «... put conseiller de crimes ! ».	p. 87
Lucrèce	<i>De la nature des choses</i>	p. 87	De : « Toi-même, à tout moment... »	à : «... la nature des choses ».	p. 89
Lucrèce	<i>De la nature des choses</i>	p. 91	De : « Car, si la peur... »	à : «... a son pouvoir distinct ».	p. 93
Lucrèce	<i>De la nature des choses</i>	p. 97	De : « Si toute chose avait... »	à : «... l'éternelle matière ».	p. 97

Lucrèce	<i>De la nature des choses</i>	p. 105	De : « Ne crois pas pour autant... »	à : «... reçoit le nom de vide ».	p. 107
Lucrèce	<i>De la nature des choses</i>	p. 107	De : « Mais, de crainte qu'ici... »	à : «... s'unissent en un tout ».	p. 109
Lucrèce	<i>De la nature des choses</i>	p. 113	De : « Ensuite, quant au lieu... »	à : «... le nom d'événements. ».	p. 115
Lucrèce	<i>De la nature des choses</i>	p. 115	De : « Le temps, pareillement,... »	à : «... où chaque chose a lieu ».	p. 117
Lucrèce	<i>De la nature des choses</i>	p. 123	De : « S'y ajoute ceci : les corps... »	à : «... que leurs parents ont eues ».	p. 125
Lucrèce	<i>De la nature des choses</i>	p. 125	De : « Poursuivons : puisqu'il est,... »	à : «... par quoi naît toute chose ».	p. 127
Lucrèce	<i>De la nature des choses</i>	p. 141	De : « Pourquoi ne pas plutôt poser... »	à : «... se voient toutes créées ».	p. 143
Lucrèce	<i>De la nature des choses</i>	p. 151	De : « C'est plaisir de tomber sur... »	à : «... en sa belle ordonnance ».	p. 151
Lucrèce	<i>De la nature des choses</i>	p. 153	De : « Le tout de ce qui est... »	à : «... fera qu'il s'enfuiera toujours ».	p. 155
Lucrèce	<i>De la nature des choses</i>	p. 161	De : « En ce point, Memmius... »	à : «... par le désir du centre ».	p. 163
Lucrèce	<i>De la nature des choses</i>	p. 171	De : « Il est doux... »	à : «... vide et libre de soucis ».	p. 175
Lucrèce	<i>De la nature des choses</i>	p. 175	De : « La matière en effet... »	à : «... par la sûre raison ».	p. 179
Lucrèce	<i>De la nature des choses</i>	p. 179	De : « Puisqu'il en est ainsi... »	à : «... vient de tous les principes ».	p. 181
Lucrèce	<i>De la nature des choses</i>	p. 183	De : « Les éléments premiers... »	à : «... elle a tant de défauts ».	p. 185
Lucrèce	<i>De la nature des choses</i>	p. 189	De : « Parvenu en ce point... »	à : «... pour autant qu'on peut voir ».	p. 191
Lucrèce	<i>De la nature des choses</i>	p. 191	De : « Et c'est pourquoi... »	à : «... s'y opposer ».	p. 193
Lucrèce	<i>De la nature des choses</i>	p. 195	De : « Et l'on pourrait ici... »	à : «... un éclair immobile ».	p. 197
Lucrèce	<i>De la nature des choses</i>	p. 209	De : « Les éléments premiers... »	à : «... qu'on ne peut l'agréer ».	p. 211
Lucrèce	<i>De la nature des choses</i>	p. 213	De : « A cet enseignement... »	à : «... va tirer sa subsistance ».	p. 215
Lucrèce	<i>De la nature des choses</i>	p. 223	De : « Tous ces récits... »	à : «... des figures variées ».	p. 225
Lucrèce	<i>De la nature des choses</i>	p. 231	De : « toute couleur change... »	à : «... provenant d'un mélange ».	p. 235
Lucrèce	<i>De la nature des choses</i>	p. 235	De : « En outre, étant donné... »	à : «... privés des autres choses ».	p. 237

Lucrèce	<i>De la nature des choses</i>	p. 239	De : « Les choses, à présent... »	à : «... engendrés des êtres animés ».	p. 243
Lucrèce	<i>De la nature des choses</i>	p. 243	De : « Ensuite, ceux pour qui... »	à : «... couvent tout animé. ».	p. 245
Lucrèce	<i>De la nature des choses</i>	p. 247	De : « Et puis enfin, s'il faut... »	à : «... doivent aussi changer. ».	p. 251
Lucrèce	<i>De la nature des choses</i>	p. 253	De : « L'esprit, de fait, s'enquiert... »	à : «... est sujet à naissance. ».	p. 257
Lucrèce	<i>De la nature des choses</i>	p. 275	De : « Pour commencer, je dis,... »	à : «... bien la suite du propos. ».	p. 279
Lucrèce	<i>De la nature des choses</i>	p. 279	De : « Ce qu'à présent je dis... »	à : «... de chocs et de traits corporels ».	p. 283
Lucrèce	<i>De la nature des choses</i>	p. 283	De : « Maintenant, quel est-il... »	à : «... en fuyant, aucun poids ».	p. 287
Lucrèce	<i>De la nature des choses</i>	p. 287	De : « Il ne faut pourtant pas... »	à : «... porteur de la sensation ».	p. 291
Lucrèce	<i>De la nature des choses</i>	p. 291	De : « C'est que cette nature... »	à : «... qui soit digne des dieux ».	p. 295
Lucrèce	<i>De la nature des choses</i>	p. 295	De : « Cette nature donc... »	à : «... les chambranles eux-mêmes ».	p. 299
Lucrèce	<i>De la nature des choses</i>	p. 299	De : « Ici, tu ne saurais nullement... »	à : «... l'esprit toujours et à jamais ».	p. 303
Lucrèce	<i>De la nature des choses</i>	p. 303	De : « Et maintenant, pour que tu puisses... »	à : «... ait la mort en partage ».	p. 307
Lucrèce	<i>De la nature des choses</i>	p. 315	De : « Et c'est pourquoi je dis... »	à : «... demeure préservé ».	p. 317
Lucrèce	<i>De la nature des choses</i>	p. 321	De : « J'ajouterai encor ceci... »	à : «... chaque membre du corps ».	p. 325
Lucrèce	<i>De la nature des choses</i>	p. 325	De : « Ensuite, dans le corps... »	à : «... au nouveau ».	p. 329
Lucrèce	<i>De la nature des choses</i>	p. 329	De : « Mais si l'on prétendait... »	à : «... a péri elle aussi ».	p. 333
Lucrèce	<i>De la nature des choses</i>	p. 335	De : « Et donc, la mort n'est rien... »	à : «... la vie qui meurt ».	p. 339
Lucrèce	<i>De la nature des choses</i>	p. 339	De : « Et donc, lorsque tu vois... »	à : «... un deuil éternel ».	p. 341
Lucrèce	<i>De la nature des choses</i>	p. 343	De : « Enfin, supposons que la... »	à : «... à son gouffre noir ».	p. 347
Lucrèce	<i>De la nature des choses</i>	p. 349	De : « Mais Tityos, pour nous... »	à : «... ici, des sots ».	p. 351
Lucrèce	<i>De la nature des choses</i>	p. 355	De : « Si les hommes pouvaient... »	à : «... et des années ».	p. 357
Lucrèce	<i>De la nature des choses</i>	p. 365	De : « Les choses, donc, envoient... »	à : «... lui donne carrière ».	p. 369

Lucrèce	<i>De la nature des choses</i>	p. 367	De : « Car, nous le voyons... »	à : « ... soit rendu figure ».	p. 371
Lucrèce	<i>De la nature des choses</i>	p. 379	De : « Si, de plus... »	à : « ... fond du rocher ».	p. 383
Lucrèce	<i>De la nature des choses</i>	p. 395	De : « Et quand les vents, de nuit... »	à : « ... en marchant sur la tête ».	p. 397
Lucrèce	<i>De la nature des choses</i>	p. 397	De : « Et tu découvriras... »	à : « ... à chaque instant, est vrai ».	p. 399
Lucrèce	<i>De la nature des choses</i>	p. 399	De : « Il s'ensuit que les sens... »	à : « ... serait née de sens faux ».	p. 401
Lucrèce	<i>De la nature des choses</i>	p. 409	De : « Je m'en vais expliquer... »	à : « ... d'expliquer tout le reste ».	p. 411
Lucrèce	<i>De la nature des choses</i>	p. 415	De : « Et maintenant, allons!... »	à : « ... que c'en est étonnant ».	p. 417
Lucrèce	<i>De la nature des choses</i>	p. 419	De : « qu'une chose soit vue... »	à : « ... fournir à suffisance ».	p. 421
Lucrèce	<i>De la nature des choses</i>	p. 421	De : « A ce sujet, beaucoup... »	à : « ... et la suite a donc lieu ».	p. 423
Lucrèce	<i>De la nature des choses</i>	p. 423	De : « ne te figure pas que la création... »	à : « ... de leur utilité prendre la connaissance ».	p. 425
Lucrèce	<i>De la nature des choses</i>	p. 427	De : « Quant à savoir comment, à présent... »	à : « ... qu'un bateau l'est par voiles et vent ».	p. 429
Lucrèce	<i>De la nature des choses</i>	p. 431	De : « Le sommeil, tout d'abord... »	à : « ... la sensibilité s'abîme tout au fond ».	p. 433
Lucrèce	<i>De la nature des choses</i>	p. 453	De : « Et lorsque d'aventure... »	à : « ... rejetons que de lignée femelle ».	p. 455
Lucrèce	<i>De la nature des choses</i>	p. 469	De : « C'est de cet homme-là... »	à : « ... raison divine qui les déroule ainsi ».	p. 471
Lucrèce	<i>De la nature des choses</i>	p. 473	De : « Et ne m'échappe pas... »	à : « ... mouvements vitaux ».	p. 475
Lucrèce	<i>De la nature des choses</i>	p. 477	De : « Affirmer, au surplus,... »	à : « ... une idée du créer ? ».	p. 479
Lucrèce	<i>De la nature des choses</i>	p. 483	De : « Et d'abord, si le corps de la terre,... »	à : « ... augmente en croissant de nouveau ».	p. 485
Lucrèce	<i>De la nature des choses</i>	p. 493	De : « Et puis, si une chose éternellement... »	à : « ... d'une durée immense ».	p. 495
Lucrèce	<i>De la nature des choses</i>	p. 499	De : « Mais de quelles façons... »	à : « ... les feux, purs, distincts, de l'éther. ».	p. 501
Lucrèce	<i>De la nature des choses</i>	p. 505	De : « Venons-en maintenant... »	à : « ... Quand on va pas à pas ».	p. 507

Lucrèce	<i>De la nature des choses</i>	p. 533	De : « Nombreux, également, furent... »	à : « ... échanger entre eux des plaisirs mutuels ».	p. 535
Lucrèce	<i>De la nature des choses</i>	p. 535	De : « En outre, à cette époque, ... »	à : « ... réduit à néant l'ensemble de ce genre ».	p. 535
Lucrèce	<i>De la nature des choses</i>	p. 535	De : « Il n'y a jamais eu, par contre, ... »	à : « ... au-dedans de son corps ? ».	p. 539
Lucrèce	<i>De la nature des choses</i>	p. 539	De : « Et donc, également, libre à qui se figure... »	à : « ... la nature a fixée par traité ».	p. 539
Lucrèce	<i>De la nature des choses</i>	p. 547	De : « Car le feu se chargea de faire... »	à : « ... pousser jusqu'à nous ses générations ».	p. 549
Lucrèce	<i>De la nature des choses</i>	p. 549	De : « Maintenant, si la langue émit... »	à : « ... la joie qui gonfle en eux ? ».	p. 551
Lucrèce	<i>De la nature des choses</i>	p. 555	De : « On se mit à fonder... »	à : « ... en fut jusqu'ici ».	p. 557
Lucrèce	<i>De la nature des choses</i>	p. 559	De : « C'est à ce moment-là que... »	à : « ... tenus longtemps celés ».	p. 561
Lucrèce	<i>De la nature des choses</i>	p. 561	De : « Dire, à présent, pourquoi... »	à : « ... en découvrir les causes ».	p. 563
Lucrèce	<i>De la nature des choses</i>	p. 565	De : « C'est que, faute d'avoir... »	à : « ... toute chose en ce monde ? ».	p. 567
Lucrèce	<i>De la nature des choses</i>	p. 575	De : « Mais j'ai du mal à croire... »	à : « ... dans les tâches pénibles ».	p. 577
Lucrèce	<i>De la nature des choses</i>	p. 577	De : « Avec la bouche, alors... »	à : « ... ces enfants de la terre ».	p. 579
Lucrèce	<i>De la nature des choses</i>	p. 581	De : « Ce furent donc les peaux... »	à : « ... inventé l'écriture ».	p. 583
Lucrèce	<i>De la nature des choses</i>	p. 589	De : « En effet, quand il vit que... »	à : « ... océan sinistre de soucis ».	p. 591
Lucrèce	<i>De la nature des choses</i>	p. 593	De : « C'est qu'on a beau avoir... »	à : « ... nous en préservera ».	p. 595
Lucrèce	<i>De la nature des choses</i>	p. 603	De : « Quant, à l'éclair, de même... »	à : « ... les lumières des yeux ».	p. 605
Lucrèce	<i>De la nature des choses</i>	p. 607	De : « Il reste maintenant à dire... »	à : « ... retarder par des promesses ».	p. 609
Lucrèce	<i>De la nature des choses</i>	p. 615	De : « Maintenant, ce qui fait que... »	à : « ... en passant par les pores ».	p. 617
Lucrèce	<i>De la nature des choses</i>	p. 637	De : « Et il en est tombé... »	à : « ... la fin du monde ».	p. 639
Lucrèce	<i>De la nature des choses</i>	p. 641	De : « Et comment il se fait... »	à : « ... par une maladie ».	p. 643
Lucrèce	<i>De la nature des choses</i>	p. 647	De : « Quelques choses encore... »	à : « ... s'y aller jeter ».	p. 649

Lucrèce	<i>De la nature des choses</i>	p. 651	De : « Il existe un tel lieu... »	à : « ... la chose elle-même ».	p. 653
Lucrèce	<i>De la nature des choses</i>	p. 653	De : « Pour commencer, je dis... »	à : « ... elle délivre à part ».	p. 655
Lucrèce	<i>De la nature des choses</i>	p. 657	De : « C'est ainsi que les lieux... »	à : « ... dedans leur corps ».	p. 659
Lucrèce	<i>De la nature des choses</i>	p. 659	De : « Près du temple d'Hammon... »	à : « ... et la faisant fumer ».	661
Lucrèce	<i>De la nature des choses</i>	p. 669	De : « Mais, avant que j'en... »	à : « ... subit l'attraction ».	p. 671
Lucrèce	<i>De la nature des choses</i>	p. 679	De : « Maintenant, la raison... »	à : « ... au teint brûlé ».	p. 681
Lucrèce	<i>De la nature des choses</i>	p. 689	De : « Et si, comme il arrive... »	à : « ... d'une prochaine mort ».	p. 689
Lucrèce	<i>De la nature des choses</i>	p. 691	De : « Dans tout cela, surtout... »	à : « ... n'eût déjà éprouvé ».	p. 693
Lucrèce	<i>De la nature des choses</i>	p. 693	De : « Et c'étaient, dans la rue... »	à : « ... les corps à l'abandon ».	p. 695
Descartes	<i>Méditations métaphysiques. Objections et réponses.</i>	p. 57	De : « Il y a déjà quelque temps... »	à : « ... opinions étaient appuyées ».	p. 58
Descartes	<i>Méditations métaphysiques. Objections et réponses.</i>	p. 59	De : « Tout ce que j'ai reçu... »	à : « ... persuader que je dors ».	p. 60
Descartes	<i>Méditations métaphysiques. Objections et réponses.</i>	p. 61	De : « Supposons donc... »	à : « ... et autres semblables ».	p. 63
Descartes	<i>Méditations métaphysiques. Objections et réponses.</i>	p. 63	De : « C'est pourquoi peut-être... »	à : « ... qu'il ne le permette ».	p. 65
Descartes	<i>Méditations métaphysiques. Objections et réponses.</i>	p. 65	De : « Il y aura peut-être ici... »	à : « ... d'assuré dans les sciences ».	p. 65
Descartes	<i>Méditations métaphysiques. Objections et réponses.</i>	p. 65	De : « Mais il ne suffit pas... »	à : « ... seulement de méditer et de connaître ».	p. 67
Descartes	<i>Méditations métaphysiques. Objections et réponses.</i>	p. 67	De : « Je supposerai donc... »	à : « ... qui viennent d'être agitées ».	p. 69

Descartes	<i>Méditations métaphysiques. Objections et réponses.</i>	p. 71	De : « Je suppose donc... »	à : « ... je la conçois en mon esprit ».	p. 73
Descartes	<i>Méditations métaphysiques. Objections et réponses.</i>	p. 83	De : « Commençons par la considération... »	à : « ... ne s'accomplit pas par la faculté d'imaginer ».	p. 85
Descartes	<i>Méditations métaphysiques. Objections et réponses.</i>	p. 87	De : « Cependant je ne me saurais trop étonner... »	à : « ... sans un esprit humain ».	p. 89
Descartes	<i>Méditations métaphysiques. Objections et réponses.</i>	p. 95	De : « Je fermerai maintenant les yeux... »	à : « ... sont toutes vraies ».	p. 97
Descartes	<i>Méditations métaphysiques. Objections et réponses.</i>	p. 99	De : « Mais toutes les fois que... »	à : « ... de la vérité ou de l'erreur ».	p. 101
Descartes	<i>Méditations métaphysiques. Objections et réponses.</i>	p. 105	De : « J'ai souvent remarqué... »	à : « ... les substances finies me sont représentées ».	p. 109
Descartes	<i>Méditations métaphysiques. Objections et réponses.</i>	p. 109	De : « C'est une chose manifeste... »	à : « ... tire son origine du néant ».	p. 111
Descartes	<i>Méditations métaphysiques. Objections et réponses.</i>	p. 111	De : « Je ne dois pas aussi... »	à : « ... des hommes semblables à moi ».	p. 113
Descartes	<i>Méditations métaphysiques. Objections et réponses.</i>	p. 113	De : « Et pour ce qui regarde... »	à : « ... n'est pas toute parfaite ».	p. 117
Descartes	<i>Méditations métaphysiques. Objections et réponses.</i>	p. 119	De : « Il ne reste que la seule... »	à : « ... d'erreur et de fausseté ».	p. 121
Descartes	<i>Méditations métaphysiques. Objections et réponses.</i>	p. 121	De : « L'idée, dis-je... »	à : « ... actuellement et en effet ».	p. 123
Descartes	<i>Méditations métaphysiques. Objections et réponses.</i>	p. 125	De : « Et encore que je puisse... »	à : « ... dans la cause que dans son effet ».	p. 129
Descartes	<i>Méditations métaphysiques. Objections et réponses.</i>	p. 131	De : « Il me reste seulement... »	à : « ... de quelque défaut ».	p. 133
Descartes	<i>Méditations métaphysiques. Objections et réponses.</i>	p. 137	De : « J'expérimente en moi-même... »	à : « ... n'est pas en moi infinie ».	p. 139

Descartes	<i>Méditations métaphysiques. Objections et réponses.</i>	p. 141	De : « En suite de quoi... »	à : «... ne soit immense et infinie ».	p. 143
Descartes	<i>Méditations métaphysiques. Objections et réponses.</i>	p. 143	De : « Il n'y a que la seule... »	à : «... et que je pêche ».	p. 147
Descartes	<i>Méditations métaphysiques. Objections et réponses.</i>	p. 149	De : « Or si je m'abstiens... »	à : «... ces mots dans l'Ecole ».	p. 151
Descartes	<i>Méditations métaphysiques. Objections et réponses.</i>	p. 151	De : « Ce n'est point une imperfection... »	à : «... de ne point faillir ».	p. 153
Descartes	<i>Méditations métaphysiques. Objections et réponses.</i>	p. 161	De : « Or maintenant... »	à : «... sans ailes ou avec des ailes. ».	p. 165
Descartes	<i>Méditations métaphysiques. Objections et réponses.</i>	p. 165	De : « Et on ne doit pas dire... »	à : «... rien diminuer ni changer. ».	p. 167
Descartes	<i>Méditations métaphysiques. Objections et réponses.</i>	p. 167	De : « Au reste... »	à : «... inconstantes opinions. ».	p. 171
Descartes	<i>Méditations métaphysiques. Objections et réponses.</i>	p. 171	De : « Comme, par exemple... »	à : «... point d'égard à son existence. ».	p. 173
Descartes	<i>Méditations métaphysiques. Objections et réponses.</i>	p. 175	De : « Il ne me reste plus... »	à : «... ou conception pure. ».	p. 177
Descartes	<i>Méditations métaphysiques. Objections et réponses.</i>	p. 177	De : « Je remarque outre cela... »	à : «... l'existence des choses corporelles. ».	p. 179
Descartes	<i>Méditations métaphysiques. Objections et réponses.</i>	p. 181	De : « Premièrement donc... »	à : «... qui n'eût passé auparavant par mes sens. ».	p. 183
Descartes	<i>Méditations métaphysiques. Objections et réponses.</i>	p. 183	De : « Ce n'était pas aussi sans... »	à : «... les plus véritables. ».	p. 185
Descartes	<i>Méditations métaphysiques. Objections et réponses.</i>	p. 185	De : « Et pour les raisons qui... »	à : «... être ou exister sans lui. ».	p. 189
Descartes	<i>Méditations métaphysiques. Objections et réponses.</i>	p. 189	De : « Davantage, je trouve en moi... »	à : «... des choses corporelles qui existent. ».	p. 191
Descartes	<i>Méditations métaphysiques. Objections et réponses.</i>	p. 191	De : « Toutefois elles ne sont peut-être... »	à : «... du mélange de l'esprit avec le corps. ».	p. 195

Descartes	<i>Méditations métaphysiques. Objections et réponses.</i>	p. 193	De : « Et premièrement il n'y a point de doute... »	à : «... de l'esprit avec le corps ».	p. 195
Descartes	<i>Méditations métaphysiques. Objections et réponses.</i>	p. 197	De : « Mais afin qu'il n'y ait rien... »	à : «... la vérité de ces choses-là ».	p. 197
Descartes	<i>Méditations métaphysiques. Objections et réponses.</i>	p. 201	De : « Mais nous nous trompons... »	à : «... soit fautive et trompeuse. ».	p. 203
Descartes	<i>Méditations métaphysiques. Objections et réponses.</i>	p. 207	De : « Enfin je remarque... »	à : «... et ainsi des autres. ».	p. 211
Descartes	<i>Méditations métaphysiques. Objections et réponses.</i>	p. 211	De : « Et certes... »	à : «... je ne suis point en cela trompé ».	p. 213
Descartes	<i>Méditations métaphysiques. Objections et réponses.</i>	p. 228	De : « Or j'ai écrit en... »	à : «... dit ci-devant ».	p. 229
Descartes	<i>Méditations métaphysiques. Objections et réponses.</i>	p. 230	De : « Mais néanmoins... »	à : «... réellement existant ».	p. 231
Descartes	<i>Méditations métaphysiques. Objections et réponses.</i>	p. 231	De : « car, encore que la nature... »	à : «... qui fût Dieu ».	p. 232
Descartes	<i>Méditations métaphysiques. Objections et réponses.</i>	p. 232	De : « Premièrement donc... »	à : «... une première cause ».	p. 233
Descartes	<i>Méditations métaphysiques. Objections et réponses.</i>	p. 234	De : « Enfin, je n'ai point dit... »	à : «... de soi-même ».	p. 235
Descartes	<i>Méditations métaphysiques. Objections et réponses.</i>	p. 236	De : « Car si, par exemple... »	à : «... par soi positivement ».	p. 237
Descartes	<i>Méditations métaphysiques. Objections et réponses.</i>	p. 238	De : « C'est pourquoi... »	à : «... des choses créées ».	p. 240
Descartes	<i>Méditations métaphysiques. Objections et réponses.</i>	p. 240	De : « Or l'argument... »	à : «... est vrai ».	p. 241

Descartes	<i>Méditations métaphysiques. Objections et réponses.</i>	p. 241	De : « Lorsqu'on comprend et entend... »	à : «... entendant nettement ce que je dis ».	p. 243
Descartes	<i>Méditations métaphysiques. Objections et réponses.</i>	p. 241	De : « Mais mon argument a été... »	à : «... nécessairement existe ».	p. 242
Descartes	<i>Méditations métaphysiques. Objections et réponses.</i>	p. 243	De : « Mais si je considère... »	à : «... dans Dieu ».	p. 244
Descartes	<i>Méditations métaphysiques. Objections et réponses.</i>	p. 245	De : « Pour ce qui regarde la distinction formelle... »	à : «... et l'esprit ».	246
Descartes	<i>Méditations métaphysiques. Objections et réponses.</i>	p. 265	De : « Et il importe fort peu... »	à : «... tout autre sorte d'être, etc ».	
Descartes	<i>Méditations métaphysiques. Objections et réponses.</i>	p. 266	De : « En troisième lieu... »	à : «... choses créées ».	
Descartes	<i>Méditations métaphysiques. Objections et réponses.</i>	p. 269	De : « Je ne voudrais pas néanmoins... »	à : «... comme très vraies et très assurées ».	
Descartes	<i>Méditations métaphysiques. Objections et réponses.</i>	p. 270	De : « Mais d'autant que je remarque... »	à : «... que l'on a une parfaite certitude ».	
Descartes	<i>Méditations métaphysiques. Objections et réponses.</i>	p. 271	De : « Or, entre ces choses,... »	à : «... y devoir ici rien ajouter ».	
Descartes	<i>Méditations métaphysiques. Objections et réponses.</i>	p. 272	De : « En cinquième lieu... »	à : «... à cause de la lumière de la grâce ».	
Descartes	<i>Méditations métaphysiques. Objections et réponses.</i>	p. 273	De : « Outre cela,... »	à : «... elle ne diminue point la liberté ».	
Descartes	<i>Méditations métaphysiques. Objections et réponses.</i>	p. 274	De : « Au reste, je vous prie... »	à : «... mais seulement à la recherche de la vérité ».	
Descartes	<i>Méditations métaphysiques. Objections et réponses.</i>	p. 278	De : « Quant à ce que vous ajoutez... »	à : «... touchant cela aucun doute ».	
Descartes	<i>Méditations métaphysiques. Objections et réponses.</i>	p. 280	De : « La manière de démontrer... »	à : «... comme un secret d'importance ».	
Descartes	<i>Méditations métaphysiques. Objections et réponses.</i>	p. 281	De : « Pour moi, j'ai suivi seulement... »	à : «... considérer les choses avec attention ».	

Descartes	<i>Méditations métaphysiques. Objections et réponses.</i>	p. 282	De : « Mais, objectera-t-on... »	à : « ... vers les préjugés des sens) ».	
-----------	-----------------------------------------------------------------------	--------	----------------------------------	-------------------------------------------	--

Rapport d'épreuve

À propos des explications des textes de Lucrèce :

Dans l'ensemble, les candidats qui ont eu à expliquer le texte de Lucrèce, *De la nature des choses* ont fait preuve d'une connaissance très inégale des principaux points de doctrine nécessaires à la compréhension des extraits proposés. Si le jury a pu apprécier la qualité de la préparation et le sérieux de certains des commentaires présentés, il a souvent regretté que certains points de doctrine, qu'on peut juger élémentaires et que le plupart des études consacrées à Lucrèce mettent bien en lumière, ne soient pas plus précisément connus. Plusieurs difficultés sont ainsi apparues, récurrentes, sans doute propres à la nature même du texte commenté, qui semble avoir dérouté, par sa facture et sa teneur, des candidats bien préparés.

La difficulté la plus remarquable concerne les passages qui ont l'allure de textes descriptifs, destinés à rendre compte d'un phénomène, à en proposer une explication technique, une analyse historique, ou anthropologique. Les dernières pages consacrées à la peste d'Athènes, malgré leur densité et leur force, ont rarement inspiré les candidats, tout comme l'explication du phénomène de la foudre ou du tonnerre. La question peut effectivement se poser à propos d'un texte qui se présente comme un poème, et surtout comme une approche matérialiste soucieuse du détail, de savoir s'il faut ne retenir du texte que ses moments théoriques les plus conceptualisés, dont la forme est la plus familière aux étudiants de philosophie, ou bien s'il faut faire droit à la spécificité d'une pensée volontairement immergée dans les choses mêmes, curieuse de tous les phénomènes ordinaires qui peuvent inspirer une explication pour les phénomènes les plus extraordinaires. Le jury a choisi de proposer des extraits de textes reflétant la diversité des moments composant le poème, et a pu entendre des explications d'excellente tenue, capables de rapporter des descriptions minutieusement techniques à une problématique bien construite.

La seconde difficulté concerne le statut de l'épistémologie lucrétienne et les illusions qu'elle peut susciter. En bien des cas (procréation, atomisme, existence du vide, infinité de l'univers...) un rapprochement avec la science moderne semblait aller de soi, mais conférait en même temps aux théories de Lucrèce le statut fort insatisfaisant d'approches inabouties des concepts modernes. L'idée d'un espace infini, isotrope, celle d'une égale vitesse de la chute des corps dans le vide, la critique du finalisme, ont séduit bien des candidats mais entraînent en contradiction de manière inexplicable avec d'autres éléments d'analyse, avec l'idée, par exemple, d'une chute des atomes « vers le bas ». Bien peu de candidats ont vu que la notion de poids ne pouvait avoir le même sens ou la même valeur chez Lucrèce que dans la physique moderne et qu'à tout le moins, il fallait envisager un autre paradigme scientifique dont les lignes de force ne sont pas si aisées à définir. Si certains philosophes ont pu suggérer que la mécanique des fluides rend mieux compte de cette physique qu'une mécanique des solides, il n'est pas certain pourtant que le principal déplacement à opérer soit celui d'un paradigme à un autre : il s'agit en réalité du statut même de la physique, inséparable pour Lucrèce d'une éthique. Absurde du point de vue d'une physique mécaniste, le *clinamen* prend son sens en rapport avec une théorie de la liberté, et la gravité avec une pensée de la nécessité, comme l'ont noté nombre de commentateurs. Sur les points de doctrine les plus difficiles, on ne saurait trop recommander aux candidats de s'appuyer également sur les principaux commentaires qui ont pu

en être faits : même s'il est d'usage d'inciter les candidats à lire les textes eux-mêmes, non la vulgate, comme on le souligne souvent à propos des leçons, on peut tout de même insister sur le fait qu'une fois les difficultés repérées, la lecture de certains commentaires classiques ne prend pas tant de temps que cela, s'ils ont pu être correctement sélectionnés, avec le conseil des professeurs en charge de la préparation.

La troisième difficulté tenait à la méthode de raisonnement et d'explication propre à Lucrèce : nombre de candidats ont rappelé l'importance du raisonnement par analogie, sans toutefois repérer la subtilité de l'usage qui en est fait. Le statut des hypothèses, parfois multipliées à l'envi lorsque l'état du savoir ne permet pas de se prononcer avec certitude, la question de la vérité et le rapport du raisonnement logique à l'observation empirique, le statut de la vérité, enté sur la fiabilité des sens, toutes ces questions ont également été peu abordées, ou trop vaguement.

Ainsi, confronté à la théorie du clinamen (p. 189, de : « Parvenu en ce point... » à : « ... pour autant qu'on peut voir »), un candidat soulignait ainsi, à juste titre, l'importance du raisonnement par analogie, la pluie permettant de se figurer l'idée d'une chute rectiligne d'une pluralité de corps et du parallélisme de leur trajectoire. C'était sans remarquer le statut particulier de cette analogie, Lucrèce soulignant qu'elle ne permet pas, *précisément*, de penser le clinamen : la suite du texte évoque d'ailleurs d'autres difficultés à vouloir comparer le mouvement des atomes à la chute des corps dans l'espace de l'expérience ordinaire. L'analogie initiale vise à figurer une difficulté, non une solution. Le terme « corps » utilisé pour les atomes comme pour les corps composés, réellement pesants, constitue d'ailleurs lui-même une difficulté dans ce passage, le poids pouvant être rapporté aux seconds dans un cadre mécaniste, mais d'une autre manière aux atomes - d'autres passages suggérant plutôt de le considérer comme une forme d'énergie interne. A côté du terme de « corps » désignant les atomes au début du texte, Lucrèce utilise dans ce même texte l'expression « mouvements génitiaux ». Riche en difficulté, ce passage posait également la question du rapport entre déclinaison et oblique, en excluant, au moment même où l'on peut être tenté de le penser ainsi que le clinamen soit un mouvement oblique, finalement non un mouvement mais un changement de position. On peut regretter que le candidat, attentif à établir le caractère filé de la métaphore de l'embrasement au début du texte, ait été moins attentif à ce qui rendait si difficile et passionnante une théorie jugée sans doute trop bien connue.

Sur la question du mouvement atomique, un autre candidat rencontrait une difficulté d'ordre différent, en partie liée à la traduction (p. 183, de : « Les éléments premiers... » à : « ... elle a tant de défauts ».). Cette difficulté mérite qu'on s'y arrête dans la mesure où elle peut apparaître à propos de la plupart des textes en français proposés à l'agrégation, lorsqu'ils sont issus d'une traduction. Introduisant le terme « effort », qui n'est pas à rigoureusement parler dans le latin, le traducteur suggère une conception du mouvement atomique, en cohérence avec ce qui suit mais non sans poser problème et donner à réfléchir : « un unique effort vers un unique lieu, celui vers où d'abord ils se sont élancés ». Le texte à commenter étant celui qui est traduit, rappelons-le, il convenait ici de tirer parti de l'idée d'un mouvement produit par une énergie interne. Rappelant au contraire dans des termes plus généraux et plus convenus le principe du mouvement atomique, le candidat manquait ainsi un aspect important du texte, et une raison de comparer cette première partie de texte à la seconde qui rappelle la volonté – l'effort – prêtée aux dieux dans la création du monde.

Peu de candidats ont résisté à la tentation de moderniser sans précaution les thèses de Lucrèce. A propos d'un texte traitant de la filiation et des ressemblances familiales, (p. 453, de : « Et lorsque d'aventure... » à : « ... rejetons que de lignée femelle ».), le candidat a choisi de souligner la proximité de la

pensée de Lucrèce avec les théories du genre, tentative sympathique qui avait le mérite de problématiser la lecture du texte, ce qui est trop peu le cas en général. La question se posait toutefois de savoir s'il s'agissait ici de penser la mixité et la plasticité des genres ou simplement des différentes causes de la transmission des caractères. Le texte insiste bien sur le fait que les semences donnant naissance à un individu sont à la fois masculines et féminines, les traits de caractère dépendant de la prédominance de l'un ou de l'autre, ramenant parfois d'autres caractères plus anciens conservés dans les semences des parents. Fallait-il en conclure que la ressemblance à la mère, lorsque celle-ci prédomine - d'abord dans le rapport sexuel - implique des traits efféminés plutôt que féminins chez le garçon qui ressemble à sa mère ? C'était semble-t-il pousser le texte au-delà de ce qu'il dit. Au demeurant, le candidat a pu judicieusement mobiliser sa connaissance de l'érotique lucrétienne, évoquant le caractère actif de certaines femmes dans l'accouplement, sans toutefois mentionner la persistante inégalité des femmes et des hommes dans la pensée de Lucrèce. On peut regretter que la discussion n'ait pas permis de nuancer davantage l'interprétation proposée, sans pour autant nier que cette lecture fût intéressante.

D'une manière générale, la subtilité de la pensée de Lucrèce a échappé à des schémas conceptuels trop ancrés dans les traditions de penser. Ainsi la critique du finalisme, exposée au livre IV (p.423, de : « ne te figure pas que la création... » à : «... de leur utilité prendre la connaissance ».) a-t-elle été lue selon une opposition classique entre mécanisme et finalisme : une nature sans finalisme d'une part, une technique régie par la finalité d'autre part. L'attention du candidat au texte l'a d'ailleurs conduit à être troublé par les termes même du texte : « c'est la chose qui, née, vient engendrer l'usage. » Un peu plus loin dans ce même texte, Lucrèce envisage clairement la technique comme un prolongement des efforts que la vie même engage pour son maintien, la technique résultant des usages spontanés qu'elle traduit en termes d'utilité et de finalité.

Si les points les plus clairement théoriques et doctrinaux ont souvent fait l'objet de restitutions qui pouvaient manquer de nuances, certains textes plus techniques ont inversement pris au dépourvu les candidats par leur apparent manque de consistance théorique. Un texte consacré à l'explication du phénomène de la foudre pouvait même paraître manquer d'éléments techniques précis et relever autant de la description, de l'invention que d'une connaissance fondée (p. 607, de : « Il reste maintenant à dire... » à : «... retarder par des promesses »). Évoquant le cas de l'évaporation du vin à travers un vase fermé, sous l'effet de la foudre, nul doute que Lucrèce pouvait prendre au dépourvu un candidat aussi sérieux soit-il - non que le phénomène n'existe pas - mais l'explication qui attribue à la foudre le pouvoir de dilater les pores du vase, de s'y glisser etc., pouvait paraître parfaitement fantaisiste. C'est qu'il fallait également avoir acquis la capacité de rendre compte de l'imaginaire lucrétien, dont les métaphores les plus fréquentes sont finalement assez faciles à recenser, et, relation qui caractérise un texte à la fois poétique et philosophique, les mettre en relation avec les principaux schèmes explicatifs qui dérivent des points théoriques fondamentaux. Le texte mentionné pouvait alors faire apparaître ces schèmes : celui de la porosité, lié à la notion de vide et à ses figures, celui de la mobilité de certains atomes, à mettre en relation avec la théorie de la forme et des figures des atomes. Enfin celui de la pénétrabilité des milieux, lié à l'analyse des sens, notamment l'ouïe et l'odorat. La plupart des textes choisis se prêtaient à une analyse précise pourvu que l'on parte du principe que la pensée de Lucrèce procède par schèmes autant que par concepts.

Les passages plus anthropologiques, consacrés à la description des comportements humains posaient une autre difficulté. Précis, nuancés, parfois jusqu'à l'ambivalence, ils témoignaient directement d'une éthique non doctrinale, fondée dans l'observation et la sympathie pour tout ce qui est humain. Ainsi la magistrale description de la peste d'Athènes, très inspirée de celle de Thucydide, souvent proche de

descriptions cliniques qu'on pourrait rapprocher de celles de la médecine hippocratique, faisait-elle émerger des figures touchantes, qui n'en soulevaient pas moins le problème de la position de Lucrèce à propos du culte des morts et du divin plus généralement. Les candidats ont rarement su dégager les questions éthiques présentes dans ces passages tant elles diffèrent de la morale épicurienne, dont finalement se dégage assez nettement la morale lucrétienne. A propos d'un des derniers textes (p. 691, de : « Dans tout cela, surtout... » à « ... n'eût déjà éprouvé ».), le candidat a restitué l'essentiel de la description des comportements évoqués, sans parvenir à problématiser son explication. Lucrèce y oppose pourtant les « meilleurs », soucieux de prendre soin des malades, et d'assurer une sépulture aux morts, à ceux qui délaissent leurs proches, « punis de male mort et d'une fin honteuse ». Que le devoir envers les morts soit un impératif pour Lucrèce n'était pas si facile à établir au vu de la toute fin du texte, car c'est bien la volonté tenace d'assurer une sépulture aux morts qui conduit aussi les hommes à s'entredéchirer, plaçant dans l'urgence leurs morts sur le bûcher d'autrui. Mais il y avait là matière à construire une réflexion sur une éthique qui ne réduit plus la mort à ce qui n'est rien pour nous, mais, comme le souligne Lucrèce, ce qui dure éternellement et qu'il importe de penser, en des termes presque pascaliens : « car ce qui est en jeu, c'est l'état dans lequel les mortels vont avoir à passer, non une heure, mais bien l'éternité qui reste après la mort. » (p. 355, de : « Si les hommes pouvaient... » à : « ... et des années ».)

Nous concluons donc ce rapport en évoquant une bonne explication, qu'il n'est heureusement pas la seule qu'il nous ait été donné d'entendre, mais qui s'est confrontée avec intelligence et perspicacité à ces problèmes difficiles. S'adressant à Memmius (p. 87, « Toi-même, à tout moment... »), Lucrèce évoque les résistances que la religion peut opposer à la réception de la doctrine épicurienne. Le candidat a su expliciter clairement comment la crainte des châtiments éternels peut paradoxalement empêcher la réception d'une théorie qui nous en délivre, mais a également réservé à la figure d'Ennius un commentaire qui rendait compte de la relation complexe de Lucrèce à la poésie mythologique. Qu'Ennius ait chanté la migration des âmes, ne l'a pas empêché de penser de façon profane la nature des fantômes, simulacres persistants, non créatures surnaturelles. Un autre passage moins clairement commenté par un autre candidat évoquait également la persistance des fantasmes cette fois comme explication du désir : c'est la multitude persistante des simulacres dans l'espace et le temps qui rend possible la fixation du désir présent en nous sur un objet qui lui convient. Qu'il ne faille pas « trop vite congédier les fantômes » ainsi que nous y invitait Freud mais penser leur nature et leur raison d'être, pourrait ainsi être une formulation du programme lucrétien, qui rend raison du désir autant que de notre rapport aux morts.

À propos des explications des textes de Descartes :

Comme s'agissant de tout texte à commenter, il était nécessaire d'éviter deux écueils symétriques : se contenter d'un côté d'un survol, d'un autre côté d'une paraphrase du texte. La lecture d'un texte n'est ni le prétexte d'un exposé doctrinal général, ni l'invitation à user d'autres mots que ceux du texte pour redoubler ce qu'il formule. Pourtant, nombreuses ont été les explications qui s'éloignent d'emblée du texte, en isolant ce qui semble être la thèse qu'il défend pour l'exposer indépendamment de l'attention que le texte lui accorde. Nombreuses également les explications qui, pour rester proches du texte, n'interrogent ni les présupposés ni les implications de ce qu'il défend. Rappelons qu'il est nécessaire de prendre au sérieux le caractère problématique du texte, sa structure argumentative, les concepts qu'il expose ou dont il use. Exigences qu'il convenait de mettre singulièrement à l'épreuve.

La mise en forme problématique demandait une attention au statut du texte à commenter : l'intérêt ne peut être identiquement défini selon qu'est en cause la conduite de l'exercice méditatif - ainsi la

mise en œuvre de la règle de « prudence » formulée par la *Première Méditation* ou la reprise de « l'opinion » selon laquelle « il y a un Dieu qui peut tout, et par qui j'ai été créé et produit tel que je suis » -, l'exposition d'une thèse - ainsi ce qui a trait à la « véracité divine » -, ou la réponse donnée à une objection. A ce sujet, la commission a été particulièrement sensible aux commentaires qui ont interrogé le sérieux des objections, regrettant que certaines explications se hâtent de considérer les réponses cartésiennes comme s'il s'agissait seulement de « retrouver » dans les réponses l'argumentation développée par les *Méditations*. Nous pensons en particulier aux difficultés rencontrées par Descartes lors du maniement du concept de « cause de soi-même » à partir de la résistance de Caterus visant la compréhension de ce qui est « par soi » (Premières objections) ou du maniement du concept de « quasi-cause efficiente » en fonction de l'interpellation d'Arnaud, selon lequel « il est manifeste que rien ne peut en aucune façon être à l'égard de soi-même ce que la cause efficiente est à l'égard de son effet » (Quatrièmes objections). Si les textes empruntés aux Réponses sont explicitement problématiques - au sens où Descartes est sollicité par la formulation de difficultés -, il revient au commentaire de tout texte de définir une « demande », c'est-à-dire de mettre en évidence *le point de résistance* que l'argumentation prend en charge. Ainsi, s'agissant des textes empruntés aux *Méditations*, il était souhaitable d'identifier l'intérêt problématique en fonction de la place de ce que considère le texte au sein de l'économie de l'œuvre. Entendons-nous: le commentaire ne vise pas plus à présenter un résumé du cheminement qu'il n'est un exposé doctrinal, mais il convient de définir ce qui est en question dans un texte étant posé ce qui a été défendu par Descartes. Trop nombreux sont les commentaires qui se contentent de généralités sur le « projet » cartésien sans montrer la nécessité problématique de ce qui est à commenter et sans examiner les embarras – au sens critique et réflexif de ce terme – qui lui sont associés.

Les commentaires ont généralement et heureusement été attentifs à la conduite argumentative et aux concepts nécessaires à l'argumentation. La commission a constaté que les commentaires sont d'autant plus soucieux de la précision de l'argumentation que les candidates et les candidats manifestent une connaissance poussée des *Méditations*, alors que celles et ceux qui se hâtent d'exposer ce qui leur semble la thèse du texte n'ont qu'une connaissance vague de l'œuvre dans son ensemble. Ainsi, le commentaire qui a porté sur l'abus qui est le mien lorsque je dis que je vois la même cire (*Méditation seconde*, pp. 87-89 de l'édition de référence) a cru bon d'exposer d'une manière générale et incertaine la différence de ce qui est appréhendé par les sens et de ce que l'entendement conçoit de la cire sans chercher à interroger le niveau de pertinence de ce que veut dire que « je suis presque trompé par les termes du langage ordinaire ». Comment comprendre qu'« un homme qui tâche d'élever sa connaissance au-delà du commun, doit avoir honte de tirer des occasions de douter des formes et des termes de parler du vulgaire »? Pourquoi, à ce moment du parcours méditatif, la reconnaissance de l'usage du langage ordinaire n'est-elle pas l'occasion de reprendre l'application du doute? En revanche, le commentaire qui a porté sur la fin de la *Méditation cinquième* (pp. 171-173) - texte dans lequel Descartes dresse un bilan de son cheminement (« Mais après que j'ai reconnu qu'il y a un Dieu... ») -, s'est employé à organiser la lecture en montrant comment sont conjoints à ce moment du parcours la dimension théorique - ce qu'autorise « la seule connaissance du vrai Dieu » - et la dimension méditative - la reprise de ce sur quoi était venu buter l'exercice du doute (« Mais quand bien même je dormirais... »): le sujet qui se donne « le moyen d'acquérir une science parfaite touchant une infinité de choses » entend réduire les « résistances » sur lesquelles le dessein « laborieux » s'était fixé.

Il est assurément étrange qu'un candidat semble découvrir la distinction de « l'analyse » et de la « synthèse » et soit surpris de lire que Descartes a « suivi seulement la voie analytique dans [ses]

Méditations », ou qu'un candidat peine à comprendre ce qu'est une « notion commune », mais la commission a écouté des explications excellentes. Ainsi, s'agissant de la réponse à une objection d'Arnauld relative à la distinction de l'âme et du corps (Quatrièmes réponses, pp. 353-354), la candidate a manifesté non seulement une connaissance précise du corpus cartésien, mais est surtout parvenue à mobiliser cette connaissance pour prendre la mesure des difficultés présentées par la lecture du texte: convoquer la lettre adressée à Gibieuf le 19 janvier 1642, c'est-à-dire la distinction de l'abstraction et de l'exclusion, lui a permis de montrer comment Descartes répond à l'objection selon laquelle nous pouvons penser au triangle sans penser à l'une de ses propriétés, alors que celles-ci lui sont essentielles et qu'il ne peut en être distingué réellement. Le même commentaire a manifesté une maîtrise de la différence de la distinction substantielle et de la distinction modale, ainsi qu'une attention fine à la tentative de répondre au reproche selon lequel serait prouvé tout à la fois trop et trop peu quant à la distinction de l'âme et du corps. Autre commentaire remarquable, celui du texte consacré aux « idées obscures et confuses » que sont « celles du froid et de la chaleur » (Quatrièmes réponses, pp. 358-359). Récupérant le reproche adressé par Descartes à Arnauld, reproche selon lequel celui-ci aurait considéré « formellement » les idées - en tant qu'elles sont aptes à représenter quelque chose dont il sera loisible d'interroger la vérité et la fausseté de ce qui est représenté -, alors qu'il entend les envisager « matériellement », c'est-à-dire pour ce qu'elles sont comme opérations - ce qui disqualifie la question de la vérité et de la fausseté de ce qu'elles représentent -, le commentaire s'est appliqué à mettre en rapport l'argumentation avec la compréhension de la représentation développée par la *Méditation troisième*. Descartes laisse en suspens le caractère privatif du froid, c'est-à-dire l'incapacité qui est la nôtre de « discerner si le froid est seulement une privation de la chaleur, ou la chaleur une privation du froid ». Mais, dès lors qu'est supposé ce caractère privatif, est problématique la réalité objective de l'idée du froid, c'est-à-dire de ce qui est représenté par l'idée: de quoi avons-nous la représentation ? Dès lors, le commentaire retient le jeu subtil de Descartes avec Arnauld qui, en déclarant que « l'idée du froid est le froid même en tant qu'il est objectivement dans l'entendement », n'a pas compris la théorie de la représentation: il ne s'agit pas de décider si, ayant l'idée du froid, nous sommes aptes à décider de la conformité de l'idée du froid à ce dont elle est l'idée, mais, déjà, de notre incapacité à dire si nous avons l'idée du froid.

Sans doute les commentaires qui se sont élevés à ce niveau d'excellence sont-ils rares, mais la commission a été heureuse de constater que nombreux sont les candidates et les candidats qui ont non seulement identifié des difficultés de lecture, mais ont aussi cherché si ces difficultés sont réductibles par la prise au sérieux des éléments que la lecture des textes soumis à leur attention leur propose ainsi que par la convocation d'éléments extérieurs. Ainsi, on notera que certains candidats s'obstinent à affirmer que la réalité formelle d'une idée est ce qu'est une idée en tant qu'elle est une idée quand sa réalité objective est ce qu'elle représente en tant qu'elle le représente. Or, si la réalité objective d'une idée est bien « l'être de la chose représentée par l'idée, en tant que cette entité est dans l'idée », Descartes précise dans les Seconde réponses que « les mêmes choses sont dites être formellement dans les objets des idées, quand elles sont en eux telles que nous les concevons ». Il n'en reste pas moins que des candidats ont heureusement cherché non seulement ce que veut dire qu'une idée « contient en soi plus de réalité objective qu'une autre », mais aussi s'il est loisible de soutenir que « l'être objectif d'une idée ne peut être produit par un être qui existe seulement en puissance ». A quelles conditions l'axiome selon lequel « il n'y a aucune chose existante de laquelle on ne puisse demander quelle est la cause pourquoi elle existe » vaut-il s'agissant de l'être objectif d'une idée? Les candidates et les candidats n'ont en général pas esquivé les difficultés présentées par la lecture la *Méditation troisième*. La même chose peut être dite pour la *Méditation quatrième*. Ainsi, interrogeant le sérieux de l'erreur, des commentaires ne se contentent pas de distinguer la négation - ce qu'est l'erreur pour Dieu, une absence - et la privation - ce qu'est l'opération en tant qu'elle

procède de moi, un manquement -, mais interrogent le refus du grief. Pourquoi n'ai-je pas « le droit de me plaindre, si Dieu, m'ayant mis au monde, n'a pas voulu me mettre au rang des choses les plus nobles et les plus parfaites »? Pourquoi Dieu ne m'a-t-il pas « donné la vertu de ne point faillir »? A été posée la question de savoir si Descartes entend ou non ouvrir une voie apologétique.

On louera donc le sérieux des candidates et des candidats, leur volonté de formuler les difficultés présentées par la lecture des textes et de s'employer à les réduire, mais on se demandera si la propension révérencieuse qu'a ordinairement manifesté le commentaire des Réponses n'a pas malheureusement entravé le sens du problème. Au cours des entretiens, la commission a cherché à interroger les candidates et les candidats, non seulement pour qu'ils reprennent des points obscurs ou discutables de leur glose, mais aussi pour qu'ils libèrent le sens du problème.

ÉPREUVES D'ADMISSION

QUATRIÈME ÉPREUVE

Traduction et explication de texte étranger

Données concernant l'épreuve

Intitulé de l'épreuve : « Traduction et explication d'un texte grec ou latin ou allemand ou anglais ou arabe ou italien extrait de l'ouvrage inscrit au programme. Le programme est renouvelé chaque année. Un dictionnaire sera mis à la disposition des candidats (bilingue pour le grec et le latin, unilingue pour l'anglais, l'allemand, l'arabe et l'italien). Le candidat indique au moment de son inscription la langue ancienne ou moderne choisie par lui. Durée de la préparation : 1 heure 30 ; durée de l'épreuve : 45 minutes (traduction et commentaire : 30 minutes ; entretien avec le jury : 15 minutes) ; coefficient 1,5 ».

Données statistiques

Candidats présents : 157

Moyenne des notes : 8,91 (moyenne des admis : 11,27)

Ecart type : 1,45 (écart type des admis : 1,42)

Rapports d'épreuve

GREC

PLATON, Φιλίβος (*Philèbe*), in *Œuvres complètes*, Tome IX, 2ème partie ; texte établi et traduit par A. Diès, 1941 – 7ème tirage : 2002

**Rapport établi par Monsieur Alonso TORDESILLAS
à partir des observations de l'ensemble des membres de la commission**

Données statistiques

Candidats présents : 15

Moyenne des notes : 9,73 (moyenne des admis : 12,39)

Ecart type : 5,29 (écart type des admis : 4,64)

Répartition des notes :

01 : 1 ; 02 : 2 ; 04 : 1 ; 07 : 1 ; 08 : 1 ; 09 : 1 ; 11 : 1 ; 12 : 1 ; 13 : 1 ; 14 : 3 ; 17 : 2

Rapport d'épreuve

Quinze candidats admissibles ont, lors de cette session, choisi le grec pour leur épreuve orale d'explication de texte en langue étrangère. Il y en avait quatorze en 2018, quinze en 2017, douze en 2016, dix-sept en 2015, quinze en 2014. La moyenne de l'épreuve s'est établie à 9,73.

Comme l'année dernière, l'épreuve de traduction et d'explication de texte de langue grecque comportait cette année un entretien avec le jury. Portant à la fois sur des faits de langue relatifs aux traductions proposées par les candidats et sur l'explication du texte proposé elle-même, les échanges furent dans l'ensemble fructueux et permirent aux candidats de s'expliquer sur les choix de traduction qu'ils avaient adoptés ainsi que sur les interprétations qui en découlaient. L'entretien permit généralement aux candidats de préciser les points qu'ils pouvaient souhaiter approfondir ou développer au regard de l'explication telle qu'ils l'avaient présentée.

Il convient de rappeler encore une fois que l'épreuve consiste en une traduction suivie d'une explication. Le temps accordé étant strictement limité, il n'y a aucune raison pour faire précéder le premier exercice d'une « présentation » d'ensemble de l'œuvre, souvent vide, notamment quand elle s'en tient à des généralités historiques ou conceptuelles sur l'auteur. La traduction elle-même doit être présentée par groupes de mots ou membres de phrase et rendre compte du grec à la fois de façon littérale et aussi élégante que possible. Ensuite, il convient de passer sans perdre de temps à l'explication : sans perdre de temps, c'est-à-dire en évitant les écueils que tous les rapports ne cessent de signaler et notamment celui de s'attarder à exposer la situation du passage en ne s'en tenant pas à l'essentiel et en rappelant l'ensemble de l'œuvre. Pour situer le passage, il convient de donner ce qui est nécessaire à l'intelligence du texte.

Le *Philèbe* est un texte difficile tant du point de vue de la langue que de celui de la pensée. Cette difficulté de la langue, dans maints textes, a parfois été un obstacle rédhibitoire : plus que les années antérieures, certains textes ont été impossibles à expliquer pour les candidats en raison d'une traduction compromettant par ses déficiences tout accès au sens le plus immédiat du texte. De ce fait, le passage à l'explication s'est révélé, dans quelques cas, tout simplement impossible.

Un certain nombre d'imprécisions ont rendu les commentaires particulièrement délicats. En 48 b, « après ce qui vient d'être dit de la jalousie » au lieu de « cette envie dont nous parlons tout à l'heure » ne permet pas de construire grammaticalement la suite de la phrase, d'autant que le candidat rencontre des difficultés à traduire le terme δόσος. Ce genre d'imprécisions fourmille dans l'ensemble des traductions et révèle une maîtrise déficiente y compris du grec non-philosophique. Toujours en 48 b, « l'envieux semble au-dessus des mauvaises choses » au lieu de « l'envieux se réjouit des malheurs d'autrui » montre une méconnaissance des usages de la préposition ἐπί et une ignorance du mot πέλσος. En 48 c, la traduction « ce qui rend stupide » au lieu de « ce que nous appelons stupidité l'est aussi » montre que la juxtaposition coordonnée des deux sujets du verbe n'est pas saisie, ni la fonction de ἦν dans le deuxième sujet, d'où il suit une sorte de conjecture sur la traduction la plus « probable » à partir du premier sujet : « ignorance qui rend stupide ». Il convient de se souvenir que, souvent, Platon, dans sa syntaxe comme dans son propos, forcément paradoxal à maintes reprises, ne va pas à l'évidence attendue. De même en 48 c, « on le voit dans le ridicule qui le possède » ne rend pas ce qui est écrit en grec « vois quelle est la nature du ridicule », ou plus littéralement, « quelle nature a le ridicule ». En 48 d, traduire : « ce sentiment de s'ignorer soi-même » au lieu de « tous ceux qui se méconnaissent eux-mêmes », manifeste une ignorance de l'ordre des mots dans la phrase, tout autant que celle de la fonction du génitif pluriel.

D'autres bévues semblent attester une maîtrise mal assurée de la langue : Φρονήσεως traduit par « pensée » au lieu de « sagesse », δυνατόν traduit par « puissant » au lieu de « possible » (63b), à la fin de la phrase, « aussi parfaitement que possible » traduit par « chacun selon sa puissance » (63 c), ou μαντευτέον traduit par « divinatoire », ou encore μέτριότης traduit par proportion (65 b) lors même que l'on avait συμμετρία quelques lignes plus haut (65 a), et que dire de « faisant obstacle à notre naissance » qui devient « faisant que nous ne soyons le prince » (63 d), ou de τίνα ἰδέαν αὐτήν (64 a 3) dans lequel le τίνα n'est pas compris comme un interrogatif mais comme un déterminant, quand ce ne sont pas tout simplement des groupes de mots eux-mêmes qui ne sont pas traduits (ἐν ἀνθ' ἐνός, 63 c).

Dans certains cas (34 a-c) la traduction est fautive presque à chaque ligne (y compris pour les répliques lapidaires de Protarque, ainsi de ἴσως qui devient « également »), le candidat voyant des génitifs absolus partout (quand il s'agissait de participes présents), tout en ne sachant pas distinguer un génitif d'un datif, ἀπολέσασα μνήμην εἴτ' αἰσθήσεως εἴτ' αὖ μαθήματος étant traduit par « un souvenir ayant péri à cause de la sensation ou de la connaissance », et tout à l'avenant. Les difficultés rencontrées dans la traduction conduisent alors à proposer une interprétation pour le moins étrange de la réminiscence.

Les erreurs, comme on le voit, furent diverses, allant parfois jusqu'au contresens. Il est inutile d'en poursuivre le relevé. L'important tient dans cette leçon : le texte doit être en amont parfaitement connu ; la traduction, que l'on veut assurée, ne s'élabore pas le jour de l'épreuve ; il faut être en mesure presque immédiatement de la restituer, même s'il est bon d'y revenir en second lieu, pour défendre ou nuancer tel choix, voire pointer une ambiguïté, dans un commentaire qu'on aura eu suffisamment de temps pour bâtir et alimenter. Ce qu'ont montré certains textes, parfois difficiles (par exemple 46 d – 47 c), qui ont posé de véritables problèmes à des candidats, pourtant bons hellénistes, qui, probablement, faute d'une préparation régulière pendant l'année, ont sué sang et eau sur la traduction, l'émaillant de ce fait forcément de faux-sens ou d'imprécisions, et qui, lui consacrant la moitié du temps imparti, ont été amenés à proposer dès lors un commentaire beaucoup trop sommaire, quoique souvent pertinent, par exemple, dans le cas considéré, sur le refus d'identifier la vie bonne à la santé, ou sur la description de l'illimité en acte. L'entretien a permis au candidat de manifester sa connaissance de la langue, son intelligence, sa finesse et sa combativité, lui donnant l'occasion de préciser et de développer ce que l'explication, trop sommaire, avait laissé dans l'ombre. En revanche, dans d'autres cas, sur des textes, pourtant canoniques (par exemple 16 c – 17 a), à aucun moment la candidate ne s'arrête ou ne revient sur sa traduction de ἀπειρία et d'ἄπειρον, qu'elle a rendu, indifféremment, par « infini » et « illimité », pas plus qu'elle ne s'interroge sur la possibilité et la signification d'une ἀρείου ἰδέα, ni sur ce que c'est que « poser une idée », ce qui l'a détournée d'interroger la différence éventuelle entre l'héritage du « don divin » qui porte sur les πολλῶν ὄντων τῶν αἰεὶ λεγομένων εἶναι et la démarche dialectique ébauchée à partir de 16 d. Un des problèmes du texte, en effet, n'était-il pas de savoir comment l'on passe de l'affirmation que le sens d'un terme est à la fois un et multiple à celle qu'il a de la détermination et de l'indétermination associées en lui, passage en quoi consiste l'œuvre de la dialectique, dans ses deux étapes, rassemblement 16 c 10 – d 2, division 16 d 3-7 ? Au lieu de cela, l'exposé se focalise sur « les justes rapports entre le langage et la réalité empirique ».

Certains cas sont paradigmatiques. Un texte de transition, court et difficile (31 a-c) vaut au jury d'entendre une très bonne traduction — même si, bizarrement, le candidat ne parvient pas lors de l'entretien à retrouver le sens de πάλαι en 31 a 5 qu'il avait dans un premier temps omis de rendre — et de reconnaître une grande maîtrise de l'œuvre dans son ensemble. Mais cette connaissance tend à recouvrir la lettre du texte. Ainsi le candidat ne porte-t-il aucune attention particulière à la récurrence, pourtant frappante, de γίγνεσθαι (et de ses dérivés) qui lie étroitement la question de savoir ce que plaisir et peine « sont » à celle de savoir « suite à quelle affection ils adviennent ». Puisqu'ils correspondent à des processus, la question portant sur leur être en vient nécessairement à concerner leur genèse. Anticipant sans cesse sur le couple restauration/dissolution pourtant absent de ce passage, l'explication ne parvient pas à justifier l'adoption du point de vue de la genèse qui commande *l'ensemble* de la section consacrée aux différentes espèces de plaisirs. Plus curieux encore : le candidat témoigne exactement du même embarras, trois fois réitéré, de Protarque à identifier ce qu'est le « troisième genre », puisqu'il l'identifie à la limite, alors même qu'il parle de « mixte », ce qui, au terme de l'épreuve, plonge le jury dans une certaine perplexité.

Dans un autre cas, à propos du passage 38 e – 39 c, le jury entend une traduction très honorable d'un candidat doté d'une formidable aisance, et sachant quasiment tout, au point de multiplier les références en tous sens, à ce qui vient avant, à ce qui vient après, à ce que l'on peut trouver sous le texte ou au-delà du texte, à l'ensemble du corpus platonicien, y compris à l'*Ereignis* de Heidegger. Mais, lorsqu'il s'agit de commenter ce qu'il appelle à trois reprises la « fameuse métaphore » du scribe, il l'élude, se contentant de renvoyer à la définition de la *dianoia* dans le *Théétète*, et de parler d'une « dé-subjectivation » de l'âme, sans jamais se demander, par exemple, ce que peut bien écrire le scribe (« Homme » ?, « C'est un homme » ?, « Cela me semble être un homme » ?, etc.), ni *a fortiori* ce que cela implique quant à la nature propositionnelle ou discursive de la perception (et, de proche en proche, du plaisir et de la peine). Il ne s'interroge pas davantage sur la portée de la précédence du scribe sur le peintre, du dire sur l'image, questions que l'entretien tenta d'élucider et qui suscitérent l'étonnement. D'autres commentaires, moins articulés que celui-ci, noient même le texte proposé sous les références.

On ne redira jamais assez que les connaissances ne doivent en aucun cas être plaquées sur les textes commentés. Quand elles le sont, elles ne servent pas à en commenter l'argumentation précise ni ne s'insèrent dans une explication rigoureuse, ce qui accentue encore l'impression que l'on s'éloigne de l'exercice demandé. Les textes doivent être reçus et traités pour eux-mêmes. Et il faut reconnaître que le *Philèbe* est un dialogue qui n'est pas sans poser de nombreux problèmes relatifs à la situation des textes les uns par rapport aux autres et tous par rapport au tout. Le *Philèbe* est un texte philosophiquement difficile, qui semble contenir cinq ou six moments très distincts par leur thème ou le problème qu'ils abordent, à tel point que l'unité de l'œuvre est parfois difficile à cerner. Il était donc assez délicat de situer le texte à expliquer dans l'économie de l'œuvre, ce qui est pourtant exigible dans ce genre d'exercice, et notamment d'expliquer pourquoi Platon devait en arriver, par exemple, à se demander combien il y a de genres, ou à s'interroger sur la vie mélangée à la fin du texte, étant donné les développements précédents. Il n'en reste pas moins qu'on ne peut que s'étonner que, souvent, l'explication d'un texte par sa situation à l'intérieur de l'œuvre, ou bien en rapport avec la doctrine générale de Platon, empêche le candidat de s'interroger fructueusement sur certains problèmes ou certaines expressions : l'expression de « plaisirs vrais » et la question de savoir s'il existe des « plaisirs vrais ou faux » sont en soi des expressions et des questions qui méritent explication et approfondissement. C'est à ces conditions que les candidats peuvent faire valoir, dans l'explication, des qualités philosophiques plus générales.

Il faut donc rappeler que l'exercice consiste à expliquer un texte précis et singulier et à dégager la singularité même de celui-ci, articulée, cela va de soi, à la problématique philosophique de l'auteur. Cela ne veut surtout pas dire qu'il est inutile d'avoir des connaissances, mais qu'à ces connaissances plus ou moins déjà constituées doit s'ajouter cette autre connaissance qui tient et porte avec elle la capacité de lire un texte et de l'expliquer, en évitant de confondre le commentaire avec la paraphrase (comme on a pu l'entendre dans certaines explications de pourtant bons hellénistes, par exemple à propos du passage de 63 b – 64 a).

Aussi faut-il se féliciter qu'un nombre non négligeable de candidats ait été capable de faire usage de connaissances précises, par exemple sur les mathématiques ou sur la théorie du mélange pour élucider des passages parfois délicats. Cette capacité allait souvent de pair avec une parfaite compréhension du texte grec. A l'inverse, ce sont les prestations les moins sûres en grec qui ont proposé les explications les moins abouties, même lorsque l'insuffisance de la traduction n'obérait pas totalement la possibilité d'un commentaire. On attend dans cette épreuve plus qu'une paraphrase. Dans le cas du *Philèbe*, il fallait, comme ont su le faire les meilleures prestations, non seulement restituer le sens des pages proposées à l'explication, mais faire apparaître (ce qui est proprement *expliquer*) la manière dont ce sens se constitue et se déploie, à chaque fois, à partir des possibilités conceptuelles propres à ce dialogue, possibilités que

chaque interlocuteur identifie et fait opérer. Il ne suffisait donc pas de maîtriser les concepts de limite et d'illimité, ou celui de cause, mais il fallait encore maîtriser les figures à travers lesquelles leur champ d'application se détermine (ainsi de la vie du sensible et de la mobilité des plaisirs). Il fallait donc articuler et faire jouer les concepts pour faire surgir du texte même le dispositif réellement à l'œuvre *hic et nunc*. Le jury ne pouvait donc qu'être reconnaissant à telle explication qui construisait, de façon cohérente, sans artifice, précisément, et avec toutes les nuances voulues, l'élucidation du plaisir à partir de l'approche, correctement identifiée en la page expliquée, de celui-ci comme d'un *illimité*.

Les passages proposés aux candidats étaient tous susceptibles de mettre en valeur la qualité de leur préparation, leur connaissance du grec, la puissance philosophique de leur approche. Le principal défaut fut donc de ne pas mettre en lumière la particularité du passage commenté. La lecture de ce qui précédait et de ce qui suivait immédiatement le texte aurait assurément aidé nombre de candidats à bien situer le passage traduit dans l'œuvre au programme et fourbir introductions et conclusions. Les défauts furent toutefois ceux, courants, qui menacent ce type d'exercice : une extrême généralité (partir de trop loin), un manque de pertinence (n'arriver pas assez près). Chaque extrait a sa logique et son enjeu propres à quoi, passées les prémisses nécessaires, il faut se consacrer.

Faut-il rappeler que l'épreuve vise à rendre compte du sens philosophique des textes proposés, ce qui implique une analyse attentive, tout particulièrement à l'organisation et à la construction du texte, au lexique utilisé, aux nuances apportées dans les variations du vocabulaire ? Les meilleurs candidats sont parvenus à conjuguer précision et clarté, à rendre les nuances qu'introduisaient les choix terminologiques de Platon. Ces exposés ont retenu particulièrement l'attention du jury en raison de leur sensibilité aux nuances des textes mise au service d'un propos philosophique que le commentaire a su exhiber. Les meilleurs candidats l'ont fait brillamment, en éclairant leur lecture de renvois à d'autres passages et parfois à d'autres œuvres de Platon.

Les meilleurs commentaires ont su allier une excellente traduction, une très bonne connaissance de l'œuvre et une prise en compte des enjeux philosophiques spécifiques soulevés par le texte commenté. La traduction se déroulant alors sans aucune hésitation (ainsi par exemple de celle des passages 26 a – 26 d ou 32 d – 33 b) s'appuyait sur une attention fine aux mots grecs avec une explication précise et rigoureuse des choix de traduction. L'explication pouvait ainsi avec bonheur reprendre les termes du texte et s'appuyer sur eux pour le commenter. Si les capacités linguistiques sont assurément une condition *sine qua non* de l'épreuve de langue, et ce n'est là que l'énoncé d'une évidence, la compétence philosophique reste l'essentiel de l'épreuve.

Ces belles prestations honorent leurs auteurs et témoignent qu'une préparation de qualité permet de se voir proposer des notes élevées. Disons pour finir qu'à la fois épreuve de langue, d'histoire de la philosophie et de philosophie, l'épreuve de textes en langue étrangère est une épreuve exigeante. Elle illustre que les deux moments de l'épreuve ne sont en rien dissociables et montre en quoi la nature de cette épreuve est bien, quelle que soit la langue, celle d'une explication philosophique d'un texte en langue étrangère. Les quelques très bonnes prestations que le jury a eu le plaisir d'entendre ont montré que, en travaillant, en préparant les textes et l'épreuve, l'exercice était loin d'être insurmontable.

LATIN

CICÉRON, *De Natura Deorum*, I, (*De la Nature des dieux*) in Cicero in twenty-eight volumes, vol. XIX, *On the Nature of the Gods. Academica*, H. Rackham ed., Harvard University Press, The Loeb Classical Library, Cambridge, Mass., 1933 (réimpression 2005), p. 2-120 (pages paires)

Rapport établi par M. Christophe BARDYN
à partir des observations de l'ensemble des membres de la commission

Données statistiques

Candidats présents : 23

Moyenne des notes : 7,85 (moyenne des admis : 9,14)

Ecart type : 3,78 (écart type des admis : 3,55)

Répartition des notes :

01 : 1 ; 02 : 1 ; 03 : 2 ; 05 : 3 ; 06 : 2 ; 07 : 1 ; 08 : 4 ; 09 : 3 ; 10 : 2 ; 11 ; 12 : 1 ; 13 : 1 ; 14 : 1 ; 16 : 1

Rapport d'épreuve

23 candidats ont passé l'épreuve de latin, soit environ deux fois plus que l'année précédente. Malheureusement, les résultats n'ont pas progressé dans la même mesure : la moyenne générale des notes obtenues est cette année de 7,8/20 (contre 10,75/20 l'an dernier). 7 candidats ont entre 1/20 et 5/20. 10 candidats ont entre 6/20 et 9,5/20. Seuls 6 candidats ont obtenu une note supérieure à la moyenne, deux d'entre eux ayant 10,5/20. Le groupe de tête a été noté entre 12/20 et 16/20. La raison principale de ces résultats médiocres est manifestement un manque de préparation, comme l'ont reconnu de bonne grâce certains candidats au moment de la « confession ». Toutefois, deux difficultés distinctes semblent avoir tiré les résultats vers le bas : un défaut de maîtrise de la langue latine, d'une part, et une curieuse incapacité à se saisir philosophiquement du texte de Cicéron, d'autre part.

Nous commencerons par les remarques concernant la traduction. Parmi les fautes vénielles, mais récurrentes, figurent les confusions ou omissions des conjonctions si courantes dans la prose latine. Dans ce domaine, rien n'aura été épargné au jury. Ainsi, une candidate décide de ne traduire tout simplement aucun des mots de liaison du texte. Une autre traduit de la même manière *at non*, *at vero*, *etenim* et *at* en choisissant « et pourtant », qui ne convient dans aucun des passages de l'extrait... *Verum*, conjonction adversative, est régulièrement confondu avec l'adverbe *vero* (« vraiment »), ce qui conduit les candidats à introduire dans leur traduction des « en vérité » qui n'ont rien à y faire. *Autem* a été traduit par « ensuite » et *quam ob rem* réduit à un simple pronom relatif « que ». *Quidem* et *equidem* ont rempli certains candidats de perplexité. L'un traduit *quidem* par « or », l'autre par « aussi » et *equidem* par « de même », un autre encore veut qu'*equidem* signifie « de la même manière ». Ont-ils confondu de loin cet adverbe avec *idem* ? Quoi qu'il en soit, nous ne pouvons que conseiller aux candidats d'apprendre une fois pour toutes les conjonctions et les adverbes les plus fréquents, puisqu'il est manifeste que, pressés par le temps dans leur préparation, ils ne vérifient pas leur sens dans le dictionnaire mis à leur disposition.

Le *De Natura Deorum* étant un dialogue philosophique, Cicéron s'est abstenu des longues périodes oratoires dont ses discours politiques ou judiciaires sont coutumiers. La construction des phrases est donc rarement complexe, mais l'ignorance de certaines tournures syntaxiques simples a tout de même perturbé plusieurs candidats. Ainsi, la proposition principale est parfois confondue ou intervertie avec une proposition subordonnée. Une proposition subordonnée infinitive a été considérée comme la proposition principale en XXIX, 81 : *Quid si etiam, Vellei, falsum illud omnino est, nullam aliam nobis de deo cogitantibus speciem nisi hominis occurrere ?* La proposition qui débute par *nullam aliam* est une proposition infinitive subordonnée à *falsum illud omnino est*, et il faut comprendre : « Et qu'en est-il, Velléius, s'il est absolument faux que nulle autre forme ne se présente à nous quand nous pensons à un dieu que celle de l'homme ? » De même, en XVII, 44, la proposition *hanc nos habere...* (« que nous avons cette... ») n'a pas été comprise comme une proposition infinitive dépendant de *fateamur constare illud etiam* (« nous reconnaissons que cela aussi est admis »).

Une grande incertitude règne sur le genre, le nombre, les temps et les modes. En XLI, 116, *ei debetur* et *ei deberi potest* deviennent « leur est due » et « peut leur être dû ». En XXXIV, 95, un candidat n'hésite pas à accorder *ad istas opiniones* et *vester* pour traduire « à votre opinion » ... Un autre, en XLII, 118, ne semble pas remarquer que les deux verbes *dixit* et *reliquit* sont au parfait, et les traduit au présent. En XXXIV, 94, le futur *erit adhibenda deo* (« il faudra attribuer au dieu ») devient un conditionnel : « il devrait être attribué au dieu... »

Quelques mots, enfin, ont été traduits de manière inexacte ou approximative, ce qui est toujours regrettable, et particulièrement lorsqu'il s'agit du vocabulaire philosophique. Pourquoi traduire *natura mortalis* (XXXIX, 109) par « un être mortel » plutôt que, tout simplement, par « une nature mortelle » ? Une autre candidate introduit la notion de « création » dans un passage où il est question des *aedificatores mundi* (« les bâtisseurs du monde », IX, 21). *Mundum prater hunc umquamne vidisti ?* (XXXIV, 96) ne signifie pas « N'as-tu jamais vu le monde au-delà de ceci ? » mais plutôt « As-tu jamais vu un monde en dehors de celui-ci ? » Dans le passage où il est question du corps et du sang des dieux (XVIII, 49), une candidate a choisi de traduire *quasi* par « une sorte de », ce qui n'était sans doute pas la meilleure option. « Une sorte de corps » n'est pas la même chose, en effet, qu'un « quasi-corps ». Dans le premier cas, il s'agit tout de même d'un corps, tandis que dans le second c'est justement l'identification à un corps qui est mise en question.

Toutefois, les problèmes les plus graves ont concerné le commentaire philosophique. De nombreux candidats semblent avoir eu des difficultés à prendre au sérieux les théories matérialistes épicuriennes qui étaient en cause dans ce livre. L'un d'entre eux, par exemple, a considéré d'emblée que l'idée de représenter les dieux sous une forme humaine était ridicule et ne méritait pas une véritable discussion. Dans ces conditions, le travail d'analyse philosophique qui est attendu des candidats devient évidemment difficile. Le jury n'attend certes pas que les candidats admettent sans discussion toutes les théories exposées, et il est philosophiquement sain de conserver une distance critique à l'égard de ce qui est proposé à l'examen, encore faut-il, dans un premier temps, considérer avec attention les raisons – c'est-à-dire aussi la problématique – du discours.

Le fait que la discussion du *De Natura Deorum* soit clairement située dans un contexte romain a incité certains candidats à croire que la doctrine épicurienne y prenait une tournure plus pratique, moins théorique ou moins conceptuelle que dans un contexte grec. queTel candidat a affirmé que « dans le

monde romain, le culte des dieux a une dimension sociale », ce qui semblait indiquer que tel n'était, selon lui, pas le cas en Grèce ni dans d'autres contrées. Un autre souligne que les Romains auraient privilégié l'orthopraxie, alors que les Grecs s'attachaient plus à l'orthodoxie. Autrement dit, les Romains agissaient sans beaucoup penser, tandis que les Grecs pensaient beaucoup et ne faisaient pas grand-chose. Il est vraiment regrettable d'entendre des lieux communs aussi superficiels et erronés ; la conséquence immédiate est que les candidats qui les admettent ne peuvent pas imaginer que le texte qu'ils lisent (en latin) puisse receler des définitions conceptuelles précises, sans parler de finesses dialectiques. Mentionnons enfin la remarque stupéfiante d'une candidate qui affirme que « l'athéisme est caractéristique de la culture des Romains » ! Tout cela témoigne d'une méconnaissance désolante de la culture et de la civilisation romaines.

Dans cette affaire, l'épicurien Velléius a souvent eu le mauvais rôle. Plusieurs candidats ont clairement indiqué que, selon eux, Velléius ne se rendait absolument pas compte des objections possibles contre ses thèses et semblait incapable de se les représenter. Le fait que l'épicurien réponde explicitement à ces objections dans plus d'un passage n'a nullement ébranlé la conviction de ces commentateurs. Il semble que certains candidats aient eu de la difficulté à admettre qu'un matérialiste épicurien puisse véritablement penser philosophiquement. Une autre candidate va jusqu'à affirmer que Velléius « tremble à l'idée de répondre au néo-académicien Cotta », tellement l'Épicurien manquerait d'arguments ! Un autre encore pense que « Cotta réhabilite Épicure et essaye de le sauver en montrant qu'il n'a pas vraiment sauté le pas d'être athée ». Le sérieux de la pensée philosophique serait donc seulement incarné par le néo-académicien, la doctrine épicurienne « prêtant à sourire », selon l'expression d'un candidat.

Ainsi, le recours à la prolepse pour justifier l'idée que les dieux ont forme humaine a été plusieurs fois rejeté par des candidats, sans autre forme de procès, comme une absurdité. L'un d'entre eux, commentant la phrase suivante : *intellegi necesse est esse deos, quoniam insitas eorum vel potius innatas cognitiones habemus* (XVII, 44), c'est-à-dire : « il est nécessaire de reconnaître que les dieux existent, puisque nous en avons des connaissances implantées ou plutôt innées », refuse de traduire *innatas* par « innées » sous prétexte qu'on « ne naît pas avec la prolepse ». La référence à Diogène Laërce, X, 33, sert à justifier cette interprétation en témoignant du fait que la prolepse est le résultat d'une acquisition empirique. Mais ceci n'empêche pas cela ! Le mot « inné » n'est pas à prendre ici au sens des idées innées cartésiennes qui préexistent à l'expérience, mais au sens de ce qui naît avec l'individu, en même temps que lui. Les simulacres des dieux s'écoulant sans interruption et de tout temps (Cf. XX, 54 et XXXVII, 105), l'esprit d'un être humain les a perçus dès le commencement de sa vie, dès sa naissance. Il est donc très pertinent que Velléius ne se contente pas de dire que leur prénotion est « implantée » dans l'esprit, ce qui renvoie à un apport extérieur, mais se corrige en ajoutant « ou plutôt innée », ce qui souligne le fait que l'esprit l'a toujours déjà connue, par nature.

De manière générale, la théorie épicurienne de la connaissance est largement ignorée. Une candidate se révèle capable de mentionner la physique et l'éthique, comme parties du système épicurien, mais ne sait pas qu'il pourrait y en avoir une troisième, ni bien sûr qu'il s'agit de la canonique. La mention explicite du livre *Sur le critère et le canon* (« *de regula et iudicio* », traduisant le grec Περὶ κριτηρίου ἢ Κανῶν en inversant les deux termes), en XVI, 43, laisse entièrement impassible la candidate qui commente ce passage. Le fait que les simulacres des dieux soient perçus par l'esprit et non par la sensation (par exemple en XXXVII, 105) n'est tout simplement pas compris, parce que la théorie n'est pas connue (Cf. Lucrèce, *De Rerum Natura*, IV, 722- 767). Cela donne lieu à une étrange tentative de réfutation, arguant qu'Épicure serait

incohérent ou inconsistant puisqu'il ne maintiendrait pas jusqu'au bout son empirisme dans le cas des simulacres.

Le texte d'Épicure qui a été mentionné le plus souvent est la première des *Maximes Capitales*, qui porte en effet sur les dieux. Il est vrai que Cicéron lui-même la cite dans le livre I de son dialogue (XVII, 45), ce qui a pu aider à la rendre présente à l'esprit des candidats. En dehors de cela, le jury a relevé la pauvreté des références à d'autres textes pertinents, que ce soit la *Lettre à Ménécée* ou la *Lettre à Hérodote*. Plus étonnant encore, presque aucun candidat n'a fait référence à Lucrèce, dont l'œuvre était pourtant cette année au programme du concours en tant que texte français ! Un candidat, interrogé sur l'origine de la race humaine, se souvient vaguement qu'il doit y avoir quelque chose à ce sujet au livre V du *De Rerum Natura*, mais est incapable de préciser comment les premiers hommes sont apparus. Il est pourtant difficile d'oublier ce texte étonnant quand on l'a lu au moins une fois (*DRN*, V, 799-815). Dans la même veine, un autre candidat se sent obligé d'expliquer la notion de *semina deorum* (« semences des dieux » en XXXII, 91), en invoquant la doctrine stoïcienne, comme si les Épicuriens, et particulièrement Lucrèce, n'utilisaient jamais la formule *semina rerum*.

Le texte est supposé avoir été lu et travaillé par les candidats avant qu'ils ne se présentent devant le jury. Il est donc regrettable de constater que certains éléments figurant dans l'œuvre et nécessaires à sa compréhension sont ignorés. Une candidate, par exemple, ne sait que penser des « cinq formes à partir desquelles toutes les autres sont formées » (VIII, 19) dans le *Timée* de Platon, et qui renvoient aux cinq solides réguliers constitutifs de la matière et du monde. Enfin, une meilleure connaissance de la pensée même de Cicéron, en particulier de la signification qu'a pour lui la tradition néo-académique, aurait aidé certains candidats à mieux apprécier les propos de Cotta et, plus généralement, toute la mise en perspective de la discussion. On aurait ainsi évité d'entendre que l'argumentation de Cotta est une « stratégie rhétorique », qu'il « amadoue Velléius » parce qu'il prend ses arguments au sérieux ou encore qu'il « flatte Velléius » en reconnaissant son érudition. Ces remarques témoignent d'une absence de compréhension de la position néo-académique et de celle de Cicéron qui est peut-être, en fin de compte, la plus regrettable des insuffisances relevées ici – car il s'agissait tout de même de rendre compte d'une œuvre de Cicéron.

ALLEMAND

CARNAP : *Der logische Aufbau der Welt, (La Construction logique du monde)*, I-III, Hamburg, Felix Meiner Verlag, Philosophische Bibliothek, Band 514, 1928 (réimpression 1998), p. 1-146

**Rapport établi par M. Guillaume BARRERA
à partir des observations de l'ensemble des membres de la commission**

Données statistiques

Candidats présents : 19

Moyenne des notes : 12,37 (moyenne des admis : 15,17)

Ecart type : 4,62 (écart type des admis : 2,45)

Répartition des notes :

03 : 2 ; 06 : 1 ; 09 : 2 ; 10 : 1 ; 11 : 2 ; 12 : 2 ; 14 : 1 ; 15 : 2 ; 16 : 2 ; 17 : 2 ; 18 : 1 ; 19 : 1

Rapport d'épreuve

Les trois premières parties de la première œuvre maîtresse de Rudolf Carnap, *Der logische Aufbau der Welt* (1928), l'un des manifestes du Cercle de Vienne, offraient d'emblée aux candidats un aspect contrasté : d'un côté, une langue très précise, presque sèche, et dont la traduction n'a pas posé trop de difficultés aux candidats, de l'autre, un degré de formalisation et d'abstraction peu commun. Les textes choisis, parmi les moins arides, se prêtaient ordinairement à une double lecture : une lecture interne, soucieuse d'y trouver la méthode à l'œuvre, les concepts principaux, les armatures de la construction elle-même, une lecture externe capable de rétablir le dialogue, implicite ou explicite, qu'entretenait Carnap avec ses devanciers et surtout ses contemporains. De cette double lecture, la plupart des candidats ont tiré un parti remarquable, autant qu'ils ont su triompher de l'abstraction : pour preuve numérique, près de la moitié des 20 candidats a obtenu une note supérieure ou égale à 14/20, et près des trois-quarts une note supérieure à la moyenne.

La grande majorité des candidats, pour commencer, a montré une belle maîtrise de l'allemand. Cette maîtrise, manifeste dans la rareté des faux sens, et la saisie presque infaillible de la syntaxe, s'est particulièrement révélée dans la discussion. Pour commencer l'entretien, le jury est souvent revenu, comme il en va dans toute épreuve concernant des textes étrangers, sur les choix de traduction suivis. Et le plus souvent, il a reçu des réponses pertinentes et vraiment philosophiques, qu'il s'agisse de traduire des mots apparemment simples mais propres à Carnap, tels que (le) "psychique propre" ("eigenpsychisch"), ou bien des concepts qui pouvaient porter à confondre Carnap avec Husserl, comme la "réduction" ("Zurückführung"). Mais cette connaissance de la langue allemande et de l'œuvre au programme ne s'est peut-être jamais mieux manifestée que dans les efforts produits par certains candidats pour affiner et préciser leur traduction de termes proches, voire presque synonymes, qu'ils rendent le "rapport" ou la "relation" ("Beziehung", "Relation", "Verhältnis"), ou bien une notion aussi capitale que "l'ordre", entendue formellement et abstraitement ("Ordnung"), ou prise dans le sens de la "succession" et de la "juxtaposition" ("Reihe").

Tout aussi réjouissante fut la capacité ordinaire des candidats à proposer une explication digne de ce nom, précise, complète, éclairée et parfois critique. Une explication d'un texte de ce type doit satisfaire à une double exigence : elle doit expliquer une langue très technique, un propos parfois obscur à force d'être formel, en traduisant ses concepts majeurs et en suivant ses intentions.

Encore cette lecture interne, déjà délicate dans le cas de l'*Aufbau*, ne suffisait-elle ordinairement pas. Il s'agissait aussi de situer le propos dans un horizon philosophique large ou étroit. Largement, il devait être question de la réconciliation visée par Carnap entre un empirisme révisé, rendu plus systématique et un positivisme radical, de la réforme de la langue philosophique entreprise par Gottlob Frege et de la logique des relations développée par Whitehead et Russell. Étroitement, il fallait comparer, distinguer, quelquefois opposer l'entreprise de Carnap et la phénoménologie husserlienne, la *Gestalthorie*, l'épistémologie d'Ernst Mach et d'Henri Poincaré. Et bien sûr souligner tout ce que la méthode de l'*Aufbau* comporte d'anti-métaphysique.

La plupart des textes proposés s'inscrivaient dans cette orientation. Et la plupart ont été bien lus. On a compris que l'atomisme de Mach, plus abstrait qu'il y paraît, ou l'approche en partie formelle de la sensation proposée par Poincaré manquaient encore, selon Carnap, ce fait que l'appréhension du sensible

repose déjà sur des constructions implicites ; on a comparé ce qu'il avance des catégories élémentaires avec le tableau de la *Critique de la raison pure* ; on a caractérisé cette mise en suspens de la réalité qu'il nomme « épochè » à la manière mais dans un autre esprit, une autre visée, et une autre conception de l'ego ou du propre que Husserl ; on a expliqué pourquoi Carnap prend le psychique propre pour base plutôt que le physique, quoique psychique et physique soient réciproquement réductibles l'un à l'autre ; on s'est étonné et l'on s'est efforcé de comprendre pourquoi l'élève de Frege usait de manière équivalente des termes « objets » et « concepts » ; pourquoi la relation occupait la place centrale, et le temps une place majeure dans sa pensée, pourtant construite sur une nouvelle conception de l'espace ; on a pris soin de ne pas confondre la primauté cognitive qui promeut le psychique propre au premier rang, et la thèse dualiste et métaphysique qui tient le sujet, le moi, pour une réalité, moins douteuse que le monde.

Si tout n'a pas été également réussi, il faut enfin le relever, c'est que certains ont trop embrassé, ou négligé le contexte intellectuel de l'*Aufbau*, voire l'histoire de la philosophie à laquelle il renvoie. L'explication doit serrer un texte, en dégager les articulations, les arêtes, les conséquences. Un commentaire, quand bien même il témoignerait d'une lecture exhaustive et sérieuse de l'ouvrage, risque toujours, hélas, de laisser échapper le texte donné, qui devient un prétexte. Le candidat doit sentir lui-même qu'il ne peut faire l'impasse sur tel exemple ou tel cas éloquent (la colère, la perception d'une maison, ou l'intuition complexe du botaniste), qu'il ne peut manquer d'éclairer des hypothèses capitales sur les relations de l'esprit et du corps, ou plutôt du psychique et du physique, si ces hypothèses et ces exemples sont au cœur du texte. S'il est incertain de la visée du texte, ou du sens à donner à certain de ses termes – l'inconscient, par exemple – il ne doit pas reculer devant mais exhiber cette difficulté, montrer par exemple que la relation de Carnap à la méthode de l'empathie, ou de l'« *Einfühlung* », propre à Dilthey n'était pas un rejet frontal, mais une manière de défendre sa propre thèse sur l'entrelacement et la dépendance des niveaux physique, spirituel (« *geistig* »), psychique, et psychique propre.

Enfin, si l'on prend le texte par un biais que Carnap n'aurait pas désavoué, l'héritage de Frege, il faut encore bien maîtriser des concepts toujours précis et s'assurer de leur bonne application au texte proposé. Ces réserves faites, il faut le redire : les germanistes du cru 2019 ont manifesté de belles qualités philosophiques.

ANGLAIS

PEIRCE : The Essential Peirce: Selected Philosophical Writings, Volume 2 (1893-1913), Indianapolis, Indiana University Press, 1992 – la section PRAGMATICISM (1905-07) constituée des essais suivants : “What Pragmatism Is” (1905), “Issues of Pragmaticism” (1905), “The Basis of Pragmaticism in Phaneroscopy” (1906), “The Basis of Pragmaticism in the Normative Sciences” (1906) et “Pragmatism” (1907), p. 331-433

**Rapport établi par M. Michel LE DU
à partir des observations de l'ensemble des membres de la commission**

Données statistiques

Candidats présents : 86

Moyenne des notes : 7,90 (moyenne des admis : 9,68)

Ecart type : 3,05 (écart type des admis : 2,96)

Répartition des notes :

02 : 3 ; 03 : 2 ; 04 : 7 ; 05 : 7 ; 06 : 16 ; 07 : 10 ; 08 : 8 ; 09 : 9 ; 10 : 7 ; 11 : 6 ; 12 : 3 ; 13 : 5 ; 14 : 2 ; 15 : 1

Rapport d'épreuve

1-Remarques générales :

L'épreuve en langue anglaise, pour laquelle les candidats avaient à étudier cette année un ensemble de textes de Charles Sanders Peirce n'a donné lieu à aucune prestation véritablement excellente. La meilleure note attribuée est 16 / 20. Si donc le jury a pu assister à une poignée de prestations honorables, aucune ne lui a semblé justifier une approbation sans réserve. L'impression générale est celle de candidats souvent désarmés, manquant de familiarité avec les textes proposés et dont on peut penser qu'ils se sont engagés tardivement dans leur étude –probablement, pour certains d'entre eux, après avoir pris connaissance des résultats de l'écrit. Il faut donc rappeler, comme l'ont fait de précédents rapports, que l'étude des textes d'oral doit être précoce, patiente et minutieuse. Les textes de Peirce étaient, certes, parfois difficiles à traduire (phrases longues, néologismes multiples etc.) et à expliquer (digressions nombreuses, exemples et rapprochements inattendus, introduits par un auteur familier d'un grand nombre de disciplines scientifiques), mais ils offraient, du même coup, de nombreuses prises à qui avait pris, en amont, le temps d'en examiner les aspérités. Il convient donc de revenir sur les défauts les plus récurrents qui ont empêché nombre d'admissibles d'obtenir une bonne note.

2-Remarques sur le déroulement de l'épreuve :

Un certain nombre de candidats croient bon de faire précéder leur traduction d'une introduction générale visant à situer l'extrait qu'ils ont à examiner dans l'économie des essais de Peirce. Cet exercice leur prend parfois plus de cinq minutes. Il convient donc de rappeler que commencer par la traduction (que l'on peut éventuellement faire précéder d'un ou deux mots d'introduction) est, en général, la meilleure méthode. Un propos liminaire long, ajouté au temps demandé par la traduction réduit l'explication proprement dite à la portion congrue. De nombreux candidats donnent ainsi le sentiment de « jouer la montre » et d'occuper comme ils le peuvent les trente minutes de l'épreuve face à un texte qu'ils ne savent pas comment prendre (ce qui ramène au problème d'impréparation mentionné plus haut).

Enfin, en langue anglaise comme dans les autres langues, il n'est pas recommandé de proposer, en cascade, deux ou trois traductions pour le même terme. La meilleure démarche est d'en proposer une (qui peut, le cas échéant, ne pas être la même d'une occurrence à l'autre) et de la justifier, si besoin, est pendant l'explication.

3-Remarques sur la langue :

Le jury a pu entendre un petit nombre de prestations dont l'échec ne s'explique pas uniquement par un manque de préparation, mais aussi par un niveau d'anglais insuffisant. S'il ne s'agit évidemment pas de juger, par exemple, la prononciation pour elle-même, il demeure que l'absence de maîtrise de certaines constructions élémentaires ne peut déboucher que sur des contresens et des erreurs au moment de l'explication. Les carences linguistiques se voient aussi au fait que certains candidats se laissent piéger par de faux amis comme « actually » qu'ils traduisent par « actuellement ». Semblablement, traduire « to

overlook » par « s'attarder », témoigne d'une méconnaissance de l'anglais qui va bien au-delà de la préparation du texte. Reste que, pour la plupart, les erreurs de traduction constatées auraient été évitées par un travail préalable attentif.

Il n'y a, par exemple, rien de fâcheux en soi dans le fait de ne pas savoir ce que signifie en anglais « weathercock ». Vérifier en amont son sens aurait évité à une candidate de traduire laborieusement ce terme par « instrument indiquant la direction du vent » (puis par « instrument à vent »), sur la base des indications fournies par le dictionnaire unilingue disponible en salle de préparation, alors que *girouette* était la traduction évidente.

Plus embarrassantes sont les confusions qui dénaturent le sens du texte. Rendre (p. 396) « ought to read » par « doit lire » constituait, en l'occurrence, un contresens et il fallait comprendre que la locution signifiait ici « doit être lu ». Il était également fautif de traduire « amenable » par « amené », dans un contexte qui indiquait clairement qu'il s'agissait de dire que l'objet de la phrase était *susceptible* de quelque chose. Traduire, dans un autre passage, « trammelled » par « guidé » constituait une erreur. « Entravé » était, en l'occurrence, la traduction correcte.

A ces observations, il convient d'ajouter la fréquence, dans tout un ensemble d'explications, des mots sautés, dont on ne sait pas toujours si le candidat les a scotomisés ou simplement oubliés au moment de lire sa traduction. Toutes ces erreurs et négligences si elles peuvent, pour partie, être mises au compte du stress engendré par l'épreuve, témoignent aussi d'une familiarité insuffisante avec les textes. Une préparation de longue haleine donne la confiance et l'efficacité qui permettent, le moment venu, de soigner les détails.

4-Remarques sur l'explication et le commentaire des textes traduits :

L'impression générale qui se dégage de l'épreuve est celle de candidats qui, bien trop souvent, ont lu (ce qui en soit est une bonne chose) un certain nombre d'ouvrages se rattachant à la littérature secondaire et cherchent par tous les moyens à retrouver, dans le passage qui leur est soumis, les points que les ouvrages concernés développent. Ce travers rend souvent les candidats insuffisamment attentifs aux détails du texte. En réalité, la démarche devrait être exactement inverse : interroger le passage de manière précise, mettre en lumière ce qu'il peut avoir de déconcertant et, ensuite, si nécessaire, étendre, à partir de là, le propos de façon à retrouver des enjeux caractéristiques du pragmatisme de Peirce, qui peuvent être ceux sur lesquels tel ou tel commentateur a pu attirer l'attention. Tout à l'inverse, le jury a pu entendre beaucoup d'exposés dont le principal souci était de retrouver, quel que soit l'extrait proposé, les catégories de l'ontologie peircienne, les grandes lignes de sa sémiotique ou encore la référence à Kant (importante chez Peirce, sans nul doute), et ce même dans des passages dont cet auteur était entièrement absent.

Outre le fait que, face à beaucoup d'extraits, ces références générales étaient inopérantes, procéder ainsi conduit souvent à se priver de bon secours qui peuvent se trouver dans les lignes qui précèdent le début du texte (ou suivent sa fin). Qui plus est, décider ainsi d'avance de ce dont l'extrait parle conduit à ne s'étonner de rien. Pour prendre un seul exemple, Peirce avance une chose étonnante dans « The Basis of Pragmaticism in the Normative Sciences » (p. 384) « A dream cannot *really* surprise the dreamer », et il s'agit d'une phrase (parmi beaucoup d'autres) dont on aurait pu attendre d'un candidat qu'il s'en étonne à son tour et cherche à l'expliquer. Dans bien d'autres cas, ce sont les exemples retenus par Peirce qui ont été survolés ou purement et simplement ignorés par des admissibles, lesquels se sont, du coup, privés par là d'un moyen sûr de reconstituer la logique du texte qui leur était confié. Il y avait -un exemple parmi bien

d'autres- beaucoup de choses à dire sur les exemples de l'inceste et du suicide dans « Issues of Pragmaticism » (p. 349-350). On peut donc s'étonner que face à des textes s'articulant autour d'exemples les candidats n'aient pas passé davantage de temps à les étudier et à les relier.

Au bilan, les meilleures prestations sont celles qui ont échappé à ces différents travers. D'abord en procédant à une traduction soignée ; ensuite en mettant en lumière les difficultés des textes et en tentant de leur apporter des réponses. Le jury admet parfaitement qu'un candidat se lançant dans cet exercice puisse se tromper –et, du reste, sur certains passages de Peirce, différentes interprétations pouvaient se justifier. Il admet aussi qu'un candidat reconnaisse, durant l'entretien, son ignorance sur tel ou tel point. Autrement dit, un candidat qui tente honnêtement quelque chose, même s'il fait fausse route, sera toujours préféré à un autre qui se contente du filet de sécurité d'une paraphrase sans relief. En un mot, se tromper sur tel ou tel point n'est pas rédhibitoire, pour peu que soit reconnaissable, dans la prestation, l'esprit qui doit conduire une explication de texte : attention aux enchaînements et aux détails, examen patient des exemples, résolution de s'interroger sur ce qu'avance un extrait, toujours singulier – cela sans oublier la disponibilité pour les questions posées par le jury, dont certains candidats ont su très judicieusement se saisir.

ITALIEN

BECCARIA, *Dei Delitti e delle Pene (Des Délits et des peines)*, a cura di Franco Venturi, Milano, Einaudi, 2007

**Rapport établi par M. Christophe BARDYN
à partir des observations de l'ensemble des membres de la commission**

Données statistiques

Candidats présents : 15

Moyenne des notes : 11,32 (moyenne des admis : 13,63)

Ecart type : 4,44 (écart type des admis : 3,27)

Répartition des notes :

02 : 1 ; 05 : 1 ; 07 : 2 ; 11 : 3 ; 12 : 1 ; 13 : 2 ; 14 : 1 ; 15 : 1 ; 18 : 2

Rapport d'épreuve

Quatorze candidats ont passé l'épreuve d'italien, soit deux fois plus que l'an dernier. 8 d'entre eux ont été admis. La moyenne générale de l'épreuve est de 11,32/20. Deux groupes de candidats se distinguent nettement. Un premier groupe est constitué par 4 candidats notés de 02/20 à 07,5/20. Le second ne comporte que des candidats notés au-dessus de la moyenne. Parmi eux, 4 ont obtenu entre 11/20 et 12/20. Les 6 autres ont été notés de 13/20 à 18/20. Si les meilleures performances ont su allier une excellente traduction et un commentaire très complet, les résultats les moins bons s'expliquent surtout par des insuffisances dans la compréhension philosophique du texte, même si quelques difficultés de langue ont pu parfois jouer un rôle négatif. Dans l'ensemble, les candidats ont fait preuve d'une bonne, voire très bonne, maîtrise de la langue.

Nous commencerons donc par quelques remarques concernant la traduction. La langue de Beccaria possède l'harmonieuse clarté si caractéristique des meilleurs auteurs du siècle des Lumières. Aucun des textes proposés aux candidats ne contenait de passage obscur ou tortueux, et le vocabulaire ne présentait pas non plus de difficulté majeure. Toutefois, quelques constructions idiomatiques ont pu troubler certains candidats. *Perciò se non dopo esser passati framezzo mille errori... non s'inducono a rimediare ai disordini...* (*Introduzione*, p. 9) ne signifie pas : « Aussi, après n'être pas passés à travers mille erreurs... ils ne se décident pas à remédier aux désordres », mais se traduit littéralement par : « Aussi ils ne se décident pas à remédier aux désordres... si ce n'est après avoir traversé mille erreurs » – autrement dit, et plus élégamment en français : « Aussi n'est-ce qu'après avoir traversé mille erreurs... qu'ils se décident à remédier aux désordres », ce qui est exactement le contraire de la traduction proposée par la candidate. Le fait qu'il s'agissait du premier paragraphe de l'*Introduction* rendait ce contresens difficilement excusable.

Le jury a été plus surpris d'entendre quelques candidats globalement à l'aise avec le texte confondre occasionnellement le *si* italien avec un « si » français, transformant ainsi une proposition assertorique en proposition conditionnelle, ce qui a bien sûr des conséquences fâcheuses sur la compréhension et l'interprétation du texte. La longue phrase commençant par : « *Ma si consideri che la clemenza è la virtù del legislatore...* (§ XLVI, p. 103) ne peut pas se traduire par : « Mais si on considère que la clémence est la vertu du législateur... » sachant de plus que dans ce cas il est impossible de trouver une proposition principale ! Une traduction correcte serait : « Mais il faut considérer que la clémence est la vertu du législateur... » Le candidat qui a buté sur cette difficulté l'a si bien remarquée, qu'il a consacré la plus grande partie de son commentaire à la partie précédente de son extrait, et a commenté le passage mal construit en le survolant...

Il faut se méfier des faux amis : *riponendo* ne signifie pas « reposant sur » mais « plaçant », ce qui a empêché la candidate de comprendre la structure de la phrase (*Introduzione*, p. 9). *Giunti all'estremo* n'a pas le sens de : « qui s'ajoutent aux conditions extrêmes » mais veut dire : « parvenus à l'extrémité » (*Introduzione*, p. 9). On doit faire attention aussi à ne pas traduire sans raison un même terme de plusieurs manières : un candidat traduit alternativement *la spinta* par « la poussée » ou « la tendance » (§ VI, p. 19-20), et se révèle incapable de justifier son choix dans l'entretien. Dans le même extrait, l'expression *in ragione composta della popolazione* (p. 19) ne doit pas être traduite vaguement par « en fonction de la population », mais précisément par « en raison composée de la population », car c'est à une proportion mathématique stricte que Beccaria renvoie à travers cette formule arithmétique.

On nous permettra de conseiller enfin aux candidats de faire preuve d'un bon sens vigilant dans leur traduction et leur commentaire. Au § XLI, p. 96, Beccaria développe une comparaison entre les mouvements des hommes et ceux des planètes. Il indique au passage que *le costanti e semplicissime leggi della natura non impediscono che i pianeti non si turbino nei loro movimenti*. Le candidat a proposé la traduction suivante : « les lois constantes et très simples de la nature n'empêchent pas que les planètes se heurtent dans leurs mouvements ». Il a fallu que le jury lui demande, pendant l'entretien, s'il arrive souvent que des planètes se heurtent, pour que le candidat prenne conscience de l'absurdité de sa traduction. L'idée était simplement que les planètes « se perturbent dans leurs mouvements », la phrase sous-entendant

l'influence de l'attraction des planètes entre elles. Cette comparaison ne doit pas surprendre, puisque la physique de Newton est un des modèles théoriques de Beccaria.

Les différences principales entre les prestations ont toutefois tenu, comme nous l'annoncions plus haut, à la qualité du commentaire philosophique. Le défaut le plus courant a été de survoler les extraits pour en faire le prétexte d'une succession de développements autonomes sur la pensée de Beccaria, s'accrochant de manière parfois presque aléatoire à un mot rencontré dans le passage. Le cas le plus frappant a été celui de l'extrait du § VI, p. 19-20, le candidat n'ayant absolument pas suivi l'argumentation du passage mais s'étant contenté de mentionner sous forme de liste quatre « aspects » de la pensée de l'auteur plus ou moins en rapport avec sa traduction. Il semble donc nécessaire de rappeler que le commentaire doit d'abord reposer sur une analyse précise du texte, qui ne doit laisser dans l'ombre aucune de ses parties. C'est seulement à partir de cette explication détaillée et complète que le candidat peut faire appel à sa connaissance plus générale de l'auteur et de l'œuvre, voire du contexte, pour enrichir et développer sa réflexion sur les problèmes posés par le texte.

Plusieurs candidats ont eu des difficultés à distinguer le juridique du judiciaire, et à articuler le problème du droit pénal à des considérations politiques plus générales. C'était par exemple l'enjeu explicite de l'*Introduction* (p. 9-10). La pensée propre de Beccaria sur le passage de l'état de nature à l'état civil aurait pu être précisée et développée en s'appuyant sur la référence à « la lassitude de souffrir les maux » (p. 9), qui distingue sa doctrine de celle de Hobbes, par exemple. Les allusions à l'état de nature et au contrat social ont rarement été développées avec la précision requise. Ainsi, un candidat néglige complètement la mention pourtant décisive du retour « à mon état d'indépendance naturelle » (§ XXVIII, p. 66). Dans le même texte, l'opposition entre le « roi d'un petit nombre » (qui est le pauvre révolté) et « ces tyrans » (les riches), est malheureusement demeurée inexploitée, alors qu'elle ouvrait de belles perspectives à la problématisation. Inversement, la candidate commentant le § I, p. 11-12, qui avait fait une traduction à peu près parfaite, a reçu la meilleure note du groupe grâce à une excellente présentation de la manière dont, pour Beccaria, la constitution de la vie sociale conduit à l'instauration du droit pénal, sur le fond d'une anthropologie aux contours exactement dessinés.

Un certain nombre d'extraits montraient assez clairement l'imbrication du problème pénal avec la tension politique entre le petit nombre des riches et le grand nombre des pauvres (*Introduzione*, p. 9 ; § XXVI, p. 58 ; § XXVIII, p. 66 ; § XLI, p. 97). Le lien entre les deux sujets n'est pas accidentel, et le méconnaître ou le sous-estimer, comme ce fut régulièrement le cas, revenait à se priver d'une ressource nécessaire à l'interprétation. Il est manifeste en effet que l'un des plus puissants motifs de la réticence de Beccaria à l'égard des peines les plus sévères tient au soupçon d'injustice qui pèse sur la condition sociale des criminels les plus pauvres et que traduit le raisonnement supposé du voleur au § XXVIII, p. 66. Il eût été intéressant, dans ce passage, de se demander pourquoi l'auteur recourt au procédé stylistique de la prosopopée. Qui est vraiment l'auteur de cette diatribe ? Ne reflète-t-elle pas au fond l'opinion même de Beccaria ?

S'interroger sur le texte est évidemment nécessaire, encore faut-il que le questionnement ne soit pas hors de propos. Un candidat, commentant l'énoncé du syllogisme judiciaire au § IV, p. 15-16, s'interroge gravement pour savoir si ce syllogisme est sérieux ou ironique. Une telle question était l'indice le plus sûr d'un défaut de préparation de l'épreuve. Dans un ordre d'idées assez proche, une candidate interrogée sur un extrait du § XXVII, p. 61, « De la douceur des peines », s'emploie à montrer que Beccaria

évalue les peines à partir d'un principe de proportion entre les délits et les peines (Cf. § VI), auquel il ajoute « le principe d'analogie », et pour mieux argumenter ce point affirme que selon Beccaria « une peine atroce doit venir punir un délit atroce, et un homme qui a tué doit être tué » ! L'exemple est pour le moins inapproprié, puisque dans le § XXVIII, « De la peine de mort », Beccaria conteste pour la première fois dans l'histoire l'utilité de la peine de mort.

Il est utile de pouvoir mobiliser des références internes à l'œuvre, et il n'est pas toujours nécessaire d'aller les chercher très loin. Ainsi, au § VIII, p. 25, pour illustrer la nature du crime de lèse-majesté on pouvait s'appuyer sur le § VII, p. 23, qui mentionne explicitement « l'assassinat d'un monarque », plutôt que de renvoyer au terrorisme, notion inconnue au XVIII^e siècle. La tentative d'assassinat de Louis XV par Damiens datait de 1757, soit moins de dix ans avant la publication de l'ouvrage de Beccaria. Parmi les références extérieures à l'œuvre, les candidats ont naturellement privilégié celle à Montesquieu, qui était légitime. La définition de la liberté politique comme « opinion qu'on a de sa sûreté » lui revenait de droit et a été bien identifiée dans les commentaires (Cf. § VIII, p. 25 et § XXIX, p. 70). En revanche, Helvétius, pourtant source d'inspiration pour Beccaria, semble peu connu des candidats. De manière plus anecdotique, le philosophe reclus dans « son cabinet obscur et méprisé » (*Introduzione*, p. 10) peut difficilement être Montesquieu, dont le château ne s'apparente pas à cette description. Le penseur auquel il est fait allusion est plus sûrement Helvétius, ou peut-être Beccaria lui-même. À l'autre bout de l'ouvrage, au § XLVI, p. 102-103, « Des Grâces », il n'était vraiment pas heureux de prétendre, au mépris de l'histoire et de l'abondante littérature sur le sujet, que Louis XIV (sic !) avait gracié le chevalier de la Barre... Rappelons que Louis XV avait justement, dans cette affaire, refusé d'user de son droit de grâce. Il vaut mieux s'abstenir si l'on n'est pas certain du fait que l'on évoque.

Ces quelques remarques ne doivent pas nous faire perdre de vue que la majorité des prestations ont été d'un bon niveau et témoignaient globalement d'une préparation satisfaisante.

**Textes proposés aux candidats pour l'épreuve
« traduction et explication de texte étranger »**

Auteur	Titre	De la page	Début du passage	Fin du passage	à la page
ANGLAIS					
PEIRCE	<i>What Pragmatism Is</i>	p. 331	De : « The writer of this article... »	à : « ... no sense at all in what you say ».	p. 332
PEIRCE	<i>What Pragmatism Is</i>	p. 332	De : « That laboratory life... »	à : « ... for the name pragmatism ».	p. 333
PEIRCE	<i>What Pragmatism Is</i>	p. 333	De : « To those students, it is submitted... »	à : « ... should be countenanced ».	p. 334
PEIRCE	<i>What Pragmatism Is</i>	p. 334	De : « Sometimes the manner of the British... »	à : « ... really consists in ».	p. 335
PEIRCE	<i>What Pragmatism Is</i>	p. 335	De : « The bare definition of pragmatism... »	à : « ... knowledge impossible to yourself ? ».	p. 336
PEIRCE	<i>What Pragmatism Is</i>	p. 336	De : « Do you call it doubting to write down... »	à : « ... unassailable by doubt ».	p. 336
PEIRCE	<i>What Pragmatism Is</i>	p. 336	De : « Belief is not a momentary mode... »	à : « ... will be no self-reproach ».	p. 337
PEIRCE	<i>What Pragmatism Is</i>	p. 337	De : « These phenomena seem to be... »	à : « ... or perfect knowledge ».	p. 337
PEIRCE	<i>What Pragmatism Is</i>	p. 338	De : « Two things are all important... »	à : « ... your conception of the object ».	p. 338
PEIRCE	<i>What Pragmatism Is</i>	p. 338	De : « What, then, is the raison d'être... »	à : « ... really has these effects ».	p. 339
PEIRCE	<i>What Pragmatism Is</i>	p. 339	De : « Questioner: I hardly need to be... »	à : « ... the truth of that hypothesis [NB note include] ».	p. 339
PEIRCE	<i>What Pragmatism Is</i>	p. 339	De : « Passing over several ingredients... »	à : « ... the altar of Elijah ».	p. 340
PEIRCE	<i>What Pragmatism Is</i>	p. 340	De : « The rational meaning of every proposition... »	à : « ... bearing upon human conduct ».	p. 341
PEIRCE	<i>What Pragmatism Is</i>	p. 341	De : « Questioner: Well, if you chose to make... »	à : « ... that has escaped you ».	p. 342
PEIRCE	<i>What Pragmatism Is</i>	p. 342	De : « Putting the admissions together... »	à : « ... is general in both ways ».	p. 342
PEIRCE	<i>What Pragmatism Is</i>	p. 342	De : « As to reality, one finds... »	à : « ... that general could be real ».	p. 343
PEIRCE	<i>What Pragmatism Is</i>	p. 343	De : « For truths, on the average... »	à : « ... in calling them reasonable ».	p. 343

PEIRCE	<i>Issues of Pragmaticism</i>	p. 347	De : « Character I. Critical Common-Sensism... »	à : «... existence as the vehicle of forms ».	p. 347
PEIRCE	<i>Issues of Pragmaticism</i>	p. 347	De : « According to the maxim of Pragmaticism... »	à : «... associational suggestions of belief ».	p. 348
PEIRCE	<i>Issues of Pragmaticism</i>	p. 349	De : « Character III. The Scotch philosophers... »	à : «... guilt could not be shaken off ».	p. 350
PEIRCE	<i>Issues of Pragmaticism</i>	p. 350	De : « Character IV. By all odds, the most... »	à : «... as its deputy in this office [NB note include] ».	p. 351
PEIRCE	<i>Issues of Pragmaticism</i>	p. 351	De : « Every utterance naturally leaves... »	à : «... and that a proposition is false ».	p. 351
PEIRCE	<i>Issues of Pragmaticism</i>	p. 352	De : « The purely formal conception... »	à : «... between generality and vagueness ».	p. 353
PEIRCE	<i>Issues of Pragmaticism</i>	p. 353	De : « Character V. The Critical Common-Sensist... »	à : «... become a Critical Common-Sensist ».	p. 354
PEIRCE	<i>Issues of Pragmaticism</i>	p. 354	De : « The article of January 1878... »	à : «... is sometimes of a real kind ».	p. 354
PEIRCE	<i>Issues of Pragmaticism</i>	p. 354	De : « Fully to understand this... »	à : «... the Mode of Possibility ».	p. 355
PEIRCE	<i>Issues of Pragmaticism</i>	p. 355	De : « There are other cases, however... »	à : «... the garb of his thought ».	p. 356
PEIRCE	<i>Issues of Pragmaticism</i>	p. 356	De : « But however this may be... »	à : «... real Necessity and real Possibility ».	p. 357
PEIRCE	<i>Issues of Pragmaticism</i>	p. 357	De : « The question to be considered is simply... »	à : «... to consider the meaning ».	p. 358
PEIRCE	<i>Issues of Pragmaticism</i>	p. 358	De : « Pragmaticism consists in holding... »	à : «... Reasoning proper must refer to the Future ».	p. 359
PEIRCE	<i>Issues of Pragmaticism</i>	p. 359	De : « As fort that part of the Past... »	à : «... the Nascent State of the Actual ».	p. 359
PEIRCE	<i>The Basis of Pragmaticism in Phaneroscopy</i>	p. 360	De : « I have already given the reasons... »	à : «... it supposes itself to be interpretable ».	p. 361
PEIRCE	<i>The Basis of Pragmaticism in Phaneroscopy</i>	p. 362	De : « I invite the reader to join... »	à : «... division according to form is possible at all ».	p. 362
PEIRCE	<i>The Basis of Pragmaticism in Phaneroscopy</i>	p. 363	De : « There are further considerations, however... »	à : «... the simple idea of combination ».	p. 364
PEIRCE	<i>The Basis of Pragmaticism in Phaneroscopy</i>	p. 366	De : « Can we find in the Phaneron... »	à : «... in comparison with others ».	p. 367
PEIRCE	<i>The Basis of Pragmaticism in Phaneroscopy</i>	p. 369	De : « But the Phaneron does contain genuine... »	à : «... the world of facts the external world ».	p. 369

PEIRCE	<i>The Basis of Pragmatism in Normative Sciences</i>	p. 372	De : « §2. The word " science "... »	à : «... a possible determinant of conduct ».	p. 372
PEIRCE	<i>The Basis of Pragmatism in Normative Sciences</i>	p. 372	De : « §3 Two meanings of the term... »	à : «... from the familiar to the unfamiliar ».	p. 373
PEIRCE	<i>The Basis of Pragmatism in Normative Sciences</i>	p. 373	De : « §4 The method of cenoscopic research... »	à : «... any marked uberosity ».	p. 373
PEIRCE	<i>The Basis of Pragmatism in Normative Sciences</i>	p. 374	De : « §6 The business of cenoscopy... »	à : «... They turn tail and flee her ».	p. 375
PEIRCE	<i>The Basis of Pragmatism in Normative Sciences</i>	p. 375	De : « Here let us set down almost... »	à : «... in one direction on the whole ? ».	p. 375
PEIRCE	<i>The Basis of Pragmatism in Normative Sciences</i>	p. 376	De : « A. It would be folly to attack... »	à : «... are most strongly marked ».	p. 377
PEIRCE	<i>The Basis of Pragmatism in Normative Sciences</i>	p. 377	De : « Since the normative sciences are... »	à : «... line of conduct which is deliberate ».	p. 377
PEIRCE	<i>The Basis of Pragmatism in Normative Sciences</i>	p. 377	De : « Every action has a motive... »	à : «... nothing to do with heuretic science ».	p. 378
PEIRCE	<i>The Basis of Pragmatism in Normative Sciences</i>	p. 379	De : « That truth is the correspondence... »	à : «... utterly unlike a thing-in-itself ».	p. 380
PEIRCE	<i>The Basis of Pragmatism</i>	p. 382	De : « Now to say that one term... »	à : «... in any universe ».	p. 382
PEIRCE	<i>The Basis of Pragmatism</i>	p. 382	De : « Relations are truly... »	à : «... real or surd relation ».	p. 383
PEIRCE	<i>The Basis of Pragmatism</i>	p. 383	De : « One of the most useful... »	à : «... Westminster palace ».	p. 383
PEIRCE	<i>The Basis of Pragmatism</i>	p. 383	De : « The experiences that acquaint... »	à : «... within one's power ».	p. 384
PEIRCE	<i>The Basis of Pragmatism</i>	p. 384	De : « The sense of effort... »	à : «... dream-illusion ».	p. 384
PEIRCE	<i>The Basis of Pragmatism</i>	p. 384	De : « There are two kinds... »	à : «... hopeless to struggle ».	p. 385
PEIRCE	<i>The Basis of Pragmatism</i>	p. 385	De : « Logic is the science of truth... »	à : «... must always trust to that feeling ».	p. 386
PEIRCE	<i>The Basis of Pragmatism</i>	p. 386	De : « But suppose... »	à : «... sound logic for itself ».	p. 386
PEIRCE	<i>The Basis of Pragmatism</i>	p. 387	De : « For it is with the symbol... »	à : «... materials with life ».	p. 387

PEIRCE	<i>The Basis of Pragmatism</i>	p. 388	De : « What are signs for...»	à : «... demonstration's sanction ».	p. 388
PEIRCE	<i>The Basis of Pragmatism</i>	p. 388	De : « We all have a ragged-outlined...»	à : «... division of it be made ».	p. 389
PEIRCE	<i>The Basis of Pragmatism</i>	p. 389	De : « Let it be repeated...»	à : «... divisions of cenoscopy ».	p. 389
PEIRCE	<i>The Basis of Pragmatism</i>	p. 389	De : « For in this work...»	à : «... in a broader concept ».	p. 390
PEIRCE	<i>The Basis of Pragmatism</i>	p. 391	De : « A medium of communication...»	à : «... facial expressions ».	p. 391
PEIRCE	<i>The Basis of Pragmatism</i>	p. 391	De : « It must begin by forming...»	à : «... of the same subject ».	p. 392
PEIRCE	<i>The Basis of Pragmatism</i>	p. 392	De : « But it is high time...»	à : «... in almost every case ».	p. 393
PEIRCE	<i>The Basis of Pragmatism</i>	p. 393	De : « Suppose, for example,...»	à : «... a determinate predication ».	p. 393
PEIRCE	<i>The Basis of Pragmatism</i>	p. 394	De : « The October remarks with a...»	à : «... not to say altogether ».	p. 394
PEIRCE	<i>The Basis of Pragmatism</i>	p. 395	De : « This would undoubtedly...»	à : «... predicates of predicates ».	p. 395
PEIRCE	<i>The Basis of Pragmatism</i>	p. 396	De : « We are treading...»	à : «... subjective appearance ».	p. 396
PEIRCE	<i>The Basis of Pragmatism</i>	p. 396	De : « Nobody however...»	à : «... any specified law ».	p. 397
PEIRCE	<i>Pragmatism</i>	p. 401	De : « In this respect, the qualities...»	à : «... existential circumstances ».	p. 402
PEIRCE	<i>Pragmatism</i>	p. 402	De : « Now how would you...»	à : «... it should mean ».	p. 403
PEIRCE	<i>Pragmatism</i>	p. 403	De : « Now it is undeniably...»	à : «... interpreter is wanting ».	p. 404
PEIRCE	<i>Pragmatism</i>	p. 404	De : « Example 1...»	à : «... of that sentence ».	p. 405
PEIRCE	<i>Pragmatism</i>	p. 406	De : « Example 5...»	à : «... "previous or collateral" information ».	p. 407
PEIRCE	<i>Pragmatism</i>	p. 407	De : « It is now easy to see...»	à : «... in any part of the sign ».	p. 407
PEIRCE	<i>Pragmatism</i>	p. 408	De : « The object of a sign...»	à : «... outer sign implies ».	p. 408
PEIRCE	<i>Pragmatism</i>	p. 409	De : « For, after all...»	à : «... "logical" interpretantss ».	p. 409
PEIRCE	<i>Pragmatism</i>	p. 410	De : « I will say that a sign...»	à : «... the "would-be" ».	p. 410
PEIRCE	<i>Pragmatism</i>	p. 411	De : « Although the definition...»	à : «... unto exact truth ».	p. 412

PEIRCE	<i>Pragmatism</i>	p. 412	De : « Making that provisional... »	à : «... of certain features ».	p. 412
PEIRCE	<i>Pragmatism</i>	p. 412	De : « Every sane person... »	à : «... one's future self ».	p. 413
PEIRCE	<i>Pragmatism</i>	p. 418	De : « I do not deny... »	à : «... Every ditcher so thinks of it ».	p. 418
PEIRCE	<i>Pragmatism</i>	p. 418	De : « What further is needed... »	à : «... are real agencies ».	p. 419
PEIRCE	<i>Pragmatism</i>	p. 420	De : « There are certain questions... »	à : «... philosophy for ages ».	p. 420
PEIRCE	<i>Pragmatism</i>	p. 422	De : « In this respect, the qualities... »	à : «... other physical theories ».	p. 422
PEIRCE	<i>Pragmatism</i>	p. 422	De : « The great majority of those... »	à : «... searcher for truth ».	p. 423
PEIRCE	<i>Pragmatism</i>	p. 426	De : « Another and more familiar... »	à : «... I am unable to guess ».	p. 427
PEIRCE	<i>Pragmatism</i>	p. 427	De : « To assert a predicate... »	à : «... to which they are applied ».	p. 428
PEIRCE	<i>Pragmatism</i>	p. 428	De : « For it is my conviction... »	à : «... pragmatistic faith ».	p. 428
PEIRCE	<i>Pragmatism</i>	p. 429	De : « For every sign... »	à : «... the mere semblance of a sign ».	p. 429
PEIRCE	<i>Pragmatism</i>	p. 430	De : « Our categories suggest... »	à : «... characters of each ».	p. 430
PEIRCE	<i>Pragmatism</i>	p. 430	De : « It is evident... »	à : «... the truth of pragmatism ».	p. 431
PEIRCE	<i>Pragmatism</i>	p. 431	De : « That it is so will be... »	à : «... what we call his purpose ».	p. 431
PEIRCE	<i>Pragmatism</i>	p. 432	De : « The only way of attaining... »	à : «... making the figure ».	p. 432
ALLEMAND					
CARNAP	<i>Der logische Aufbau der Welt</i>	p. 1	De : « Das Ziel der vorliegenden... »	à : «... Gegenstandstheorien unterscheidet ».	p. 1
CARNAP	<i>Der logische Aufbau der Welt</i>	p. 3	De : « Die vorliegenden konstitutionstheoretischen... »	à : «... und einer "scientia generalis" ».	p. 3
CARNAP	<i>Der logische Aufbau der Welt</i>	p. 21	De : « In der Betrachtungsweise... »	à : «... Überlegungen hervor (§.10) ».	p. 21
CARNAP	<i>Der logische Aufbau der Welt</i>	p. 28	De : « Das Wesenproblem der psychophysischen... »	à : «... im Sinne der Zweiseitentheorie ».	p. 28

CARNAP	<i>Der logische Aufbau der Welt</i>	p. 28	De : « Die Hypothese der Wechselwirkung... »	à : «... um metaphysische Auffassungen) ».	p. 29
CARNAP	<i>Der logische Aufbau der Welt</i>	p. 71	De : « Beispiel. Betrachten wir... »	à : «... Ausdrücken gar nicht angegeben werden ».	p. 72
CARNAP	<i>Der logische Aufbau der Welt</i>	p. 75	De : « Wenn zuweilen die Möglichkeit... »	à : «... in diesem Marmorstück darstellt ».	p. 75
CARNAP	<i>Der logische Aufbau der Welt</i>	p. 76	De : « In der Systemform... »	à : «... und nicht umgekehrt ».	p. 76
CARNAP	<i>Der logische Aufbau der Welt</i>	p. 77	De : « Die Aussagen über physische... »	à : «... daraus zu folgern ».	p. 78
CARNAP	<i>Der logische Aufbau der Welt</i>	p. 79	De : « Um zu entscheiden, ob bei... »	à : «... Fremtpsychisches, Geistiges ».	p. 79
CARNAP	<i>Der logische Aufbau der Welt</i>	p. 86	De : « Die eigenpsychische Basis bezeichnen... »	à : «... einer gewissen Neutralität ».	p. 86
CARNAP	<i>Der logische Aufbau der Welt</i>	p. 87	De : « 65. Das Gegebene ist subjektlos... »	à : «... des § 75: meine Erlebnisse ».	p. 88
CARNAP	<i>Der logische Aufbau der Welt</i>	p. 88	De : « Die Ich-Bezogenheit ist keine... »	à : «... Verarbeitung der Gesichtseindrücke anschließt. ».	p. 89
CARNAP	<i>Der logische Aufbau der Welt</i>	p. 90	De : « Da der Erlebnisstrom für jeden Menschen... »	à : «... (vgl. Die Zitate in § 64) ».	p. 91
CARNAP	<i>Der logische Aufbau der Welt</i>	p. 91	De : « Man könnte etwa daran denken... »	à : «... wir als "Elementarerlebnisse" ».	p. 92
CARNAP	<i>Der logische Aufbau der Welt</i>	p. 102	De : « Vielfach hat man in Erkenntnissystemen... »	à : «... als ein "Quasibestandteil" ».	p. 103
CARNAP	<i>Der logische Aufbau der Welt</i>	p. 105	De : « Damit ist entscheiden,... »	à : «... hinzukommen, unsere "Grundrelationen" ».	p. 105

CARNAP	<i>Der logische Aufbau der Welt</i>	p. 110	De : « Wir könnten die Teilähnlichkeit...»	à : «... z. B. einer Wahrnehmung ».	p. 110
CARNAP	<i>Der logische Aufbau der Welt</i>	p. 118	De : « In einem früheren Entwurf...»	à : «... nur eine einzige Kategorie ».	p. 118
CARNAP	<i>Der logische Aufbau der Welt</i>	p. 138	De : « Das "Gegebene" liegt im Bewußtsein...»	à : «... vollzogenen Aufbaues der Wirklichkeit ».	p. 138
GREC		p.			
PLATON	<i>Philèbe</i>	14 c	De : « Ἐν γὰρ δὴ τὰ πολλὰ...»	à : «...τε καὶ πολλοῖς γίνεσθαι ».	15 b
PLATON	<i>Philèbe</i>	16 c	De : « ΣΩ. Θεῶν μὲν εἰς ἀνθρώπους...»	à : «...ἀλλήλους τοὺς λόγους ».	17 a
PLATON	<i>Philèbe</i>	26a	De : « ΣΩ. Ἐν δὲ ὄξει καὶ βαρεῖ...»	à : «...πέρατος ἀπειρασμένην μέτρων ».	26 d
PLATON	<i>Philèbe</i>	31 a	De : « ΣΩ·Καὶ μὴν ἡδονῆς γε...»	à : «...οἶμαι δὲ καὶ ἁρμονιάν, ἐτίθεσο ».	31 e
PLATON	<i>Philèbe</i>	32 d	De : « ΣΩ·Πρῶτον μὲν τοίνυν τόδε...»	à : «...θεοὺς οὔτε τὸ ἐναντίον ».	33 b
PLATON	<i>Philèbe</i>	34 a	De : « ΣΩ·Τὸ δ' ἐν ἐνὶ πάθει τὴν ψυχὴν...»	à : «...ἀμφοτέρα ἔοικε δηλοῦσθαι ».	34 c
PLATON	<i>Philèbe</i>	35 b	De : « ΣΩ·Ἀλλὰ μὴν ὃ γε ἐπιθυμῶν...»	à : «...τοῦ ζῶου παντὸς ἀπέφηνεν ».	35 d
PLATON	<i>Philèbe</i>	38 e	De : « ΣΩ·Δοκεῖ μοι τότε ἡμῶν ἡ ψυχὴ βιβλίω...»	à : «... ΠΡΟ·Παντάπασιν ».	39 c
PLATON	<i>Philèbe</i>	41 e	De : « ΣΩ. Εἰ τὸ βούλημα.....»	à : «... ἀληθὲς τολμήσεις λέγειν ».	42 c
PLATON	<i>Philèbe</i>	46 d	De : « ΣΩ. Λέγε δὴ τὰς μὲν,...»	à : «...ἡδονῆς συμπίπτει γιγνομένη ».	47 d
PLATON	<i>Philèbe</i>	48 b	De : « ΣΩ. Τὸ τοι νυνδὴ ῥηθὲν...»	à : «...ἑαυτοὺς, οὐκ ὄντες ».	48 e
PLATON	<i>Philèbe</i>	55 c	De : « ΣΩ. Μὴ τοίνυν ἡδονῆς...»	à : «...τεκτονικῆ πλείονος. ».	56 c

PLATON	<i>Philèbe</i>	63 b	De : « ΣΩ. Ὡ φίλοι, εἴτε ἡδονὰς... »	à : «...τὰ νῦν ῥηθέντα ; ». ».	64 a
PLATON	<i>Philèbe</i>	65 a	De : « ΣΩ. Ἦδη τοίνυν, ὦ Πρωταρχε... »	à : «...οὐ δέον ὀρᾶναύτά. ». ».	66 a
PLATON	<i>Philèbe</i>	66 a	De : « ΣΩ. Πάντη δὴ φήσεις... »	à : «...ἀποοῦναι τοῖς εἰρημένοις. ». ».	66 d
LATIN		p.	De : « ... »	à : «... ». ».	
CICERON	<i>De Natura Deorum</i>	p. 4	De : « quod vero maxime... »	à : «... virtus iustitia tollatur ». ».	p. 6
CICERON	<i>De Natura Deorum</i>	p. 12	De : « Qui autem requirunt... »	à : «... in ipsa Graecia intellego ». ».	p. 14
CICERON	<i>De Natura Deorum</i>	p. 42	De : « Exposui fere... »	à : «... volumine accepimus ». ».	p. 44
CICERON	<i>De Natura Deorum</i>	p. 44	De : « Quod igitur fundamentum... »	à : «... satis erat dictum ». ».	p. 46
CICERON	<i>De Natura Deorum</i>	p. 50	De : « Epicurus autem... »	à : «... in aeternis voluptatibus ». ».	p. 52
CICERON	<i>De Natura Deorum</i>	p. 52	De : « Nos autem beatam... »	à : «... plenum negotii deum ». ».	p. 54
CICERON	<i>De Natura Deorum</i>	p. 66	De : « Hoc persaepe facitis... »	à : «... ut leviozem repelleret ». ».	p. 68
CICERON	<i>De Natura Deorum</i>	p. 78	De : « Quid si etiam... »	à : «... Afris Hammonis Iovis ». ».	p. 80
CICERON	<i>De Natura Deorum</i>	p. 82	De : « Si igitur nec humano... »	à : «... aut hos religionis ». ».	p. 84
CICERON	<i>De Natura Deorum</i>	p. 88	De : « Verum hoc quidem... »	à : «... sollertiam naturae potest ». ».	p. 90
CICERON	<i>De Natura Deorum</i>	p. 92	De : « Non enim sentitis... »	à : «... animi item corporis ». ».	p. 94
CICERON	<i>De Natura Deorum</i>	p. 102	De : « Sic enim dicebas... »	à : «... beata sit cur aeterna ». ».	p. 104
CICERON	<i>De Natura Deorum</i>	p. 106	De : « Videamus nunc de beato... »	à : «... Quousque ludis ». ».	p. 108
CICERON	<i>De Natura Deorum</i>	p. 112	De : « Nam superstitione... »	à : «... penitus totam sustulisse ». ».	p. 114
CICERON	<i>De Natura Deorum</i>	p. 116	De : « Epicurus vero ex animis... »	à : «... utilitatum suarum ». ».	p. 118
ITALIEN		p.	De : « ... »	à : «... ». ».	

BECCARIA	<i>Dei delitti e delle pene</i>	11	De : « Le leggi sono... »	à : «... degli oggetti presenti ».	12
BECCARIA	<i>Dei delitti e delle pene</i>	15	De : « Nemmeno l'autorità... »	à : «... la porta all'incertezza ».	16
BECCARIA	<i>Dei delitti e delle pene</i>	19	De : « Non solamente è... »	à : «... forza dell'edificio ».	20
BECCARIA	<i>Dei delitti e delle pene</i>	37	De : « Chi può difendersi... »	à : «... all'accusato ».	38
BECCARIA	<i>Dei delitti e delle pene</i>	48	De : « Ho detto che... »	à : «... sentimento della pena ».	49
BECCARIA	<i>Dei delitti e delle pene</i>	58	De : « Tali contraddizioni... »	à : «... repubbliche federative ».	59
BECCARIA	<i>Dei delitti e delle pene</i>	61	De : « Due altre... »	à : «... fanatica moltitudine ».	61
BECCARIA	<i>Dei delitti e delle pene</i>	63	De : « Non è l'intensione... »	à : «... frequenti che forti ».	64
BECCARIA	<i>Dei delitti e delle pene</i>	70	De : « Un errore non meno... »	à : «... alcuna d'infamia ».	70
BECCARIA	<i>Dei delitti e delle pene</i>	87	De : « Mi restano... »	à : «... per prevenirli ».	87
BECCARIA	<i>Dei delitti e delle pene</i>	96	De : « È meglio... »	à : «... di alcuni pochi ».	97
BECCARIA	<i>Dei delitti e delle pene</i>	102	De : « A misura che... »	à : «... umano il legislatore ».	103

STATISTIQUES

1. Bilan de l'admissibilité

- Nombre de candidats inscrits : 1273
- Nombre de candidats non éliminés : 669 (soit : 52.55 % des inscrits, le nombre de candidats non éliminés correspondant aux candidats n'ayant pas eu de notes éliminatoires [AB, CB, 00.00, NV])
- Nombre de candidats admissibles : 160 (soit 23.92 % des candidats non éliminés)
- Moyenne des candidats non éliminés : 44.67 (soit une moyenne de 07.44/20)
- Moyenne des candidats admissibles : 66.25 (soit une moyenne de 11.04/20)
- Barre d'admissibilité : 57 (soit un total de 09.50/20)

2. Bilan de l'admission

- Nombre de candidats admissibles : 160
- Nombre de candidats non éliminés : 156 (soit 97.50 % des admissibles, le nombre de candidats non éliminés correspondant aux candidats n'ayant pas eu de notes éliminatoires [AB, CB, 00.00, NV])
- Nombre de postes : 73
- Nombre de candidats admis sur la liste principale : 73 (soit 46.79 % des candidats non-éliminés - aucun candidat inscrit sur liste complémentaire)
- Moyenne des candidats non-éliminés (moyenne portant sur le total général d'admissibilité et d'admission [coefficient 6 + 6] : 117.22 (soit une moyenne de 09.77/20)
- Moyenne des candidats admis sur la liste principale : 134.01 (soit une moyenne de 11.17/20)
- Moyenne des candidats non éliminés : 50.96 (soit une moyenne de 08.50/20)
- Moyenne des candidats admis sur liste principale : 63.38 (soit une moyenne de 10.57/20)
- Barre de la liste principale : 118.50 (soit une moyenne de 09.88/20)